

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 5 juin 2024 / 28 Dhul-Qadah 1445 - N° 3573 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

SOMMET AFRIQUE - CORÉE

Attaf reçu par le président de la République de Corée et par le président érythréen

P.24

PARLEMENT

Journée parlementaire "Investir dans le secteur des transports"

P.4

ANP

Le Général d'Armée Chanegriha: l'ANP restera sur ses gardes face à tous ceux qui soutiennent le fléau de trafic de stupéfiants vers l'Algérie

P.24

PAIEMENTS MOBILES

Lancement de l'interopérabilité

Le commutateur instaurant l'interopérabilité des paiements mobiles "Switch mobile", vient d'être lancé lundi à Alger, et les clients des banques actives sur la scène nationale, ainsi que les clients d'Algérie Poste, pourront désormais effectuer des transactions interbancaires de paiement et de virement de compte à compte, de manière instantanée en utilisant le code QR. La cérémonie de lancement de ce service, auparavant réservé à deux banques et à Algérie Poste et appliquée uniquement entre les clients d'une même institution financière, s'est déroulée sous la supervision des ministres des Finances, Laaziz Faid, de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, en présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari. P.6



STARTUPS

Lancement du concours national AgriTech Challenge 2024

P.6

EDUCATION

Aucun disfonctionnement n'a été enregistré au premier jour des examens du BEM au niveau national (Ministre)

P.3

VILLE DE TIARET

Livraison du projet d'alimentation en eau potable à partir du bassin du Chott Chergui dans deux semaines (ministre)

P.5

SANTÉ

ARTHROSE
Quelle activité pour protéger ses articulations ?

P.p 12-13

FOOTBALL
LIGUE 1 MOBILIS - MC ALGER
Les champions d'Algérie honorés par la Sonatrach



P.22

CHINE

Décollage du vaisseau spatial chinois avec le premier lot d'échantillons depuis la face cachée de la Lune

P.17

SÉCURITÉ SOCIALE
Prise en charge des deux sœurs siamoises de Touggourt

P.2

NÂAMA**La dépouille du moudjahid Hachelafi Bachir inhumée**

La dépouille du moudjahid Hachelafi Bachir a été inhumée, lundi au cimetière de la commune d'El-Biodh (Nâama), a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine et Ayants-droits de la wilaya.

La cérémonie funéraire a été marquée par la présence d'une foule de Moudjahidine, des cadres de la direction sus-indiquée et de citoyens, a indiqué la même source.

Le moudjahid Hachelafi Bachir est décédé, dans la nuit du dimanche à lundi, dans son domicile dans la ville d'El-Biodh, à l'âge de 94 ans, des suites d'une longue maladie.

En 1930 dans la zone "Arch Rezaina" dans la commune d'El-Biodh, le défunt moudjahid avait rejoint l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN), en 1957 dans la zone 8 de la wilaya historique V, selon la même source.

SÉCURITÉ SOCIALE**Prise en charge des deux sœurs siamoises de Touggourt**

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a annoncé, lundi, le transfert des sœurs siamoises Rined et Rines de l'Hôpital mère et enfant de Touggourt vers le CHU de Beni Messous à Alger à bord d'un avion médicalisé pour les préparer à une intervention chirurgicale à l'étranger.

"Sur instruction du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, pour leur prise en charge sanitaire d'urgence, les sœurs siamoises Rined et Rines, qui sont âgées de 15 mois, ont été transférées, lundi 3 juin 2024 au matin, de l'Hôpital mère et enfant à bord d'un avion médicalisé à partir de l'aéroport de Touggourt vers l'Hôpital de Beni Messous à Alger, pour les préparer à une intervention chirurgicale de séparation délicate et complexe, qui sera réalisée à l'étranger dans les prochains jours", a précisé le ministère dans un communiqué.

COUR CONSTITUTIONNELLE
Visite d'étudiants de la faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Jijel

Des étudiants de la faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Jijel, accompagnés d'enseignants et d'encadreurs, ont visité, lundi, le siège de la Cour constitutionnelle, dans le cadre de la stratégie de communication de cette institution, indique un communiqué de la Cour.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de "la stratégie de communication de la Cour constitutionnelle et de son ouverture sur les universités, les écoles supérieures et les instituts nationaux", tend à "diffuser et généraliser la culture constitutionnelle", précise la même source.

BLIDA**80 nouveaux clubs verts dans des établissements éducatifs**

Quatre-vingt nouveaux clubs verts ont été créés dans des établissements scolaires des trois cycles éducatifs à Blida, pour renforcer l'éducation environnementale en milieu scolaire, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'environnement. Ces nouveaux clubs environnementaux, installés dans des établissements éducatifs, tout cycles confondus, dans le cadre des activités de la Semaine de l'environnement et de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin), s'ajoutent à plus d'une centaine de clubs similaires créés l'année dernière, a indiqué le directeur du secteur, Wahid Tchachi.

Il a souligné l'installation de clubs verts à travers 420 établissements éducatifs sur les 635 que compte la wilaya, dans l'attente de la dotation progressive du reste des établissements avec ce type de structures.

TÉBESSA**Plus de 180.000 quintaux de céréales collectés au Sud de la wilaya**

Pas moins de 183.000 quintaux de différentes variétés de céréales ont été collectés dans la région Sud de la wilaya de Tébessa depuis le lancement de la campagne de moisson-battage de l'actuelle saison agricole 2023-2024, a indiqué lundi le directeur de wilaya des services agricoles, Mokhtar Merzoug.

Depuis le mois d'avril passé, 183.000 quintaux de blés dur et tendre et d'orge ont été collectés dans les deux communes de Negrine et Ferkane du Sud de la wilaya où la campagne de moisson a démarré précocelement, a souligné M. Merzoug qui a précisé que plusieurs points de collecte ont été ouverts à cet effet en coordination avec la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS).

L'opération se poursuit encore dans de bonnes conditions et connaît un taux d'avancement de plus de 50 % et un grand engouement des agriculteurs, selon la même source qui a souligné que la campagne de moisson-battage commencera fin juin courant dans la partie Nord de la wilaya.

BATNA**Production prévisionnelle de plus de 394.000 quintaux d'abricots**

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Batna prévoit une récolte d'abricots de 394.805 quintaux au titre de l'actuelle saison agricole 2023-2024, a précisé lundi le responsable du secteur.

Dans une déclaration à l'APS, M. Tahar Bekrou a précisé prévoir "une évolution sensible de la récolte comparativement à la saison précédente dont la production de ce fruit avait atteint 114.414 quintaux à cause du déficit pluviométrique qu'avait connu la région".

La campagne de récolte qui a été lancée début juin courant dans les localités spécialisées dans cette arboriculture fruitière se déroule dans de "bonnes conditions" et tous les moyens ont été mobilisés pour en assurer le succès, a indiqué le même responsable.

SAÏDA**Coup d'envoi des épreuves du BEM pour les détenus**

Le Directeur général de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion, Essaïd Zreb a donné, lundi depuis Saïda, le coup d'envoi des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) (session de juin 2024) pour les détenus.

Accompagné du wali de Saïda, Amoumen Mermouri, et des autorités civiles et militaires, M. Zreb a procédé à l'ouverture des plis des sujets de l'examen de la langue arabe à l'établissement de rééducation et de réinsertion de la commune de Ain Lahdjjar.

Il a indiqué à la presse que le choix de l'établissement de rééducation et de réinsertion de Ain Lahdjjar pour donner le coup d'envoi des épreuves du BEM intervient "pour affirmer et donner la véritable image du rôle des établissements pénitentiaires au niveau national pour la réforme, la réhabilitation et l'enseignement des détenus, en vue de les préparer, après l'expiration de leurs peines, à s'intégrer dans la société".

CHLEF**6 blessés dans un accident de la circulation sur l'autoroute Est-Ouest**

Six (6) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi matin sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest, traversant la commune de Chlef, rapporte un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile.

Selon la même source, l'accident s'est produit aux environs de 4h50 au lieu-dit "El Moussalah" dans la commune de Chlef, sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest en direction d'Alger, suite à une collision entre un camion à remorque et un bus de transport de voyageurs.

L'accident a causé des blessures plus ou moins graves à six personnes, dont deux enfants. Les victimes ont été assistées sur place par les éléments de la protection civile avant leur évacuation vers les services hospitaliers de la même localité.

PAKISTAN**Onze morts, asphyxiés par le gaz, dans une mine**

Onze personnes, dont neuf mineurs de fond, sont mortes asphyxiées par des émanations de gaz dans une mine de charbon de la province pakistanaise du Baloutchistan (sud-ouest), a indiqué lundi un responsable. "Les décès sont dus à une asphyxie causée par une émanation de gaz", a déclaré Abdul Ghani Baloch, chef du département des mines du gouvernement provincial, ajoutant qu'un entrepreneur et un directeur de mine figuraient également parmi les morts. La mine, exploitée par la compagnie privée United Coal Company, est située à 40 km de la capitale provinciale Quetta.

CÔTE D'IVOIRE**Au moins trois morts et 12 blessés dans un accident de la route**

Un accident de la route impliquant un minibus de transport interurbain et un camion de transport de marchandises a fait au moins trois morts et 12 blessés dimanche soir sur l'axe Aboisso-Noé dans le sud-est de la Côte d'Ivoire, a-t-on indiqué lundi de source sécuritaire. L'accident est survenu dans le village de Sanhouman lorsque les freins du camion qui montait une côte ont lâché, faisant reculer l'engin qui est entré par la suite en collision avec le minibus qui le suivait. Les secouristes ont transporté les blessés au Centre hospitalier régional (CHR) pour recevoir des soins.

En Côte d'Ivoire, les accidents de la circulation sont généralement liés aux facteurs humains. Le pays enregistre chaque année environ 6.000 accidents de la circulation qui occasionnent quelque 600 morts et plus de 13.000 blessés, selon des chiffres avancés par l'Office national de sécurité routière.

PHILIPPINES**Alerte après "l'éruption explosive" d'un volcan**

Le niveau d'alerte a été rehaussé lundi après "l'éruption explosive" d'un volcan du centre des Philippines qui a projeté un panache de cendres et de vapeur sur cinq kilomètres, a déclaré l'agence locale de volcanologie.

L'éruption du mont Kanlaon, de l'île de Negros, s'est produite peu avant 19h00 (11H00 GMT), poussant les autorités à alerter les riveraines en les incitant à porter des masques en raison du risque de la retombée de cendres volcaniques et des émanations de gaz.

Les Philippines sont situées sur la "ceinture de feu" du Pacifique, constituée de plus de la moitié des volcans du globe. Le Kanlaon est un des 24 volcans actifs de l'archipel. Les éruptions peuvent être dévastatrices, avec des coulées de lave et des retombées de cendres qui présentent un danger pour la population.

JAPON**Atterrissage d'urgence d'un avion-cargo à l'aéroport Narita de Tokyo après un incendie de moteur**

Un avion-cargo a effectué un atterrissage d'urgence peu après son décollage de l'aéroport Narita de Tokyo mardi matin, suite à un incendie l'un de ses moteurs. L'incident concerne le vol 752 de Polar Air Cargo à destination de Los Angeles, qui a décollé de l'aéroport peu après 10H00 heure locale.

Selon des médias locaux, l'avion a signalé des flammes visibles sur l'un de ses moteurs. Il a fait demi-tour et a atterri à l'aéroport de Narita vers 11H25. Aucun blessé n'a été signalé pour l'heure. Les autorités mènent une enquête approfondie pour déterminer la cause de l'incendie et assurer la sécurité des vols à venir.

SYRIE**Un grand incendie ravage des terres agricoles dans le sud**

Un grand incendie a ravagé lundi en fin de journée plus de 100 hectares de terres agricoles dans la province de Souéida, dans le sud de la Syrie, a rapporté la télévision d'Etat du pays.

Aucune victime ni blessé n'ont été signalés jusqu'à présent et la cause de l'incendie reste inconnue.

Les pompiers, la direction de l'agriculture, la défense civile, l'agence de l'eau et les habitants de la région s'efforcent ensemble de circonscrire le sinistre.

EDUCATION

Aucun disfonctionnement n'a été enregistré au premier jour des examens du BEM au niveau national (Ministre)

Le ministre de l'Education nationale Abdelhakim Belaabed a déclaré, lundi après-midi à partir de Saïda, qu'aucun disfonctionnement n'a été enregistré au premier jour des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM), au niveau national.

Le ministre de l'Education nationale a indiqué, dans une déclaration de presse au centre d'examen "Chouaouch Abdelkrim", que "le rapport de la cellule centrale du ministère de l'Education nationale et la cellule de l'Office national des examens et concours (ONEC) a confirmé que les épreuves du BEM se sont déroulées dans de bonnes conditions et qu'aucun disfonctionne-

ment n'a été enregistré au premier jour de cet examen au niveau de l'ensemble des centres répartis à travers tout le territoire national".

Belaabed a fait observer, d'autre part, que "ce résultat n'a pas été obtenu par hasard, mais est le produit des efforts et d'un travail collectif intense et d'une action responsable et minutieuse à laquelle ont participé tous les appareils de

l'Etat, ainsi que les services de sécurité, ce qui a permis de sécuriser ces examens".

Il a encore ajouté: "nous allons continuer à encadrer ces examens dans tous les volets durant les deux prochains jours restants, afin d'assurer aux candidats les meilleures conditions".

Il convient de signaler que le ministre de l'Education nationale a procédé, en compagnie du wali de Saïda,

Amoumene Mermouri, à l'ouverture des enveloppes contenant les questions de la matière Education islamique, au centre d'examen "Chouaouch Abdelkrim", sis à Saïda-Ville.

La wilaya de Saïda compte un effectif de 8.015 candidats scolarisés et 341 candidats libres répartis à travers 32 centres d'exams encadrés par 2.614 encadrants.

AAPI

L'Algérie verra la réalisation de projets étrangers d'envergure (DG)

Le directeur général (DG) de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a indiqué, lundi à Alger, que de nombreux projets étrangers d'envergure seront réalisés en Algérie, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme, eu égard au climat propice à l'investissement dont jouit le pays et aux facilitations accordées aux investisseurs.

Invité au Forum du quotidien "El Moudjahid", en présence du membre de la Haute commission nationale des recours relatifs à l'investissement, Kamel Kheffache, M. Rekkache a souligné que l'AAPI "négocie actuellement avec plusieurs grandes entreprises étrangères pour la réalisation de leurs projets en Algérie dans différents secteurs, notamment agricole et touristique, ce qui traduit l'amélioration du climat d'investissement dont jouit le pays, ainsi que les facilitations et les avantages qu'il offre pour attirer ces investisseurs". Parmi ces projets, figure "un projet agricole du partenaria italien Bonifica Ferraresi (BF), qui sera réalisé en partenariat avec le Fonds national d'investissement (FNI) pour la culture des céréales dans la wilaya de

Timimoun sur une superficie totale de plus de 36.000 hectares, et d'une valeur de plus de 420 millions de dollars", selon le DG qui a affirmé que l'AAPI, étant chargée d'accorder les avantages liés à l'investissement, négocie actuellement avec cette société étrangère.

Le projet, a-t-il poursuivi, prévoira, également, "la réalisation d'une usine d'industries manufacturières des pâtes, destinées à l'exportation".

Pour ce qui est du secteur touristique, M. Rekkache a indiqué que l'AAPI négocie actuellement avec un partenaire qatari qui avait présenté une demande d'investissement dans deux zones touristiques.

Un mégaprojet d'investissement malaisien en métallurgie, sidérurgie et aluminium

M. Rekkache a également évoqué le "mégaprojet" du groupe malaisien (Lion), qui va "investir dans le domaine de la métallurgie, la sidérurgie et l'aluminium, pour un montant global de huit (8) milliards de dollars, réparti sur quatre (4) phases. Le coût de la première phase d'investissement, relative à la domiciliation de l'investissement

depuis la Malaisie, s'élève à 3.4 milliard de dollars". "Ledit projet sera réalisé dès qu'on parvient à un accord sur la superficie foncière demandée par le groupe", révèle le même responsable.

Ce projet prometteur, confortera l'image positive de l'écosystème d'investissement en Algérie, a indiqué le DG de l'AAPI, soulignant l'impératif de sa réalisation eu égard aux emplois que ce projet créera.

S'agissant des assiettes foncières destinées à la réalisation des projets d'investissement et dont la distribution est confiée à l'AAPI, M. Rekkache a précisé que l'Agence, proposera, dans les jours à venir, via sa plateforme numérique de l'investissement, pas moins de 439 assiettes foncières, au profit des investisseurs, d'une superficie globale avoisinant les 300 hectares, à travers plusieurs wilayas.

Concernant les assiettes foncières non aménagées, le responsable a déclaré: "en attendant l'accélération de l'opération d'aménagement de ces dernières, et la mise en place des agences chargées de l'aménagement, on proposera la possibilité de négocier avec le porteur de projet de se charger de l'aménagement de l'assiette".

PÊCHE AU THON ROUGE**Départ du premier navire algérien d'inspection dans les eaux internationales**

Le signal de départ du premier navire algérien d'inspection de la pêche au thon rouge dans les eaux internationales a été donné, lundi au port d'Alger, après avoir obtenu l'autorisation de la Commission internationale pour la conservation des thonides de l'Atlantique (ICCAT), dans le but de s'enquérir du respect par les navires de pêche des normes de préservation du thon rouge.

L'Inspecteur général du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Farid Harouadi, qui a supervisé l'opération, représentant le ministre du secteur, a déclaré à la presse que la nouveauté de cette année pour la saison de la pêche au thon rouge est "l'équipement de ce navire dédié à la recherche et à l'évaluation et l'obtention de l'autorisation de l'ICCAT, lui permettant, ainsi, de devenir un navire d'inspection dans les eaux internationales (sud-ouest de Malte), et d'assurer la surveillance aussi bien des navires algériens et

étrangers". "Le navire, baptisé +Grine Belkacem+ d'une longueur de 40 mètres, a été acquis 2010 d'Espagne", a fait savoir le responsable, soulignant qu'"après avoir été récemment équipé par la société CNAN MED, ce navire dispose désormais de moyens de détection et d'évaluation de pointe, le premier en son genre en Afrique et dans les pays arabes".

À la mise en service de ce navire, a-t-il ajouté, l'Algérie dispose de trois niveaux de surveillance, à savoir les systèmes de localisation, les surveillants à bord du navire et désormais, la participation à l'inspec-

tion de la Pêche et des Productions halieutiques, et une deuxième à l'ICCAT".

Le responsable a cité deux défis auxquels les services du ministère ont été confrontés pour équiper ce navire, il s'agit "en premier lieu de l'enveloppe financière estimée à 4 milliards de centimes, tandis que le deuxième était lié à la formation d'un équipage composé de six (6) contreurs, qui ont suivi des sessions de formations en Algérie et à l'étranger depuis 2018".

De son côté, l'inspecteur général du ministère de la Pêche, s'est félicité du respect de l'Algérie des procédures de conformité, d'autant qu'"aucune violation n'a été enregistrée à son encontre, ce qui a incité la Commission générale des pêches pour la Méditerranée à classer l'Algérie dans la première catégorie, parmi les pays qui respectent les normes de la pêche durable en méditerranée".

Concernant la campagne de pêche au thon rouge 2024, dont le quota de l'Algé-

rie a atteint, pour la première fois, 2046 tonnes, monsieur Harouadi a indiqué que "la période de pêche pourrait être prolongée de dix (10) jours, soit jusqu'au 10 juillet".

GROUPEMENT ALGÉRIEN DES ACTEURS DU NUMÉRIQUE "L'écosystème numérique algérien" au menu de la 13^e édition du Forum "Rakmana"

La 13^e édition du Forum "Rakmana", événement organisé par le Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), a été consacrée au thème de "l'écosystème numérique algérien : cartographie et connexions", avec la participation des principaux acteurs du secteur, ont indiqué lundi les organisateurs dans un communiqué.

Cette 13^e édition du Forum, qui s'est déroulée dimanche, à Alger, a constitué "une étape cruciale dans la consolidation et l'expansion de la révolution numérique en Algérie" et a réuni "les principaux acteurs de l'écosystème numérique, des décideurs gouvernementaux et les médias, dans un esprit de collaboration et d'échange", a précisé la même source.

Ce forum a constitué également "une plateforme d'échanges et de réflexions sur les enjeux majeurs qui façonnent l'évolution du numérique en Algérie". La rencon-

JUSTICE

Le ministre de la Justice reçoit la présidente du Conseil supérieur du notariat français

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, président du Conseil supérieur du notariat, Abderrahid Tabi, a reçu, lundi à Alger, la présidente du Conseil supérieur du notariat français, Sophie Sabot-Barbet, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, a porté sur "les moyens de renforcer la coopération entre les instances notariales des deux pays, notamment dans le domaine de la formation et de la modernisation des offices notariaux, en application de la stratégie nationale de numérisation de tous les services publics", précise la même source.

A noter que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite qu'effectuent en Algérie, du 2 au 5 juin, la présidente du Conseil supérieur du notariat français et la délégation l'accompagnant, au titre de l'activation de l'accord de coopération entre la Chambre nationale des notaires d'Algérie et le Conseil supérieur du notariat français, conclut le communiqué.

Vers une coopération élargie entre la Chambre nationale des notaires et le Conseil supérieur du notariat de France (CNN)

Le président de la Chambre nationale des notaires, Ramdane Bougoufa, s'est félicité, lundi à Alger, de "la coopération étroite", entre la Chambre nationale des notaires et le Conseil supérieur du notariat de France, affirmant que cette coopération sera élargie à l'avenir à plusieurs domaines dans le cadre des métiers du notariat.

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée en compagnie de la présidente du Conseil supérieur du notariat de France, Mme Sophie Sabot-Barbet, qui effectue une visite en Algérie, M. Bougoufa a affirmé que "parmi les domaines qui devront connaître une coopération bilatérale à l'avenir, figurent la modernisation et la numérisation des offices notariaux, la lutte contre le blanchiment d'argent, la coopération dans le domaine des archives notariales, l'échange d'expériences et la formation".

Pour sa part, Mme Sabot-Barbet a salué "la coopération et le partenariat" entre les deux instances notariales algérienne et française, indiquant qu'il sera procédé à "l'enrichissement et à l'élargissement de l'accord de coopération liant les deux instances depuis 2004".

Après avoir souligné "le rôle important et prépondérant" du notaire, Mme Sabot-Barbet a rappelé la réunion tenue lundi matin entre les deux instances ayant abordé les différents domaines de coopération notamment en ce qui concerne "la lutte contre le blanchiment d'argent, et les modalités permettant de bénéficier des expériences des deux pays dans ce domaine", affirmant que les deux instances œuvreront à l'avenir dans le cadre d'une "coopération étroite" dans différents domaines, dont "la modernisation des offices notariaux".

tre a permis, selon ses initiateurs, de faire "un exercice d'introspection sur la constitution de notre tissu économique numérique, initiative indispensable pour comprendre et répondre collectivement aux défis de la filière, et se positionner en tant qu'acteurs compétitifs de l'industrie numérique". Au centre de cette édition figure aussi l'inauguration de "G-Link", le premier et le plus important annuaire en ligne rassemblant et cartographiant un nombre considérable d'acteurs du numérique de toutes spécialités.

Le GAAN, regroupement d'intérêt économique à caractère non-lucratif, compte plus de 1500 membres, dont des entreprises de services numériques (ESN), des start-up, des consultants et des auto-entrepreneurs, ainsi que de grandes entreprises engagées dans le domaine numérique, est-il rappelé dans le communiqué.

TOURISME**Signature d'une convention cadre entre le Groupe "HTT" et le groupe "Giplait"**

Le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thérapie "HTT" et le groupe Giplait ont signé, lundi à Alger, une convention cadre en vue de renforcer la culture de consommation des produits locaux.

Cette convention a été signée par le PDG de HTT, Amar Guellati et la PDG de Giplait, Samah Lahlouh.

A cette occasion, M. Guellati a souligné que la signature de cette convention était "un pas important vers le renforcement de la coopération entre les deux groupes et balise le chemin de la réalisation des aspirations communes en termes d'appui et de relance de l'économie nationale".

"Le Groupe (HTT), à travers son réseau qui comprend 73 unités, s'attèle à offrir des services de qualité qui répondent aux besoins des visiteurs", a-t-il ajouté, soulignant que le partenariat avec Giplait "va au-delà de la dimension commerciale pour servir d'exemple de renforcement de la culture de consommation des produits locaux et de soutien à l'économie nationale".

Il s'est, en outre, félicité des "efforts inslassables consentis par les pouvoirs publics en vue d'appuyer et de développer le secteur touristique, et renforcer les partenariats entre les entreprises nationales".

Pour sa part, Mme Lahlouh a indiqué que cette convention représentait "un jalon dans l'édification d'un partenariat stratégique visant à réaliser l'excellence dans les prestations offertes dans le secteur du Tourisme, en garantissant des produits laitiers de qualité".

Elle a également expliqué que cette convention constituera "un tournant dans l'appui à la production nationale et le renforcement de l'investissement en Algérie, ce qui favorisera l'indépendance économique et l'ouverture de nouvelles perspectives de développement et de croissance dans les secteurs de l'Agriculture et du Tourisme en Algérie", outre "l'amélioration des prestations proposées aux clients".

D'autres conventions entre les différentes unités des deux groupes ont également été signées en vue de promouvoir les produits du groupe Giplait et renforcer la culture de consommation des produits locaux.

ENVIRONNEMENT**Des procédures et mesures mises en place pour lutter contre la désertification et en atténuer les effets (ministre)**

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a affirmé, lundi depuis la wilaya de Djelfa, que l'Etat avait mis en place des procédures et des mesures stratégiques, institutionnelles et réglementaires pour lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse dans notre pays.

Donnant le coup d'envoi d'une Journée d'information sur le phénomène de la désertification, organisée au siège de la wilaya à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin), Mme Dahleb a souligné que "dans le cadre de la planification de la lutte contre les risques climatiques, un plan national de la sécheresse a été élaboré et adopté, outre le renforcement du système juridique par la loi relative à la lutte contre les risques majeurs".

La ministre a, en outre, indiqué que son département ministériel s'attelait, sans relâche, à la lutte contre les différents défis environnementaux auxquels fait face l'Algérie, à la lumière de la transformation écologique que connaît le monde, marquée par la problématique d'une demande de consommation croissante et de diminution des ressources naturelles", et ce, à travers "l'activation des politiques nationales environnementales qui reposent sur le développement durable et le nouveau modèle économique basé sur la richesse humaine, les compétences, et l'implication de la société civile et de toutes les catégories de la société". Et d'ajouter que

PARLEMENT**Journée parlementaire "Investir dans le secteur des transports"**

La Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN) a organisé, lundi à Alger, une journée parlementaire consacrée au secteur des transports en Algérie lors de laquelle l'accent a été mis sur l'importance d'investir dans ce secteur afin d'accompagner la dynamique économique nationale, étant donné qu'il s'agit d'un secteur stratégique aux dimensions sociales et de développement.



a été lancé et est en cours d'exécution" ainsi que l'extension des aéroports dans certains aéroports.

Il a rappelé l'installation de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) et l'ouverture de l'investissement pour le transport aérien des voyageurs et marchandises, précisant que l'ANAC s'attèle à examiner les dossiers et à recevoir les investisseurs ayant exprimé la volonté d'investir.

En matière de transport maritime, de nouvelles stations ont été ouvertes et équipées pour assurer une bonne prise en charge aux voyageurs, notamment aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger, avec la mise en exploitation d'une plateforme pour le traitement des conteneurs au niveau du port d'Oran et

l'élargissement du port d'Arzew pour le rendre pionnier en la matière, et ce de par l'extension du quai d'accostage des grands navires (Arzew).

Il a affirmé que le transport ferroviaire suscite un grand intérêt en termes d'investissement, notamment pour les lignes entrées en exploitation, comme la ligne reliant l'aéroport d'Alger au réseau ferroviaire et les lignes, M'sila-Bougezoul-Tissemtilt, Saida-Frenda, Bougezoul-Djelfa-Laghout et Khenchela-Aïn Beïda récemment inaugurée.

Le Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmoula a affirmé que depuis la création du Haut-commissariat à la numérisation en septembre 2023, les efforts étaient focalisés sur trois ja-

lons favorables à l'aboutissement de la transition numérique en Algérie, le premier consistant en l'élaboration de la stratégie nationale de la transition numérique. Le projet de la stratégie du secteur sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres, a-t-elle ajouté.

Le deuxième jalon concerne la création du centre algérien des services numériques, dont les travaux de réalisation ont été lancés, ainsi que le méga-projet prévu à la réalisation dans la wilaya de Blida, lequel prévoit plusieurs projets, dont la création d'un portail électronique des services numériques, a-t-elle précisé.

Le troisième et dernier jalon porte sur l'élaboration du projet de la loi numérique, a-t-elle conclu.

la plantation d'arbres fruitiers, soit une production végétale abondante, outre la production du bois à l'avenir, précisant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a enjoint de créer des start-up spécialisées dans le reboisement, l'irrigation et le suivi, selon des cadres technico-académiques et scientifiques.

A cet égard, la ministre a annoncé la mise en place de schémas locaux, en vue de permettre aux wilayas très vulnérables de s'adapter aux changements climatiques, parallèlement à l'organisation de campagnes de sensibilisation au profit de l'ensemble des acteurs, afin d'élèver le niveau de conscientisation en termes de lutte contre la désertification, et mettre en avant l'importance du barrage vert.

D'autre part, la ministre a fait savoir que l'Algérie, a également procédé à la mise en valeur de terres sahariennes en les cultivant de différentes semences et plants agricoles, dont certains produits ont été exportés à l'étranger, outre l'affection de centaines de milliers d'hectares au profit d'investisseurs privés, à l'effet de leur mise en valeur et l'octroi d'autorisation de forage de puits.

La rencontre qui a vu la participation de cadres et de représentants d'organismes actifs dans le secteur, a été caractérisée par des interventions et des exposés sur le projet du barrage vert et ses dimensions environnementales, le phénomène de la

désertification dans les zones steppiques, le changement climatique entre adaptation et atténuation, et les stations d'épuration des eaux. A cet égard, le conservateur des forêts de la wilaya, Mohamed Doumi, a déclaré lors de son intervention que "sur la base des enseignements tirés et en tenant compte des besoins actuels de développement des régions arides et semi-arides, l'approche à adopter dans le cadre de la réhabilitation du barrage vert n'est pas seulement la plantation d'arbres, mais aussi un ensemble d'actions et de projets multisectoriels visant à préserver, protéger et valoriser les ressources naturelles en développant un système pastoral durable afin de faire du barrage vert une ressource importante dans l'économie nationale et locale".

A cette occasion, la ministre a participé à la session du conseil de wilaya sur l'enfance, où elle a répondu aux préoccupations sur la relation entre l'enfant et l'environnement, coïncidant avec la célébration de la Journée internationale de l'enfance.

Au terme de sa visite à Djelfa, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables a inspecté un projet pilote de tri sélectif à la cité universitaire des filles "Messitfa M'barka" avant de visiter une exposition et un projet privé d'aménagement d'une forêt récréative sur la route de Moudjebara dans la ville de Djelfa.

APS

VILLE DE TIARET

Livraison du projet d'alimentation en eau potable à partir du bassin du Chott Chergui dans deux semaines (ministre)

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a instruit, lundi à Tiaret, les entreprises chargées de la réalisation du projet d'alimentation du chef lieu de wilaya en eau potable à partir du bassin hydrographique de Chott Chergui, de livrer le projet dans deux semaines.

Lors de son inspection de l'avancement des travaux du projet, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, le ministre a souligné "que nous misons sur ce projet pour atténuer sérieusement le problème de l'eau, étant donné qu'il fournit 10.000 mètres cubes d'eau par jour", appelant les entreprises chargées de sa mise en œuvre "à se mobiliser et à relever le défi".

M. Derbal a ajouté que, dans le même délai, trois autres forages seront réceptionnés, qui fourniront "des quantités importantes" d'eau, appelant le Directeur général de l'entreprise algérienne de l'eau (ADE) à "se rendre, chaque semaine dans la wilaya de Tiaret, pour le suivi de la gestion de la distribution d'eau aux citoyens, les informer de toute évolution et leur réservé un bon accueil".

Le ministre de l'hydraulique a souligné "la compréhension des pouvoirs publics de la situation à laquelle sont confrontés les citoyens dans la wilaya de Tiaret" ajoutant



que "la situation nécessite la mobilisation de tous, y compris les autorités, les élus, les entreprises de mise en œuvre et les citoyens".

Pour rappel, le projet d'alimentation de la ville de Tiaret en eau potable à partir du bassin Chott Chergui a été lancé, début mai dernier, et consiste à raccorder des conduites d'adduction sur une longueur de 42 km, à partir de la zone d'Aïn Derham, dans la commune de Frenda, où cinq entreprises

sont chargées de sa réalisation, en plus de la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 mètres cubes.

Par ailleurs, lors de la même visite, les deux ministres ont reçu des explications sur une étude visant à approvisionner en eau potable 11 communes à partir du bassin de Djermaya (commune de Zemala Emir Abdellkader) sur une distance de 120 km, où M. Derbal a ordonné l'élaboration des cahiers des charges dans un délai de

deux jours, avant le lancement des procédures de choix des entreprises.

Ce projet consiste au raccordement de 19 forages pour alimenter les six communes de la wilaya déléguée de Ksar Chellala et quatre communes de la daïra de Mahdia (Tiaret), ainsi que le chef-lieu de wilaya en quantités devant atteindre 400 litres/seconde.

M. Derbal a conclu que "toutes ces mesures visent à éliminer la crise actuelle de l'eau, tout en apportant d'autres solutions considérées comme radicales, notamment les eaux dessalées".

Il est prévu que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, et le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, tiennent une réunion avec les représentants de la société civile de la wilaya de Tiaret.

Les deux ministres sont accompagnés, lors de cette visite, du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, et du Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bouglef.

TISSEMSILT

180.000 litres d'eau pour l'approvisionnement de la wilaya de Tiaret en eau potable (wilaya)

Les services de la wilaya de Tissemsilt ont mobilisé 26 camions citerne pour alimenter la wilaya de Tiaret en eau potable, d'un volume de 180.000 litres, a-t-on appris, lundi, auprès de la cellule de communications de ces mêmes services. L'alimentation en eau potable de la wilaya de Tiaret a été effec-

tuée en deux opérations, la première le 2 juin en cours, avec six camions citerne, dont cinq camions d'une capacité de 6.000 litres chacun et un autre d'une capacité de 12.000 litres, a-t-on précisé de même source.

Une deuxième opération a été effectuée, aujourd'hui lundi, avec 20 camions

citerne, dont 17 d'une capacité de 6.000 litres chacun, deux avec une capacité de 12.000 litres chacun et un autre d'une capacité de 10.000 litres, a-t-on ajouté. Cette opération intervient en application des directives du wali de Tissemsilt, Bouzaïd Fethi, a-t-on noté de même source.

ALGER

Clôture du Salon de l'innovation

Les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Kamel Baddari et Yacine El-Mahdi Oualid, ont présidé, lundi à Alger, la cérémonie de clôture du Salon de l'innovation, organisé par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) sous le thème "La recherche scientifique au service du développement". S'exprimant à cette occasion, M. Baddari a souli-

gné l'importance de la recherche et de l'innovation dans le domaine du développement, appelant à promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat chez les diplômés universitaires, qu'il importe, a-t-il dit, d'accompagner dans la concrétisation de leurs projets pour qu'ils puissent apporter une "valeur ajoutée" à l'économie nationale.

Il a soutenu, dans ce sens, que "l'Université algérienne et les centres de recherche scientifique ont franchi, avec le concours du ministère de l'Economie de la connais-

sance, des Start-up et des Micro-entreprises, une étape importante en matière de relance et de développement de l'entrepreneuriat dans le milieu universitaire". Des efforts qui ont été couronnés par "la création et l'accompagnement de 109 incubateurs dans les universités et les centres de développement de l'entrepreneuriat", a-t-il précisé. Pour sa part, M. Yacine El-Mahdi Oualid a affirmé que l'Université algérienne "est désormais plus ouverte sur le monde avec l'adoption de la langue anglaise et offre

des services de qualité grâce à la numérisation et à la promotion de l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat chez les étudiants".

A cette occasion, les premiers lauréats dans chaque catégorie et spécialité dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation ont été distingués, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki.

Pour rappel, le Salon de l'innovation a été abrégé par la faculté des sciences de l'information et de la communication.

BOUMERDÈS

Aoun reçoit des membres des deux chambres du Parlement de la wilaya

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, lundi à Alger, des membres des deux chambres du Parlement représentant la circonscription électorale de la wilaya de Boumerdès, afin d'écouter leurs préoccupations dans le domaine de l'industrie, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère dans le cadre d'une série de ren-

contres périodiques que le ministre tient avec les représentants du peuple afin d'écouter leurs préoccupations dans le domaine de l'industrie, a réuni M. Aoun avec MM. Nabil Ourad, membre du Conseil de la nation, Abdemacer Baaziz, Abderrahmane Kadri, Kamel Korichi et Nabil Rehich, députés à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Au cours de cette rencontre, le ministre

a écouté une série de préoccupations soulevées, concernant toutes les questions touchant au secteur de l'industrie et de la production pharmaceutique, notamment le foncier industriel, ajoute la même source. A cet égard, M. Aoun a affirmé qu'il prendrait en considération toutes les propositions, les étudierait et les traiterait dans les meilleurs délais, conclut le communiqué.

SÉTİF

Des autorisations d'exploitation exceptionnelles pour 14 projets d'investissement (wilaya)

La commission de la wilaya de Sétif chargée du suivi et de la levée des entraves devant les projets d'investissement terminés et non-entrés en exploitation a donné l'accord à l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles à 14 projets d'investissement en suspens, apprend-on lundi auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que dans le cadre de la série de réunions périodiques pour l'accompagnement des investisseurs, le wali, Mustapha Liman, a présidé la réunion de cette commission durant laquelle l'accord a été donné pour l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles à 14 projets d'investissement en suspens et à l'octroi d'une concession au profit d'un projet en aquaculture, tandis que la décision relative à un second projet en aquaculture a été reportée en attendant une nouvelle visite d'inspection.

La réunion a reporté en outre l'examen de neuf dossiers jusqu'à la levée des réserves essentielles liées au non-respect des normes de sécurité (réseaux anti-incendie et ouvertures d'aération) et a annulé deux autorisations d'exploitation exceptionnelles à cause du non-démarrage de l'opération de production, ont ajouté les mêmes services.

Le wali a exhorté les membres de la commission à poursuivre l'accompagnement sur le terrain des investisseurs et à aplatis les difficultés qu'ils rencontrent pour permettre à leurs projets en suspens d'entrer en activité et générer des emplois et de la valeur ajoutée.

A noter que les services de la wilaya de Sétif ont remis depuis 2021 à ce jour 171 autorisations d'exploitation exceptionnelles.

AIN DEFLA

Plus de 1.500 apprentis formés dans les métiers de l'agriculture en trois ans (direction)

Pas moins de 1.500 apprentis ont été formés par le secteur de la formation professionnelle dans les métiers de l'agriculture depuis 2021 dans la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels.

Pour répondre aux besoins du secteur agricole et contribuer à son développement, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels a formé 1.507 diplômés dans différents métiers de l'agriculture entre 2021 et 2023, a indiqué à l'APS le premier responsable du secteur, Ghazi Bessadate, en marge du Salon de l'innovation qui se tient du 1 au 3 juin à la

Maison de la culture "Emir Abdellkader".

M. Bessadate a ajouté que les diplômés ont suivi une formation de 3 à 6 mois et au terme de laquelle ils ont obtenu des attestations qualifiantes dans plusieurs métiers agricoles, dont,

l'élevage de bétail ovin et bovin, élevage de dinde, élevage des poules pondeuses et du poulet de chair, l'arboriculture et les grandes cultures.

Il a souligné que son secteur dispose d'un "pôle d'excellence" de formation dans les métiers de l'agriculture dans la commune de Sidi Lakhdar, "doté des moyens techniques et

pédagogiques adéquats et d'une ressource humaine compétente permettant une formation de qualité aux apprentis", dit-il.

Ainsi, une vingtaine d'exposants issus des différents instituts et centres de formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, ont pris part au Salon de l'innovation dont la clôture est prévue pour ce lundi.

Le directeur a assuré que le secteur de la formation professionnelle travaillait pour répondre aux besoins de plusieurs secteurs, notamment, l'agriculture, les travaux publics, le tourisme,

et l'hôtellerie, et pour leur fournir une main-d'œuvre "qualifiée".

Concernant l'agriculture, plusieurs conventions dans le domaine de la formation ont été signées avec la chambre de l'agriculture et des associations actives dans les différentes filières

agricoles à travers la wilaya, en réponse à la demande des professionnels du secteur, a-t-il fait savoir.

APS

INVESTISSEMENT

Haute commission nationale des recours liés à l'investissement: obligation de passer d'abord par l'AAP

Le membre de la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement, Kamel Kheffache, a insisté, lundi à Alger, sur l'obligation de déposer les recours relatifs à l'octroi du foncier économique au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), avant le recours à la commission en cas d'avis défavorable.

En marge de sa participation au Forum du quotidien El Moudjahid qui avait reçu le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache,

M. Kheffache a souligné que les investisseurs n'ayant pas obtenu un foncier économique, après expiration du délai légal des offres d'assiettes foncières sur la plateforme numérique de l'investisseur, étaient tenus de se conformer aux procédures de recours impliquant "le dépôt préalable d'une requête auprès de l'AAPI, laquelle devra trancher dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de réception".

En cas de recevabilité de la requête, la décision finale de l'AAPI sera signifiée au concerné avec l'annulation de la décision provisoire préalablement émise.

En cas de refus de la requête, l'investisseur peut introduire un recours auprès de la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement, joint de tous les documents d'appui y compris du refus de l'AAPI. La commission devra trancher dans un délai d'un (01) mois à compter de la date de sa saisine.

Pour sa part, le DG de l'AAPI a affirmé que la non obtention d'un foncier économique par le demandeur ne signifiait pas un "refus", mais qu'il a, plutôt, obtenu le plus bas score selon la grille d'évaluation des projets en vigueur, précisant que "sa demande sera examinée en cas d'annulation du projet ayant bénéficié de la décision ou de non conformité des informations du bénéficiaire figurant dans la déclaration lors de l'introduction de sa demande via la plateforme numérique".

A noter que la Haute commission nationale de recours liés à l'investissement a été créée en vertu de la loi n° 22-18 du 24 juillet 2022 sur l'investissement. Le décret présidentiel de septembre 2022 a fixé la composition de la commission et son fonctionnement en tant que "Haute instance chargée de statuer sur les recours introduits par les investisseurs s'estimant lésés au titre de l'application des dispositions de la loi sur l'investissement".

Cette commission, présidée par le directeur du Cabinet de la Présidence de la République, est composée de sept membres, outre le représentant de la Présidence de la République en tant que président, un magistrat de la Cour suprême et un magistrat du Conseil d'Etat proposés par le Conseil supérieur de la Magistrature (CSM), un magistrat de la Cour des comptes proposé par le Conseil des magistrats de la Cour des comptes, ainsi que trois experts économiques et financiers indépendants désignés par le président de la République.

"La commission est saisie par l'investisseur "de tout litige lié à l'investissement, notamment en cas de retrait ou de refus d'octroi des avantages, de refus d'établissement de décisions, documents et autorisations par les administrations et organismes concernés. La commission transmet au président de la République un rapport semestriel sur activité et sur les problèmes récurrents auxquels sont confrontés les investissements et formule, le cas échéant, des recommandations pour y remédier", stipule le décret de 2022.

PAIEMENTS MOBILES

Lancement de l'interopérabilité

Le commutateur instaurant l'interopérabilité des paiements mobiles "Switch mobile", vient d'être lancé lundi à Alger, et les clients des banques actives sur la scène nationale, ainsi que les clients d'Algérie Poste, pourront désormais effectuer des transactions interbancaires de paiement et de virement de compte à compte, de manière instantanée en utilisant le code QR.

La cérémonie de lancement de ce service, auparavant réservé à deux banques et à Algérie Poste et appliquée uniquement entre les clients d'une même institution financière, s'est déroulée sous la supervision des ministres des Finances, Laaziz Faid, de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, en présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari.

Ont également assisté à la cérémonie de lancement de ce service, Mme Meriem Benmouloud, Haut-commissaire à la Numérisation, M. Salah Ed-dine Taleb, Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mme Rabia Kherfi, présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) et M. Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

Dans une allocution à l'occasion, le ministre des Finances a affirmé que ce service était susceptible de créer "une véritable révolution numérique" dans le domaine des finances et des banques, en offrant aux citoyens "des services numériques rapides, pratiques et sûrs".

Il a souligné que les services de paiement mobile, "sont l'aboutissement d'un plan de travail et d'une stratégie minutieuse lancées par les autorités publiques, dans le cadre de l'application des dispositions de la loi monétaire et bancaire dans son volet inhérent au développement et à la mise en service de la stratégie nationale de paiement électronique, au titre d'une démarche visant à



renforcer l'inclusion financière en Algérie".

Le lancement de ce service marque une deuxième étape dans le processus de modernisation et de développement des modes de paiement, via la garantie d'un Switch paiements et virements, en reliant toutes les cellules des banques et celles d'Algérie poste au mobile, a ajouté le ministre.

Le paiement via TPE a déjà été développé auparavant, via les cartes interbancaires, et la généralisation du paiement électronique, la création d'agences bancaires numériques multiservices, le transfert de fonds et le paiement par smartphone auprès des banques et d'Algérie poste, a-t-il rappelé.

Le projet de la stratégie de développement des moyens de paiement scripturaux, prochainement soumis aux autorités

Le ministre a insisté, dans ce sens, sur l'importance de consentir davantage d'efforts pour généraliser les services du paiement mobile et "d'intensifier les actions pour faire la promotion de ces services, en expliquant la nature des produits aux citoyens, aux entreprises et instances".

Le ministre des Finances a passé en revue les indicateurs

d'évolution du e-paiement, rappelant que pour le paiement mobile, le nombre de transactions entre janvier et mars derniers a atteint plus de 13 millions de transactions pour une valeur de plus de 9 milliards DA, alors que le nombre de cartes interbancaires et des cartes d'Algérie poste a été estimé à plus de 17 millions de cartes au 31 mars, avec hausse du nombre de guichets automatiques (GAB), passé à plus de 3.868 distributeurs ayant enregistré plus de 45,9 millions d'opérations pour un montant global de plus de 859 milliards DA durant le 1er trimestre.

De son côté, le ministre de la Poste et des Télécommunications a affirmé que le lancement de ce service constituait "un bond qualitatif" pour le e-paiement en Algérie qui viendra renforcer l'efficacité et la sécurité des transactions financières, soulignant l'importance des infrastructures désormais garanties par le secteur des télécommunications en Algérie.

Face à la hausse du nombre de cartes "Eddahabia" d'Algérie poste, estimées à 13 millions d'unités, contre 6 millions seulement en 2020.

Pour sa part, le Gouverneur de la Banque d'Algérie a salué le lancement de ce nouveau service et son extension, soulignant qu'"il s'agit d'une autre étape dans la diversification

des moyens de e-paiement via le téléphone mobile, permettant de régler facilement différents paiements et d'effectuer des virements rapidement et avec aisance pour les citoyens, avec transfert instantané de la valeur de la transaction au commerçant.

Soulignant l'évolution notable du e-paiement via carte en Algérie ces dernières années, qui a augmenté de 28% entre 2021 et 2023, M. Taleb a affirmé que l'Algérie possédait "de nombreuses qualités pour le développement rapide du paiement via mobile, compte tenu du nombre total d'abonnés au réseau de téléphone mobile, sachant que le nombre de comptes bancaires est de près de 13 millions, en plus des 28 millions de comptes CCP".

M. Taleb a également annoncé que le Comité national des paiements (CNP), installé en avril dernier au niveau de la Banque d'Algérie, présentera "dans les semaines à venir, aux autorités publiques, le projet de Stratégie nationale de développement des moyens de paiement scripturaux pour approbation, visant à renforcer les transactions bancaires et à développer l'inclusion financière".

De son côté, le président du Conseil d'administration de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim), Youcef Lalmas, a souligné que la société accompagnerait ce service par des efforts de communication et d'éducation financière, en consultation avec les différentes parties prenantes de l'écosystème, notamment les associations professionnelles, les unions des commerçants, les établissements éducatifs et les universités, tout en cherchant à lancer d'autres services numériques en collaboration avec des institutions spécialisées dans la technologie financière.

STARTUPS

Lancement du concours national AgriTech Challenge 2024

Les ministres de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Chorfa, ont procédé, au lancement du concours AgriTech Challenge 2024, au siège de l'accélérateur public "Algeria Venture".

Cette initiative, organisée du 3 juin au 27 juillet 2024, intervient dans le cadre du programme de développement de l'innovation agricole (Innov'Agro), a indiqué un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

Le concours "AgriTech Challenge 2024", tend à renforcer l'entrepreneuriat technologique dans les domaines de l'agriculture, des nutriments et la transformation agricole en Algérie, ciblant les porteurs de projets développant des solutions innovantes (produits, services, consulting, prototypes...), dans divers domaines. Il s'agit de contrôler la traçabilité interne des produits agricoles, la maîtrise des niveaux des dangers des intrants agricoles, la numérisation des indicateurs des produits, la numérisation des intrants de production et de transformation agricole, notamment l'emballage écologique,

l'usage de la technologie Block Chain, pour assurer la transparence et la sécurité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. S'agissant de la lutte contre les maladies des plantes, ces domaines concernent le dépistage de ces maladies, le développement de solutions visant à rationaliser l'utilisation des traitements chimiques des cultures agricoles et l'utilisation de la biotechnologie pour le développement de cultures résistantes aux maladies. Concernant la culture et la gestion de l'eau d'irrigation, il s'agit de l'utilisation de techniques innovantes et des capteurs innovants pour surveiller les sols, les conditions météorologiques et les cultures, de gérer les intrants de la production agricole, d'utiliser l'analyse des données massives pour la planification agricole et l'agriculture de précision dans la gestion de l'eau d'irrigation, ajoute le communiqué.

Les domaines comprennent la culture hors-sol ou l'hydroponie, sans autant négliger de lutter contre la sécheresse par l'utilisation de la culture hors-sol, l'optimisation de l'utilisation de l'eau d'irrigation, la réutilisation et le recyclage de l'eau d'irrigation, et l'incorporation de nouvelles technologies pour gérer avec précision les ressources hydriques. Le programme Innov'Agro est financé par l'Union européenne (UE) et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), tandis que l'Agence allemande pour la coopération (GIZ) se charge de la mise en œuvre du programme. Les porteurs de projets sélectionnés participeront à une formation intensive (du 6 juillet au 8 juillet 2024) pour développer leurs solutions, avec un soutien et une orientation supplémentaire pendant deux semaines consécutives (du 13 au 26 juillet 2024) grâce à des sessions de formation virtuelles et en présentiel dirigées par des experts.

À la fin du programme, les participants présenteront leurs solutions à un panel d'experts pour sélectionner 4 lauréats qui bénéficieront de 5 jours de formation nationale ou internationale dans le cadre du programme Innov'Agro, selon le ministère.

Le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a invité les porteurs de projets dans le domaine de l'agrotechnologie à s'inscrire au concours national sur le site <https://agritech.dz>.

PÉTROLE

Le Brent sous les 80 dollars

Les cours du pétrole Brent, la référence européenne, ont glissé sous la barre des 80 dollars pour la première fois depuis février.

Vers 13H50 GMT, le Brent de la mer du Nord pour livraison en août perdait 2,17% à 79,35 dollars le baril, quand celui du WTI américain pour livraison en juillet cédait 2,51%, à 75,06 dollars.

Les 22 membres de l'alliance l'Opep+ se sont accordés dimanche sur l'extension jusqu'à fin 2025 de leurs coupes actuelles de production pour soutenir les cours de pétrole.

Le groupe va "prolonger le niveau de la production de pétrole brut" des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de leurs alliés "du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025", a fait savoir l'alliance dans un communiqué.



MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street termine sans direction

La Bourse de New York a terminé sans direction claire lundi, indisposée initialement par des indicateurs d'activité jugés décevants avant de se reprendre en fin de séance, tandis que les taux obligataires fléchissaient.

Le Dow Jones a fini dans le rouge (-0,30%), tandis que Nasdaq et S&P 500 ont progressé respectivement de 0,56% et 0,11%.

La séance avait commencé sous de

bons auspices, à la faveur du calendrier, le premier jour d'un mois incitant souvent les investisseurs à reprendre des positions.

Mais la température a chuté avec la publication de l'indice ISM, qui a mis en évidence un nouveau coup de frein de l'activité manufacturière aux Etats-Unis, à 48,7% en mai contre 49,2% en avril, sensiblement en-deçà des 49,6% attendus par les économistes. Les opérateurs ont aussi

relevé que l'indice des prix payés, inclus dans le rapport, était retombé de 60,9% à 57%.

Ces données ont bousculé le marché obligataire, et le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans est descendu jusqu'à 4,39%, au plus bas depuis deux semaines contre 4,49% vendredi en clôture.

Pour autant, les actions font mieux que résister et restent proche des niveaux records atteints ces dernières semaines.

Les Bourses chinoises en baisse à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert en repli mardi, dans le sillage d'une clôture mitigée à Wall Street après un indicateur d'activité jugé décevant.

Dans les premiers échanges à Hong Kong, l'indice Hang

Seng perdait 0,37% à 18.335,45 points. De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shanghai cédait 0,23% à 3.071,32 points, tandis que la place de Shenzhen était en baisse de 0,30% à 1.713,97 points.

La Bourse de Tokyo en baisse en matinée

La Bourse de Tokyo évaluait en repli mardi matin, sous l'effet d'une remontée du yen préjudiciable aux revenus à l'étranger des groupes exportateurs et dans le sillage d'une clôture mitigée à Wall Street après un indicateur décevant.

L'indice vedette Nikkei perdait 0,54% à 38.713,73 points vers 01H00 GMT et l'indice élargi Topix reculait de 0,24% à 2.791,33 points. La Bourse de New York a notam-

ment mal accueilli lundi la publication de l'indice ISM, qui a mis en évidence un nouveau coup de frein de l'activité manufacturière en avril aux Etats-Unis, faisant craindre un ralentissement de la première économie mondiale.

Le dollar remontait légèrement face au yen, à 156,39 yens pour un dollar vers 01H00 GMT contre 156,08 yens lundi à 21H00 GMT. La devise japonaise baissait

aussi par rapport à l'euro, qui s'échangeait pour 170,64 yens contre 170,19 yens la veille.

Le cours euro/dollar était quasi-stable, à un euro pour 1.0914 dollar.

Les cours du pétrole étaient en baisse: vers 19H50 GMT, le baril de WTI américain cédait 0,31% à 73,99 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord perdait 0,33% à 78,10 dollars.

La Bourse de Paris finit proche de l'équilibre

La Bourse de Paris a fini quasiment à l'équilibre (+0,06%) lundi, les investisseurs hésitant à l'orée d'une semaine qui devrait voir la Banque centrale européenne (BCE) abaisser ses taux pour la première fois depuis le début de son cycle de resserrement

monétaire. L'indice vedette CAC 40 a avancé de 5,15 points, à 7.998,02 points. Vendredi, l'indice avait terminé en légère hausse de 0,18% mais affichait une nette baisse de 1,26% sur la semaine. Les observateurs s'attendent à ce que la BCE y abaisse de 0,25 point de pour-

centage ses taux directeurs, compte tenu du ralentissement de l'inflation depuis un an, toujours au-dessus de l'objectif de 2%, et de la faible dynamique économique en zone euro. Cependant, cette première baisse est tellement acquise pour les marchés que les

investisseurs seront plutôt attentifs aux indices sur les prochaines étapes.

Le rendement des obligations de l'Etat français à échéance 10 ans s'est établi lundi à 3,05%, en légère baisse par rapport à la valeur de clôture de vendredi.

IATA

Près de cinq milliards de voyageurs aériens prévus dans le monde en 2024

Les compagnies aériennes s'attendent à transporter près de cinq milliards de passagers dans le monde cette année, dépassant largement le record de 2019, avant la pandémie de Covid-19, a annoncé lundi leur principale organisation.

L'Association internationale du transport aérien (Iata), réunie en assemblée générale à Dubaï (Emirats arabes unis), prévoit en outre que les compagnies dégageront en 2024 un bénéfice net mondial de 30,5 milliards de dollars sur un chiffre d'affaires sans précédent de 996 milliards

de dollars. Ces résultats espérés représentent "un énorme succès étant donné les récentes graves pertes dues à la pandémie", a remarqué le directeur général de l'Iata, Willie Walsh, face aux délégués de son organisation fédérant 320 compagnies aériennes représentant 83% du trafic mondial.

Les 4,96 milliards de passagers prévus cette année battaient largement le record de 4,54 milliards datant de 2019. L'association prévoyait jusqu'ici 4,7 milliards de voyageurs aériens en 2024. La crise sanitaire

avait fait plonger le secteur aérien dans des pertes abyssales. L'Iata les a évaluées à 183 milliards de dollars entre 2020 et 2022.

Les 30,5 milliards de dollars de bénéfices visés cette année marquent une hausse par rapport aux 25,7 milliards jusqu'ici projetés par l'Iata. Celle-ci estime qu'en 2023 les compagnies aériennes ont engrangé 27,4 milliards de dollars, contre 23,3 milliards mentionnés dans ses précédentes projections, en décembre dernier

CORÉE DU SUD

Feu vert pour des forages dans une réserve potentielle de pétrole et gaz

Le président sud-coréen Yoon Suk Yeol a donné son feu vert lundi pour des forages d'exploration d'une éventuelle réserve de pétrole et de gaz qui, selon lui, pourraient contenir jusqu'à 14 milliards de barils de ces matières premières.

Les forages débuteront plus tard cette année en mer de l'Est, également connue sous le nom de mer du Japon, au large de

la côte de Pohang. Les résultats sont attendus début 2025 et les réserves pourraient représenter jusqu'à 1,65 billion de dollars, a déclaré le ministre de l'Industrie Ahn Duk-geun.

La Corée du Sud est un important importateur d'énergie, et les réserves suffiraient à couvrir ses besoins en pétrole pendant quatre ans et en gaz pendant 29 ans, a déclaré M. Yoon dans un point de

presse. Le pays cherche des champs pétrolifères et gaziers sous-marins et a découvert l'équivalent de 45 millions de barils de gaz à la fin des années 1990.

"En tant que réserves en eaux profondes, cela peut être considéré comme une ressource d'exploration plus importante que les 11 milliards de barils de la réserve de Guyana en Amérique du Sud, considérée comme le plus grand projet

MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar en berne

Le dollar était en berne lundi, affecté par une nouvelle contraction de l'activité manufacturière aux Etats-Unis en mai.

Vers 19H55 GMT, le billet vert cédait du terrain vis-à-vis de la monnaie unique, qui s'appréciait de 0,45% à 1,0897 dollar pour un euro, un plus haut depuis fin mars.

Le Dollar Index qui compare le billet vert à un panier de grandes monnaies fondait de 0,50% à 104,15 points. Le yen gagnait 0,70% par rapport au dollar à 156,21 yens.

L'indice de la fédération professionnelle ISM a affiché 48,7 en mai, là où les économistes prévoient 49,5, contre 49,2 en avril.

De son côté, le peso mexicain dévissait dans la foulée des résultats de l'élection présidentielle au Mexique, perdant 4,06% face à la devise américaine, à 17,68 pesos pour un dollar.

ETATS UNIS

Lufthansa constraint à rembourser 775 millions de dollars pour annulations dues à la pandémie

Le ministère américain des Transports a obtenu de trois compagnies aériennes, notamment du groupe allemand Lufthansa, qu'elles remboursent près d'un milliard de dollars à des passagers pour annulations ou modifications importante de vols du fait de la pandémie de Covid-19.

Il précise lundi dans un communiqué que Lufthansa a accepté de restituer 775 millions de dollars et de payer une pénalité de 1,1 million, tandis que sa concurrente néerlandaise KLM a consenti à rembourser 113,3 millions de dollars et à s'acquitter d'une pénalité de 1,1 million également.

Par ailleurs, South African Airways a fait de même pour restituer 15,2 millions et payer une pénalité de 300.000 dollars.

"Lorsqu'un vol est annulé ou modifié de manière importante, vous ne devriez pas avoir à batailler avec la compagnie pour obtenir le remboursement de votre argent", a relevé Pete Buttigieg, ministre des Transports, cité dans le communiqué.

Le taux d'annulation de vols était inférieur à 1,2% en 2023 aux Etats-Unis, soit le niveau le plus bas en plus de dix ans malgré un record de vols programmés.

Le ministère a annoncé le 24 avril que les compagnies aériennes étaient désormais soumises aux Etats-Unis à une réglementation plus stricte en matière de remboursement et d'indemnisation des passagers en cas d'annulation, de modification ou de retard de vol, ou encore de bagages égarés.

Non seulement ces remboursements doivent être automatiques, mais le ministère a aussi, entre autres, défini précisément ce qu'était un "changement important": modification de l'heure d'arrivée ou de départ supérieure à trois heures pour un vol intérieur et à six heures pour un vol international, départ ou arrivée dans un aéroport différent, davantage d'escaliers, rétrogradation par rapport à la classe réservée, etc.

Le développement pétrolier de ce siècle", a déclaré M. Yoon. "Il est temps de passer à l'étape de forage exploratoire pour vérifier si le pétrole et le gaz existent réellement et quelle est l'amplitude des réserves", a-t-il ajouté.

Le gouvernement estime que les trois quarts des réserves sont du gaz et un quart du pétrole.

DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

"Hadj, secrets et finalités", thème d'une conférence scientifique à Alger

Le rectorat de Djamaâ El-Djazaïr a organisé, lundi à Alger, une conférence scientifique ayant pour thème: "Hadj, secrets et finalités", au cours de laquelle les participants ont mis en exergue les nobles significations spirituelles de ce pilier de l'islam.

A cette occasion, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini a affirmé que le choix de ce thème par le conseil scientifique de Djamaâ El-Djazaïr pour en débattre par les enseignants et les experts en jurisprudence (Fiqh) et en droit islamique, "découle de l'importance de l'aspect spirituel de ce rituel saint, qui nécessite d'en connaître les détails pour l'accomplir

comme il se doit". "Le pèlerin se vaque souvent à l'aspect juridictionnel de l'accomplissement de ce rituel", a-t-il déclaré, avant de souligner "l'importance de l'aspect spirituel qui doit être reconnu avant même de se rendre sur les lieux saints", étant donné que "la foi dans le pèlerinage se veut de l'importance spirituelle de ce rituel". "Il ne s'agit pas seulement d'un pèlerinage

ou de rituels à accomplir, mais plutôt des finalités de la foi dont le hadji doit faire preuve", a-t-il ajouté. Les travaux de cette conférence scientifique abritée par l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques "Dar El Quran" de Djamaâ El-Djazaïr, ont vu plusieurs interventions notamment sur les significations spirituelles des rituels du Hadj, la bonne conduite du pèlerin et la finalité de ce rituel.

CONSTANTINE

Mise en terre de près de 500 arbustes d'ornement à travers différents sites urbains (association)

Près de 500 arbustes d'ornement ont été mis en terre, lundi, dans divers sites urbains de la wilaya de Constantine, à l'initiative de l'Association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE), dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin de chaque année), a-t-on appris de son président, Abdelladjid Sebih. Les actions de plantation entreprises sont ciblé, entre autres, les quartiers Boussouf (3ème tranche) Daksi Abdesselam au chef-lieu de wilaya, la cité Bekira dans la

commune de Hamma Bouziane et le nouveau pôle urbain 6.000 logements (AADL) à la commune de Didouche Mourad, l'unité de voisinage (UV) 21 à la circonscription administrative Ali Mendjeli en plus de quelques sites d'habitation relevant de la commune de Messaoud Boudjeriou et de la ville Massinissa (El Khroub), a précisé à l'APS le même responsable. Des ateliers scientifiques, de sensibilisation et d'information sur l'importance de préserver l'environnement à destination des élèves de différents cycles scolaires,

ont été lancés à travers l'organisation des sorties vers la forêt d'El Baâraouïa dans la commune d'El Khroub, la station de tri de déchets de la commune d'Aïn Smara en plus de la pépinière implantée sur les hauteurs de Djebel Ouahed (Constantine), a-t-il ajouté.

Selon le président de l'Association, des actions d'entretien des espaces verts et des aires de jeux, de nettoiement ont été réalisées au titre d'un programme lancé depuis le 1er juin dernier et devant se poursuivre jusqu'au 8 du même mois, et ce, en étroite

collaboration avec plusieurs partenaires à l'instar de la direction de l'Environnement, de la Conservation des forêts et des assemblées populaires communales (APC), a encore indiqué M. Sebih. Il est à signaler que 1.000 plants d'arbustes, toutes espèces confondues, ont été mis en terre dans plusieurs communes de la wilaya de Constantine, dans le cadre du Plan vert de l'exercice 2024, réalisé par l'Association, ayant ciblé des structures scolaires et de la jeunesse et des sports ainsi que des zones urbaines et suburbaines.

MILA

Des citernes de gaz propane pour alimenter les zones d'ombre de Sidi Khelifa

Les services de la commune de Sidi Khelifa (Sud de Mila) ont entamé dernièrement l'installation de citernes de gaz propane au profit des habitants des zones d'ombre de cette collectivité locale, a-t-on appris lundi auprès du chef de daïra de Mila, Noureddine Hamloui. Le même responsable a ajouté que dans le cadre des efforts d'amélioration du cadre de vie des populations des zones d'ombre, les services de la commune de Sidi Khelifa, relevant de la daïra de Mila, ont octroyé

une enveloppe financière de près 10 millions DA pour l'acquisition de 13 citernes de gaz pour l'approvisionnement des habitants des groupements de maisons éparsillées de plusieurs zones d'ombre. L'opération concerne les mechetas Sidi Belaid, Bin Djebline et Lefkalin qui ne sont pas raccordés au réseau de gaz naturel, selon la même source qui a précisé que l'installation de ces citernes de gaz propane a débuté à la mi-mai passé et se poursuivra jusqu'à toucher l'ensemble des zones

d'ombre programmées. Dans le cadre de la prise en charge par l'Etat des préoccupations des habitants de ces zones, une route de quatre km a été réalisée pour désenclaver les localités de Lefkalin et Sidi Belaid et alentours et faciliter les mouvements de leurs habitants, a indiqué le chef de daïra. Ce projet a nécessité une enveloppe financière de près de 40 millions DA dégagés du programme des plans communaux de développement (PCD), selon la même source.

MASCARA

Lancement d'un projet de raccordement de 1.470 foyers au gaz naturel dans la commune de Sig (wilaya)

Un projet a été lancé, lundi, pour raccorder 1.470 foyers de la commune de Sig (wilaya de Mascara) au réseau de distribution de gaz, a-t-on appris auprès de la cellule de communication des services de la wilaya. Cette opération, dont la cérémonie de lancement a été supervisée par le wali, Farid Mohammadi, à la faveur de sa visite dans les communes de Sig et Boughenni, a ciblé trois regroupements d'habitat rural, à savoir "Boudadi", "Khrouf" et "Chtéibo",

dans la commune de Sig, qui comprend la réalisation de 1.900 mètres linéaires de réseau de transport de gaz, ainsi qu'une station de compression de cette source énergétique. Une enveloppe financière de l'ordre de 163,4 millions DA a été allouée pour la réalisation de ce projet, dans le cadre du programme de raccordement des zones d'ombre, a-t-on expliqué. Le chef de l'exécutif de la wilaya a déclaré, à l'occasion, que ce projet sera achevé avant

l'hiver prochain, a-t-on fait savoir. Une fois le raccordement de ces zones terminé, il est prévu que le taux de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans les groupements d'habitat rural de la commune de Sig atteindra plus de 70 pc, selon la même source. Par ailleurs, M. Mohammadi, a donné, au cours de cette visite, le coup d'envoi d'un projet de réalisation d'un axe routier reliant hâf "Belha El hadj", dans la ville de Boughenni, à la loca-

lité de "Zagħdo", dans la même collectivité locale, sachant que l'opération comprend la réalisation d'une route, d'un pont, des travaux d'aménagement extérieur et la réalisation de l'éclairage public dans le même quartier. Après son achèvement, cette route permettra aux citoyens, notamment ceux résidant dans la localité rurale de "Zagħdo", de gagner en raccourci, soit 1 km au lieu de 11 km qu'ils parcourraient auparavant, a-t-on ajouté.

MÉDÉA

Plusieurs parcelles de céréales sauvées d'un incendie à Bouskene (Protection civile)

Plusieurs parcelles de cultures céréalières menacées par un incendie qui s'est déclaré lundi dans une exploitation agricole située dans la commune de Bouskene à l'est de Médéa, ont été sauvées, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Le déploiement rapide des unités d'intervention de la Protection civile de Ben-Slimane sur

un foyer d'incendie qui s'est déclaré dans l'après-midi, au lieu-dit Sehahla, dans la commune de Bouskene, a permis de protéger des parcelles de céréales s'étendant sur plus de deux cent hectares, a-t-on indiqué.

Le départ de feu, qui menaçait de s'étendre à l'ensemble de l'exploitation, a été vite maîtrisé grâce à cette in-

tervention qui a permis d'éviter la propagation des flammes vers les parcelles de céréales proches du foyer d'incendie, a-t-il précisé. Un stock récent de bouteilles de pailles qui se trouvait sur l'exploitation touchée par l'incendie a également été protégé lors de cette intervention, a-t-on conclu.

APS

TLEMCEN

Réalisation de 20 transformateurs électriques pour renforcer le réseau durant la saison estivale (société)

La société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Tlemcen a réalisé 20 transformateurs électriques pour renforcer le réseau pendant la saison estivale, a indiqué lundi un communiqué de la cellule de communication de cette société.

"Afin d'assurer la qualité de service aux clients en énergie électrique, durant la saison estivale, 19 transformateurs électriques d'une capacité de 5.200 KV ampères ont été réalisés sur un réseau haute tension d'une longueur de 22,29 km et un réseau basse tension d'une longueur de 31,63 km, en plus d'un autre transformateur de type "SKID" à hâf "Boujmil", dans la commune de Mansourah, comprenant trois départs, et ce à l'effet de renforcer le réseau électrique dans la wilaya", selon le document. La même source a ajouté que l'entreprise, en coordination avec la Conservation des forêts de la wilaya, a établi un plan de prévention contre les incendies comprenant plusieurs travaux forestiers sur une superficie de 67,5 ha, à savoir l'élagage des arbres, l'ouverture et l'entretien de tranchées pare-feu sous les réseaux électriques de Nedroma, Aïn El Kebira, Aïn Fezza, ainsi que la forêt "Dzarifat" à Aïn Gherba.

Le programme de permanence a été, en outre, renforcé, ainsi que toutes les équipes des services techniques d'électricité, au nombre de 8, de même que les petites équipes d'intervention au niveau de 12 agences commerciales, qui ont été mobilisées et renforcées en moyens matériels et humains pour assurer une intervention rapide et efficace en cas d'alerte, a-t-on conclu.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Saisie de plus d'un quintal de kif traité et arrestation de dix individus à Naâma et M'Sila (Sûreté nationale)

Les éléments des Brigades de recherche et d'intervention des wilayas de Naâma et de M'Sila ont saisi, la semaine dernière, dans deux opérations distinctes, plus d'un (1) quintal de kif traité et arrêté dix (10) individus, a indiqué lundi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Les éléments des Brigades de recherche et d'intervention des Sûretés de wilaya de Naâma et de M'Sila ont "démantelé, la semaine dernière, deux réseaux criminels qui s'adonnaient au trafic illicite de drogues", mettant ainsi fin à leur activité qui "s'étendait de la partie ouest à différentes régions du pays", selon le communiqué, qui précise qu'"un (1) quintal et 25 kg de kif traité ont été saisis et dix (10) individus arrêtés dans ce cadre". A Naâma, l'opération menée sous le contrôle du parquet territorialement compétent s'est soldée par "la saisie de 94 kg de kif traité, de sommes d'argent en monnaie nationale et en devise, dont le dirham marocain, et de cinq (5) véhicules utilisés dans l'activité criminelle" et "l'arrestation de huit (8) individus", a souligné la même source. A M'Sila, "plus de 31 kg de kif traité bien dissimulés dans le coffre d'un véhicule ont été saisis et deux (2) individus ont été arrêtés", a indiqué le communiqué, ajoutant que les mis en cause avaient été déférés devant les juridictions territorialement compétentes.

ORAN

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'escroquerie

Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de sept individus, spécialisé dans l'escroquerie via les réseaux sociaux, faisant 100 victimes, a-t-on appris, lundi, de la Sûreté de wilaya.

Cette opération fait suite à des enquêtes ouvertes par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers, après que certaines victimes ont porté plainte contre une fausse agence de tourisme, qui attirait ses victimes par le biais de campagnes publicitaires et d'offres alléchantes sur les pages Facebook et Instagram, concernant la fourniture de visas pour le tourisme et les études, ainsi que des offres d'emploi et de résidence dans les pays de l'Union européenne et au Canada, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques.

Les investigations ont révélé un premier préjudice financier, objet d'escroquerie, estimé à plus de 40 millions de dinars et 13.500 euros, alors que le nombre de victimes a atteint 100 personnes et risque d'augmenter, a-t-on indiqué.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales et une extension de compétences, sept individus ont été arrêtés et placés en détention provisoire, après leur présentation devant la justice, selon la même source.

INDE**56 morts dus à la canicule au cours des trois derniers mois**

Au moins 56 personnes ont trouvé la mort et près de 25.000 cas d'insolation présumés ont été enregistrés en raison de la canicule au cours des trois derniers mois en Inde, selon des médias locaux citant le ministère fédéral de la Santé.

"Il y a eu au moins 56 morts d'insolation confirmés dans le pays entre mars et mai, dont 46 au cours du seul mois de mai, selon les statistiques du gouvernement central (fédéral)", a rapporté lundi le journal local Hindustan Times. Selon ce journal, les responsables de nombreux Etats ont hésité à classer les

morts comme dus à la chaleur en l'absence d'autopsie. Selon les statistiques, le Madhya Pradesh est l'Etat qui a enregistré le plus grand nombre de décès dus à la chaleur, soit 14 décès, suivi par le Maharashtra avec 11 décès. La même source indique que 24.849 cas d'insolation ont été recensés dans tout le pays

depuis le 1er mars. Les températures ont battu des records cette année en Inde. De nombreuses régions d'Inde ont subi une vague de chaleur incessante au cours des deux dernières semaines, avec des températures maximales dépassant les 45 degrés Celsius, voire les 50 degrés Celsius dans certaines zones.

AFRIQUE DU SUD**12 morts dans des inondations, selon un nouveau bilan**

Douze personnes sont mortes en Afrique du Sud, dans les provinces de la côte est ouverte sur l'Océan Indien, dans des inondations provoquées par de fortes précipitations accompagnées de vents violents, ont indiqué lundi soir les autorités locales.

Dans la province de l'Eastern Cape (sud-est), "le bilan se dresse actuellement à sept morts", a déclaré à des médias le porte-parole de la municipalité de Nelson Mandela Bay. Plus de 2.000 personnes ont été évacuées, notamment des fa-

milles installées dans des cabanes de fortune de bidonvilles. La municipalité a lancé un appel aux dons en nature, comme des couvertures, de la nourriture ou des vêtements. Près de Durban, dans la région voisine du KwaZulu-Natal (est), "cinq personnes ont malheureusement perdu la vie (...) et des dizaines sont actuellement soignées pour des blessures", a déploré dans un communiqué le gouvernement provincial.

En 2022, la ville portuaire et ses environs avaient été frappés par les

pires inondations connues dans l'histoire du pays. Des pluies diluviales avaient déclenché d'impressionnantes coulées de boue qui avaient tout emporté sur leur passage. Plus de 400 personnes avaient péri et les destructions s'étaient montées à plusieurs millions d'euros.

Lundi soir, les équipes de secours étaient encore déployées dans les deux provinces. Des images fournies par les autorités montrent des maisons rasées par les intempéries, des routes submergées et des arbres

arrachés. L'électricité a été coupée par endroits.

Les fortes précipitations se concentrent pour le moment sur la côte est mais les services météorologiques ont publié des alertes concernant quatre provinces sur les neuf que compte l'Afrique du Sud. Selon l'institut national de météorologie, le pays est frappé par de fortes pluies et une vague de froid, un système dépressionnaire appelé "cut-off low", qui peut provoquer de fortes pluies, de la grêle, des vents violents ou encore des chutes de neige.

INONDATIONS EN ALLEMAGNE**Au moins quatre morts dans le sud du pays**

Les inondations dans le sud de l'Allemagne ont provoqué la mort d'au moins quatre personnes, une "catastrophe" qualifiée d'"avertissement du changement climatique" par le chancelier Olaf Scholz.

Le sud de la Bavière et du Bade-Wurtemberg, les deux Etats régionaux les plus méridionaux de l'Allemagne, sont victimes de pluies diluviales depuis vendredi et des milliers de personnes continuent d'être évacuées.

Le bilan des morts s'élève désormais à quatre avec la découverte à Schorndorf, dans le Bade-Wurtemberg (sud-ouest), des corps d'un

homme et d'une femme, selon la police lundi.

Quelques heures auparavant avait été annoncée la découverte à Schorndorf (Bavière) du cadavre d'une femme de 43 ans. Dimanche avait été signalé le décès d'un pompier volontaire de 42 ans, tandis qu'un autre de 22 ans est toujours porté disparu.

En visite à Reichenhofen, en Bavière, l'un des endroits les plus affectés par les fortes averses et inondations, Olaf Scholz a estimé que ce genre d'événements météorologiques se multipliaient.

Dans les régions inondées, la

circulation des trains est très difficile, ont constaté les chemins de fer allemands, la Deutsche Bahn. Des annulations et des retards sont à prévoir, ont-ils indiqué sur leur site. Il est notamment impossible de relier Munich à partir de trains venant de Stuttgart, Wurtzbourg et Nuremberg.

L'Allemagne reste traumatisée par des inondations meurtrières en juillet 2021. Des cours d'eau étaient sortis subitement de leurs lits dans l'ouest du pays, faisant plus de 180 morts et détruisant villages, ponts et routes.

AFGHANISTAN**L'UNICEF accélère son aide aux enfants afghans sur fond d'inondations**

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) intensifie ses efforts d'aide humanitaire au profit de dizaines de milliers d'enfants en Afghanistan qui souffrent des inondations persistantes affectant des régions telles que celles de Baghlan, de Badakhshan et de Ghor, a rapporté lundi le site d'informations de l'ONU. Les inondations dévastatrices qui ont frappé l'Afghanistan récemment ont fait environ 350 morts, dont de nombreux enfants, et ont détruit plus de 7.800 foyers, faisant plus de 5.000 familles déplacées. L'UNICEF a répondu à la crise en fournissant aux communautés affectées des denrées essentielles

telles que l'eau potable et des kits d'hygiène comprenant savon, brosse à dent et d'autres produits, selon la même source.

L'agence a également organisé des séances de formation sur le lavage de main et le bon stockage de l'eau afin d'aider à atténuer les risques provoqués par cette catastrophe naturelle en cours. Le représentant de l'UNICEF en Afghanistan, Tajuddin Oyewale, a souligné la nécessité pour la communauté internationale de "redoubler d'efforts et d'investissements pour aider les communautés à atténuer l'impact des changements climatiques sur les enfants et à s'y adapter".

HAWAÏ**Le volcan le plus actif d'Hawaï entre en éruption**

Le volcan le plus actif d'Hawaï est entré en éruption, a annoncé lundi l'Institut géologique américain (USGS). La lave a commencé à émerger du sommet du célèbre volcan "Kilauea", ce qui a incité l'USGS à relever le niveau d'alerte à rouge.

Cette éruption pourrait durer de quelques heures à quelques

jours, a indiqué un porte-parole de l'institut.

Les autorités surveillent de près le volcan à la recherche de signes d'activité croissante ou décroissante, a précisé la même source. Les éruptions passées du Kilauea se sont révélées destructrices. Une forte coulée de lave a détruit plus de 600 propriétés en 2018 alors

qu'elle se déplaçait du sommet du Kilauea jusqu'à l'océan.

Le volcan s'est formé sous l'eau il y a environ 280.000 ans, selon le National Park Service. Il est entré en éruption presque continuellement de 1983 à 2018, puis de nouveau à partir de 2020. Une éruption récente a duré de septembre 2021 à décembre 2022.

BRÉSIL**Le changement climatique a "doublé" la probabilité des inondations historiques dans le sud du pays**

Les inondations historiques dans le sud du Brésil ont été rendues deux fois plus probables par le changement climatique, qui a "intensifié" les pluies torrentielles causées par le phénomène cyclique El Niño, selon une étude publiée lundi.

En deux semaines, l'équivalent de trois mois de précipitations s'est abattu sur l'Etat du Rio Grande do Sul, "un épisode extrêmement rare, qui ne devrait se produire qu'une fois tous les 100 à 250 ans", selon l'étude du réseau scientifique World Weather Attribution (WWA).

Des crues dantesques ont submergé des villes entières et dévasté des champs à perte de vue dans cet Etat agricole aussi vaste que le Royaume-Uni. Le dernier bilan officiel fait état de 172 morts et 42 disparus. Près de 600.000 personnes ont dû quitter leur domicile.

"Les chercheurs ont estimé que le changement climatique a rendu cet épisode deux fois plus probable et de 6 à 9 % plus intense", explique WWA dans un communiqué. El Niño, phénomène météorologique naturel associé au réchauffement de la surface des océans, a exacerbé de 3 à 10 % les précipitations dans le sud du Brésil, selon ce réseau qui analyse le lien entre ce type de catastrophe et le dérèglement climatique.

"Le changement climatique amplifie l'impact d'El Niño dans le sud du Brésil, en rendant un épisode extrêmement rare plus fréquent et plus intense", affirme Regina Rodrigues, une des auteurs de l'étude.

Selon cette chercheuse de l'Université de Santa Catarina, dans le sud du Brésil, trois des quatre pires inondations de l'histoire de Porto Alegre, capitale du Rio Grande do Sul, ont eu lieu "ces neuf derniers mois", ce qui est "très rare".

Et ce, malgré le fait qu'El Niño se soit atténué ces derniers mois, le cycle actuel semblant toucher à sa fin, ouvrant la voie au retour probable du phénomène opposé, La Nina, synonyme de températures mondiales plus fraîches.

Avant l'année dernière, quand trois inondations majeures dont une causée par un cyclone avaient déjà fait plusieurs dizaines de morts, le sud du Brésil avait été relativement épargné depuis une soixantaine d'années.

Porto Alegre, métropole de 1,4 million d'habitants, est située au bord du lac Guaiuba, alimenté par cinq rivières. La ville était dotée d'un système de protection à base de digues et de vannes après les inondations majeures de 1941 et de 1967.

Ce dispositif était censé contenir une montée du niveau de l'eau du Guaiuba pouvant aller jusqu'à six mètres. Mais il a commencé à être dépassé dès que le niveau de 4,5 mètres a été atteint.

Les chercheurs du WWA estiment par ailleurs que la déforestation et l'urbanisation effrénée de villes comme Porto Alegre ont "aggravé les impacts" de cette catastrophe climatique sans précédent.

L'étude cite notamment la perte de 22% de la végétation native de la région en moins de quatre décennies, pour laisser place notamment à des champs de soja. Maja Vahlberg préconise de "mettre en place des politiques qui rendent la population moins vulnérable, en augmentant la protection face aux crues et en restaurant les écosystèmes", afin d"éviter des morts et limiter les dégâts matériels".

MIGRANTS MORTS**DANS LA MANCHE****Deux hommes recherchés par la France arrêtés au Royaume-Uni**

La police britannique a annoncé lundi l'arrestation de deux hommes recherchés par les autorités françaises après la mort fin avril d'une petite fille de sept ans, et de quatre autres migrants tombés d'une embarcation en tentant de traverser la Manche. Les deux hommes, "âgés de 19 et 24 ans, ont été arrêtés (...) jeudi 30 mai", à Londres, a indiqué l'Agence nationale anti-criminalité (NCA), dans un communiqué. "Ils sont recherchés par les autorités françaises, soupçonnés d'être responsables de la mort" de la fillette, a-t-elle ajouté. Une procédure d'extradition "est en cours", a précisé la police, ajoutant que les deux hommes, présentés à un juge samedi, comparaîtront de nouveau vendredi.

"Ces arrestations sont le résultat d'une enquête menée par les autorités françaises avec le soutien de la NCA" et d'autres partenaires, s'est félicité le responsable adjoint des enquêtes au sein de l'agence, Craig Turner.

Le 23 avril, une centaine de personnes avaient pris place à bord d'une embarcation de fortune et pris la mer tôt le matin, mais le moteur s'était arrêté à quelques dizaines de mètres du rivage et des personnes étaient tombées à l'eau. Trois hommes, une femme et la fillette sont mortes, et une cinquantaine de migrants ont été secourus, puis débarqués en France, tandis que les autres ont repris la route vers le Royaume-Uni. La NCA œuvre depuis à les identifier et au moins quatre personnes ont été arrêtées jusqu'ici par les autorités britanniques.

APS

JIJEL

Des interventions chirurgicales "délicates" effectuées à l'hôpital Mohamed Seddik Benyahia

Des interventions chirurgicales "délicates" sont effectuées depuis dimanche à l'hôpital Mohamed Seddik Benyahia de Jijel par des médecins spécialistes dans le cadre des échanges d'expériences entre hôpitaux, a indiqué le directeur de cet établissement hospitalier, Layeb Rezki.

"Plus de 40 patients bénéficieront de ces interventions chirurgicales qui ont lieu en marge des premières journées médico-chirurgicales internationales de la wilaya de Jijel", a précisé le même responsable en marge de l'ouverture de cette manifestation à la maison de la culture Omar Oussédik.

Ces opérations supervisées par des médecins spécialistes du pays et de l'étranger du 2 au 6 juin courant s'inscrivent dans le cadre de la prise en charge des patients de la wilaya de Jijel ainsi que la formation des praticiens des divers services hospitaliers, a ajouté la même source.

Les malades concernés par ces actes chirurgicaux ont bénéficié de consultations préalables dans les spécialités de chirurgie orthopédique, pédiatrie, chirurgie esthétique (bec de lievre), oncologie et neurologie, a-t-on fait savoir.

De son côté, le directeur de wilaya de la santé, Abderrahmane Atout, a indiqué dans son intervention que ces premières journées médico-chirurgicales permettent le développement des compétences des ressources humaines du secteur de la santé, relevant que ces journées seront instituées en tradition annuelle.

TLEMCEN

Entrée en service d'un hôpital de 60 lits à Marsa Ben M'hidi en juillet prochain (wilaya)

Un hôpital de 60 lits entrera en service, le 5 juillet prochain dans la commune de Marsa Ben M'hidi (Tlemcen), a indiqué, mercredi, un communiqué de la cellule de communication de la wilaya.

La même source a précisé que le taux d'avancement des travaux de réalisation de cette structure sanitaire a atteint 85% et que les travaux d'aménagement extérieurs liés aux réseaux d'électricité et de gaz, de raccordement à l'eau potable et autres, et seront achevés entre le 20 et le 30 juillet prochain.

D'autre part, les contrats et accords avec les fournisseurs ont été tous approuvés pour procéder, ensuite, à la dotation de cet hôpital de tous les équipements nécessaires, notamment ceux liés à la radiologie, IRM, aux laboratoires et autres, une fois les travaux d'aménagement externe achevés, selon le communiqué.

Cette structure médicale permettra de prendre en charge les patients résidant dans les environs de la commune de Marsa Ben M'hidi, en leur assurant des prestations sanitaires de qualité et de prendre en charge les vacanciers malades en provenance de l'intérieur et de l'extérieur du pays, selon le communiqué.

A noter que la commune de Marsa Ben M'hidi attire, chaque année, plus de 4 millions de vacanciers durant la saison estivale.

EL BAYADH

Début des consultations et des opérations chirurgicales à l'hôpital Mohamed-Boudiaf

Une équipe médicale constituée de médecins spécialistes du Centre hospitalo-universitaire Dr Damerdjii-Tidjani de Tlemcen a entamé, dimanche, des consultations et des opérations chirurgicales à l'Etablissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf d'El Bayadh, a-t-on appris de la directrice de cette structure hospitalière, Houmi Lamia.

Mme Houmi a indiqué que cette initia-

tive, qui intervient dans le cadre du jumelage entre le Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen (CHU) et l'hôpital d'El Bayadh (EPH), est assurée par un staff médical constitué de 20 praticiens spécialistes dans la chirurgie générale, la cardiopathie, la traumatologie, les maladies infectieuses et en ophtalmologie.

Les consultations devant être effectuées dans le cadre de cette initiative, qui durera

LUTTE CONTRE LE TABAGISME Journée d'information et de sensibilisation contre le tabac à Alger

Une journée d'information et de sensibilisation a été organisée lundi à Alger à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, avec la participation de spécialistes et experts.

Organisée par la Société algérienne de pneumologie (SAP) et le service d'épidémiologie et de médecine préventive au CHU de Beni Messous, cette journée scientifique a été l'occasion pour les spécialistes d'alerter sur le danger du tabac et de la cigarette électronique qui touche de plus en plus les jeunes, appelant par la même occasion à "mettre en œuvre le guide d'aide au sevrage tabagique".

A ce propos, le Pr Amel Leila Rebouh, épidémiologiste au CHU Beni Messous et membre du comité de lutte anti-tabac, a indiqué que le guide d'aide au sevrage tabagique se veut "un outil pratique pour les praticiens pour aider toute personne ayant arrêté la cigarette".

Elle a relevé, à ce propos, que des unités spécialisées ont été

mises en place au niveau des 58 wilayas du pays pour accompagner les personnes fumeuses dans le sevrage tabagique.

Pour sa part, le Pr Ahmed Kadi, pneumologue et allergologue, a insisté sur la nécessité de sensibiliser les fumeurs sur les dangers du tabagisme afin de pouvoir combattre ce phénomène.

Intervenant sur le même thème, le Pr Mohamed Chetibi, chef de service cardiologie au CHU Beni Messous, a fait savoir que le tabac demeure "le premier facteur de risque de mort", appelant à "aider ce type de patients par des solutions médicalementes et une prise en charge totale". A noter que la Journée mondiale sans tabac a été placée cette année sous le thème "Protéger les enfants de l'ingérence de l'industrie du tabac".

Le tabagisme responsable de 35% des grossesses extra-utérines (spécialiste)

Le tabagisme serait responsable de 35% des grossesses extra-utérines, selon des études effectuées sur le plan international, a indiqué Dr Temlali Assia, spécialiste en épidémiologie et médecine préventive, lors d'une journée de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, organisée à l'établissement hospitalier d'Oran (EIH).

Cette spécialiste, qui a fait une présentation sur les effets du tabagisme sur la fertilité et la grossesse, a expliqué que des études faites au niveau international affirment que la consommation du tabac provoque 35% des grossesses extra-utérines. Elle a souligné que les grossesses

extra-utérines engagent le pronostic vital de la maman, puisqu'elles peuvent provoquer des hémorragies internes et la mort subite, ajoutant que dans certains cas la maman peut subir l'ablation de l'appareil reproductif en entier.

L'intervenante a également souligné que le tabagisme, actif et passif, augmente les risques de fausses couches, au cours des premiers mois de la grossesse, de trois fois, ajoutant qu'il est également une cause de l'accouchement prématuré.

S'agissant du développement du fœtus, elle a affirmé que le tabagisme provoque un retard de croissance intra-

utérin, avec des impacts sur le développement du cerveau et des poumons.

Pour sa part, Dr Bellahouel Amine, spécialiste en épidémiologie et médecine préventive à l'EIH d'Oran, a axé son intervention sur le tabagisme chez les adolescents, soulignant qu'un nombre important d'adolescents fumeurs ont recours à la cigarette électronique.

"La cigarette électronique ne génère pas de fumée et beaucoup de parents, qui ne savent pas à quoi elle ressemble, la confondent avec un stylo, ce qui la rend très attractive pour les adolescents, qui fument à l'insu de leur entourage familial", a-t-il souligné.

MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION Créer un consensus autour de la prise en charge de la douleur (Rencontre)

Les participants à la 2ème rencontre du service de médecine physique et de réadaptation de l'EIH d'Oran, ouverte samedi, ont insisté sur la nécessité de créer un consensus autour de la prise en charge de la douleur.

Organisée par le service de médecine physique et de réadaptation, en collaboration avec le service d'épidémiologie et de médecine préventive de l'EIH d'Oran, cette rencontre qui prend fin dimanche a été axée sur le thème "La douleur en médecine physique et de réadaptation".

"Cette année, les recommandations de cette rencontre ont pour objectif de créer un consensus et d'unifier et d'améliorer les pratiques des médecins MPR dans la prise en charge de la douleur neuropathique, afin d'avoir une visibilité nationale", a indiqué la cheffe de service de médecine physique et de réadaptation à l'EIH d'Oran, El Alabed Fadia, dans une déclaration à l'APS en marge des activités de cette rencontre. "La prise en charge de la

douleur en médecine physique, notamment la douleur neuropathique, est confrontée en Algérie à la problématique de l'absence de consensus et il existe plusieurs protocoles pour la prise en charge de la douleur dans cette spécialité, mais il n'y pas de consensus", a-t-elle souligné, ajoutant que l'objectif de cette rencontre, qui réunit des spécialistes de différentes régions du pays, "est de mettre en place des recommandations et des positions de consensus".

Cette rencontre réunit des médecins, soignants, psychologues, infirmiers, kinésithérapeutes et chercheurs, et ce, "pour l'amélioration de la prise en charge de la douleur des patients et de leurs proches-aidants", a-t-elle noté.

Pour sa part, Pr Bensaber Ouassini, chef de service de médecine physique et réadaptation au CHU de Sidi Bel Abbès, a fait savoir que la prise en charge de la douleur est difficile et complexe, partout dans le monde.

"L'idée est de proposer ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter devant les situations les plus courantes", a-t-il expliqué, ajoutant que cette rencontre sera sanctionnée par des recommandations établies par plusieurs spécialistes sur des propositions de consensus.

MALADIES NEUROMUSCULAIRES Exposition à Alger sur les équipements orthopédiques

Une exposition sur les équipements orthopédiques nécessaires à la vie quotidienne des personnes souffrant de handicap a été organisée, dimanche à Alger. "L'exposition propose aux personnes concernées les équipements disponibles en Algérie et leur explique les procédures à suivre pour acquérir ce matériel", a indiqué le président de l'Association nationale des malades neuromusculaires, Akli Aknine, organisatrice de l'événement.

Indiquant que les enfants étaient les plus touchés par les maladies neuromusculaires dues au dysfonctionnement génétique, M. Aknine, a fait savoir que "plus de 35.000 personnes sont atteintes de ces maladies rares" en référence à une étude réalisée par le professeur en neurologie au CHU de Bab El-Oued, Masmoudi Ahmed Nacer.

Les myopathies congénitales sont des maladies rares d'origine génétique qui touchent le muscle. Elles se manifestent par une faiblesse musculaire apparaissant généralement dès la naissance ou dans les premiers mois.

ateur de la santé des malades, sachant que cette approche revêt une grande importance dans la diminution du nombre des transferts des malades de la région vers les wilayas du Nord du pays, de même qu'elle constitue une réelle opportunité pour consolider les échanges entre les médecins et les agents paramédicaux des deux wilayas, a fait savoir la même source.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: plus de 3 500 enfants risquent de mourir de malnutrition aiguë

Plus de 3 500 enfants palestiniens confrontés à une malnutrition aiguë risquent de mourir à Ghaza, les restrictions sionistes sur l'aide ayant détruit le système de santé du territoire et l'accès à la nourriture, ont averti les autorités de l'enclave palestinienne.

Le bureau des médias à Ghaza a déclaré dimanche que "les politiques de famine, de pénurie alimentaire, de manque de suppléments nutritionnels et de refus d'aide, de l'occupation avaient un impact dévastateur sur la santé des enfants".

Selon la source, "3 500 enfants souffrent de malnutrition aiguë, ce qui les expose à la mort, à des maladies infectieuses et retardent leur croissance et leur développement".

Jonathan Crakes, chef du département de communication du

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Palestine, a déclaré que "la situation actuelle à Rafah (sud de Ghaza) est un désastre pour les enfants".

"Si les fournitures nutritionnelles, notamment les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi utilisés pour traiter la malnutrition chez les enfants, ne sont pas distribuées, le traitement de plus de 3 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sera interrompu", a prévenu Crakes.

La semaine dernière,

les chiffres de l'ONU ont montré que l'approvisionnement global en aide humanitaire à Ghaza avait diminué des deux tiers depuis le 7 mai, date du début de l'attaque terrestre sioniste sur la ville palestinienne de Rafah.

Matthew Hollingsworth, directeur du Programme alimentaire mondial pour la Palestine, a prévenu que les personnes déplacées allaient manquer d'aide et a déclaré : "Il nous reste environ une semaine avant que l'aide que les personnes déplacées ont reçue en

avril et début mai ne s'épuise". Dans une déclaration commune, des organisations telles que Médecins sans frontières (MSF), Oxfam et Save the Children ont exprimé leurs inquiétudes face à l'accélération des décès dus à la faim, à la maladie et au refus d'assistance médicale.

Le poste frontière de Rafah a été fermé pour la quatrième semaine consécutive. Les ONG ont demandé à plusieurs reprises la réouverture du passage pour permettre l'arrivée de l'aide humanitaire.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Plus de 7.000 cas suspects de variole du singe signalés depuis le début de 2024 (officiel)

Un total de 7.396 cas suspects de variole du singe, dont 371 mortels, ont été signalés en République démocratique du Congo (RDC) depuis le début de 2024, a annoncé lundi le ministère congolais de la Santé dans un rapport.

Selon le compte rendu, 22 des 26 provinces du pays ont rapporté au moins un cas suspect en 2024. La province de l'Équateur (ouest) est la plus touchée avec 4.003 cas suspects signalés depuis le début de cette année.

En décembre 2022, le ministère congolais de la Santé a averti qu'une épidémie de variole simienne avait été découverte à l'échelle nationale. En 2023, un cumul de 14.626 cas suspects a

été notifié, dont 654 décès, soit une mortalité de 4,5%.

En début mai, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est alarmée du fait que la situation actuelle était "gravement préoccupante", en raison de l'augmentation soutenue des cas suspects par rapport aux années précédentes, avec une charge importante parmi les populations plus jeunes, en particulier les enfants de moins de 15 ans, qui constituent la majorité des cas suspects et des décès.

En avril dernier, une réunion régionale d'urgence de haut niveau sur la variole du singe en Afrique avait été convoquée à Kinshasa, capitale de la RDC, rassemblant douze ministres de

la Santé de la région africaine, dans le but d'élaborer des stratégies communes pour prévenir cette maladie et intervenir efficacement contre elle en Afrique.

"Nous devons empêcher la RDC de devenir la source de transmission transfrontalière, et notre partenariat doit donner la priorité à la santé des personnes touchées", a estimé le directeur général des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), Jean Kaseya, lors de la réunion. La variole du singe, détectée pour la première fois chez des singes de laboratoire en 1958, se transmet d'animaux sauvages tels que les rongeurs aux humains, ou d'un homme à un autre.

FINLANDE

Un tribunal rejette une plainte contre les réglementations anti-Covid

Un tribunal finlandais a rejeté une plainte déposée contre l'Etat par un homme qui s'était vu refuser d'être servi dans un café pendant la pandémie de Covid-19 car il ne pouvait présenter de certificat de vaccination.

L'incident s'est produit en décembre 2021 dans un café du centre d'Helsinki. L'homme avait décidé de poursuivre l'Etat finlandais et

l'entreprise alimentaire finlandaise Fazer, où il voulait s'asseoir, jugeant avoir été victime d'une décision discriminatoire qui violait ses droits. Il exigeait une indemnisation de 20.000 euros.

A l'époque, la réglementation finlandaise autorisait cafés et restaurants à exiger, ou pas, un pass sanitaire pour pouvoir être servi. Le tribunal du district

d'Helsinki a rejeté l'action en justice et ordonné au plaignant de payer 105.000 euros de dommages-intérêts à l'Etat finlandais dans un délai d'un mois et 16.460 euros de frais de justice à Fazer.

Dans son jugement, le tribunal a noté que "le plaignant était au courant de l'exigence d'un pass sanitaire quand il est entré dans le café", qui avait affiché

cette disposition à l'extérieur de l'établissement.

Cette affaire avait attiré l'attention des mouvements anti-vaccination à l'étranger, en raison de l'opposition similaire aux mesures adoptées dans d'autres pays", a rappelé Niko Pyrhonen, chercheur spécialisé dans les médias alternatifs à l'université d'Helsinki.

LUTTE CONTRE LES PANDÉMIES

Les pays de l'OMS prolongent les négociations sur un accord

Les négociations sur un accord de prévention et de lutte contre les pandémies sont prolongées au maximum pour un an, afin de surmonter les différends et sauvegarder les acquis,

ont décidé les pays membres de l'OMS samedi à Genève.

Ils ont également adopté des amendements au Règlement sanitaire international - un cadre juridiquement contraignant

pour répondre aux urgences de santé publique - pour y introduire la notion d'"urgence pandémique" et "plus de solidarité et d'équité", selon un communiqué de l'OMS.

SOUDAN DU SUD

Le pays reçoit un premier lot de vaccins contre le paludisme

Le gouvernement du Soudan du Sud a reçu vendredi une première livraison de 645.000 doses de vaccin contre le paludisme, qui seront injectées dans le programme d'immunisation de routine du pays, rapportent des médias.

La ministre de la Santé, Yolanda Awel Deng, citée par les médias, a déclaré que les vaccins contre le paludisme seraient distribués dans 28 comtés du pays.

"Le paludisme est une préoccupation majeure pour notre pays. Nous sommes dévoués à réduire l'impact du paludisme et à améliorer le résultat en termes de santé pour nos enfants", a déclaré Mme Deng aux journalistes à Juba, capitale du Soudan du Sud.

De son côté, le représentant adjoint du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Soudan du Sud, Obia Achien, a déclaré que ce pays était l'un des plus durement confrontés de la région au paludisme, avec près de 7.630 cas et 18 décès liés à cette maladie chaque jour, selon des estimations.

En 2022, le Soudan du Sud a enregistré une envolée vertigineuse de 76 % du nombre de cas de paludisme rapportés, a-t-il indiqué, soulignant le besoin urgent d'une intervention efficace.

EPIDÉMIE DE DENGUE

L'OMS exprime son inquiétude face au nombre élevé de cas dans le monde

Un rapport publié jeudi soir par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) montre que le nombre d'infections par la dengue a augmenté à l'échelle mondiale au cours des cinq dernières années et que la situation est particulièrement alarmante dans le continent américain cette année.

Le rapport indique que plus de 7 millions de cas de dengue ont été signalés dans les Amériques en avril dernier, dépassant de loin les 4,5 millions de cas signalés pour l'ensemble de 2023.

L'OMS a déclaré : "Compte tenu de l'ampleur de l'épidémie actuelle de dengue et des risques potentiels d'expansion de la propagation à l'échelle mondiale, le risque global au niveau mondial est toujours évalué comme élevé, et la dengue reste donc une menace mondiale pour la santé publique".

Il convient de noter que la dengue est une maladie virale potentiellement mortelle qui se propage par les moustiques dans les régions tropicales et subtropicales.

Fin avril dernier, l'OMS avait reçu des informations selon lesquelles environ 7,6 millions de personnes avaient été infectées dans 90 pays, y compris certaines parties du sud de l'Europe. Au total, 3,4 millions de cas ont été confirmés.

CORNE DE L'AFRIQUE

Les épidémies augmentent après les fortes pluies

La région de la Grande Corne de l'Afrique a enregistré une rerudescence des épidémies suite aux récentes fortes pluies qui ont provoqué des inondations massives, a indiqué l'Autorité intergouvernementale pour le développement en Afrique de l'Est (IGAD) dans un rapport publié jeudi.

Selon l'IGAD, les maladies pour lesquelles des épidémies ont été enregistrées sont le choléra, le paludisme, la rougeole, la dengue, la fièvre jaune, la polio et l'anthrax, qui sont toutes directement liées à des événements climatiques extrêmes.

"L'Ethiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan et l'Ouganda font face à des épidémies de choléra, exacerbées par les récentes inondations. En Ethiopie, 14.632 cas et 114 décès ont été signalés dans 90 zones de 11 régions entre le 1er janvier et le 28 avril", a indiqué l'organisation régionale africaine.

L'IGAD a observé que les sept pays de la Corne de l'Afrique, à savoir Djibouti, l'Ethiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan et l'Ouganda, étaient confrontés à une augmentation des cas de paludisme.

De même, l'organisation a déclaré que les flambées de rougeole étaient actives dans tous les pays, l'Ethiopie enregistrant 20.580 cas et 162 décès liés à la fin du mois d'avril, et la Somalie rapportant 360 cas suspects.

D'autre part, quatre pays, dont le Kenya, réagissent à la dengue, tandis que la fièvre jaune est active au Soudan du Sud.

Selon l'IGAD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), quelque 74,9 millions de personnes dans la région souffrent d'une grave insécurité alimentaire à la suite des inondations et ont un besoin urgent d'aide humanitaire.

APS

ARTHROSE

Quelle activité pour protéger ses articulations ?

Pour soulager les articulations rendues douloureuses par l'arthrose, l'important c'est de bouger. Si les activités physiques sont toutes préférables à la sédentarité, certaines sont plus conseillées que d'autres. Ce sont celles qui font travailler le corps sans à-coups. On vous dit quelles.

C'est parce qu'elle renforce la musculation qui entoure les articulations, protège les articulations. "Les articulations doivent être stabilisées et pour cela il faut de bons muscles pour les soutenir", précise le Dr François Rannou, rhumatologue et rééducateur à l'hôpital Cochin (Paris). Etre en bonne forme physique limite aussi les risques de traumatismes comme les entorses ou les luxations qui favorisent ensuite l'arthrose. Bouger régulièrement aide enfin à maintenir un poids stable. Le surpoids étant particulièrement néfaste pour les articulations des genoux. Mais que les sports ne suffisent pas, il n'est pas pour autant question de se lancer dans la préparation d'un marathon. Pour la majorité d'entre nous, il s'agit avant tout de lutter contre la sédentarité explique le professeur Rannou. Sédentarité que les confinements successifs ont renforcé depuis un an, pour le plus grand malheur de nos articulations !

LA MARCHÉ TONIQUE LE CORPORELS DES PIEDS À LA TETE

Accessible à tous, à tout âge, la marche entretenir le corps en douceur. Elle stimule les muscles, intensifie l'élimination des toxines et prévient aussi l'usure des tissus articulaires.

Marcher une demi-heure par jour, d'un bon pas, sans rythme excessif suffit pour se muscler les jambes. Balancer les bras permet en outre de faire travailler les mus-



cles des épaules, des bras et du dos. "Pour marcher, une simple paire de chaussures de sport suffit. Pour les adeptes de la marche plus sportive, toutes les marques proposent des chaussures de randonnée basses (dites également "à tige basse") sensiblement plus lourdes que les running, avec une semelle plus épaisse et cramponnée", explique le docteur Laurent Grange,

LE VÉLO ASSOPLIT LES GENOUX

Moyen de transport idéal en

rhumatologue au CHU de Grenoble. Pour bien faire, il faudra faire chaque jour au moins 6000 pas et atteindre les 10 000 pas est encore mieux. Une marche de 30 minutes soit 2,5 km environ correspond à 4000 pas.

LA NATATION MUSCLE EN DOUCEUR

Aller à la piscine une fois par semaine est recommandé. En effet, grâce à l'eau qui porte, tous les muscles et les articulations du corps sont soulagés par la flottaison. La natation est accessible à tous, quels que soient l'âge, le poids, ou encore la condition physique. Si vous habitez près de la mer, profiterez-en dès que la température de l'eau est suffisamment élevée pour vous permettre de l'apprécier. Deux exercices cependant : ne pas pratiquer la brasse papillon quand on souffre de la colonne vertébrale ou des lombaires, ni le crawl quand le rameur.

6/9 - L'arthrose des vertèbres dorsales

Elle touche les vertèbres situées au milieu du dos. Mais elle est plus rare que l'arthrose des autres vertèbres. Un conseil antalgique : faites infuser une tasse de fleurs de bruyère séchée dans 2 litres d'eau. Ajoutez cette infusion à l'eau du bain et restez dans la baignoire au moins 20 min en rajoutant progressivement de l'eau chaude pour laisser les principes actifs pénétrer dans l'articulation.

6/9 - L'arthrose des lombaires

Elle touche les vertèbres situées sous les lombes du dos. La douleur empirera quand on effectue certains mouvements. Une recette antalgique : les bains de vapeur soulagent les tensions. Placez un diffuseur d'huiles essentielles dans la salle de bains, versez-y 10 gouttes d'essence de romarin à cinéole et 10 gouttes de pin sylvestre. Laissez les essences se diffuser pendant 10 mn.

6/9 - L'arthrose de la hanche

Egalemennt appelée coxarthrose, elle se manifeste plus tardivement (le plus souvent après 60 ans). La douleur, très gênante à la marche, se manifeste généralement dans le pli de l'aïne, parfois au niveau des fesses. Une recette antalgique : versez 10 gouttes d'huile essentielle de bouleau dans un cuillère à soupe d'huile d'olive. Allongez-vous et massez simultanément vos deux hanches avec cette huile de massage. Répétez matin et soir.

6/9 - L'arthrose du genou

Egalement appelée gonarthrose, c'est la forme d'arthrose la plus fréquente chez les femmes de plus de 50 ans (le nombre de cas a doublé depuis les années 60). Des phénomènes inflammatoires associés et le gonflement de l'articulation sont fréquents. Une recette antalgique : versez 15 cl de vinaigre de cidre dans le même volume d'eau et faites chauffer, sans faire bouillir. Imbibez une petite serviette de toilette et appliquez sur le genou pendant 20 min.

6/9 - L'arthrose de la cheville

Egalemennt appelée coxarthrose, elle se manifeste plus tardivement (le plus souvent après 60 ans). La douleur, très gênante à la marche, se manifeste généralement dans le pli de l'aïne, parfois au niveau des fesses. Une recette antalgique : versez 10 gouttes d'huile essentielle de bouleau dans un cuillère à soupe d'huile d'olive. Allongez-vous et massez simultanément vos deux hanches avec cette huile de massage. Répétez matin et soir.

6/9 - L'arthrose des cervicales

Ella peut toucher tous les doigts mais

ville comme à la campagne, le vélo est à faire (mais avec un casque !). Son intérêt santé spécifique : il tonifie les muscles des jambes et renforce les ligaments qui deviennent ainsi plus souples, donc moins sujets aux tendinites. La force exercée au niveau des articulations notamment du genou est bien plus faible que celle exercée lors de la course. Donc on ne se fait pas mal si on a les genoux fragiles, d'autant qu'on a désormais la possibilité de rouler sur un vélo à assistance électrique. Le vélo d'appartement est aussi une très bonne solution. Evitez juste de longues séances lorsque vous avez des poussées douloureuses au niveau des mains, car vous aurez du mal à bien tenir le guidon.

6/9 - L'arthrose du coude

Aller à la piscine une fois par semaine est recommandé. En effet, grâce à l'eau qui porte, tous les muscles et les articulations du corps sont soulagés par la flottaison. La natation est accessible à tous, quels que soient l'âge, le poids, ou encore la condition physique. Si vous habitez près de la mer, profiterez-en dès que la température de l'eau est suffisamment élevée pour vous permettre de l'apprécier. Deux exercices cependant : ne pas pratiquer la brasse papillon quand on souffre de la colonne vertébrale ou des lombaires, ni le crawl quand le rameur.

6/9 - L'arthrose des cervicales

Elle touche les vertèbres du cou, le plus souvent au niveau du bas du cou (le fameux coup du lapin). Cela entraîne un raidissement et une gêne pour tourner la tête, ainsi qu'une douleur chronique. Une recette antalgique : versez 20 cl d'huile

d'olive et 30 gouttes d'huile essentielle de gaúthérie couchée dans un flacon. Mélanguez et massez délicatement votre cou avec cette huile 3 fois par jour.

6/9 - L'arthrose de l'épaule

Elle est assez rare et fait généralement suite à un traumatisme qui a fragilisé les tissus articulaires. Les mouvements sont moins amples et on a du mal à soulever un objet lourd. Une recette antalgique : matin et soir, massez généreusement votre épaule avec une huile aux essences (20 cl d'huile d'olive + 30 gouttes d'huile essentielle de gaúthérie + 15 gouttes d'huile essentielle de romarin).

6/9 - L'arthrose des doigts

Elle peut toucher tous les doigts mais

Arthrose : on corrige les idées reçues

ARTHROSE : TOUT CE QUI EST BAUX

Il faut bouger le moins possible. Au contraire, il ne faut pas s'économiser et conserver une activité physique pour garder sa tonicité. C'est aussi l'un des moyens à prévenir l'arthrose. L'idéal : les sports dans l'eau, le rameur, le vélo... Pour ceux qui veulent commencer une activité physique, l'aide d'un kinésithérapeute est souvent préconisée.

C'est un signe de vieillesse normal. Certes, l'arthrose est plus fréquente quand on vieillit, mais tout le monde n'en souffre pas. 35 % des arthrosiques ont commencé à avoir mal avant l'âge de 40 ans. Ce que l'on fait subir à ses articulations compte sans plus que ça.

Plus les signes sont avancés à la radio, plus il faut à mal. Non. La douleur n'est pas toujours permanente et l'arthrose, servies en imagerie, surtout dans l'arthrose de la hanche. On peut être gêné pour marcher alors que, sur le cliché, les dégâts semblent peu importants. Et on peut avoir des signes d'arthrose sur sa radio et pas de douleur.

- Les genoux sont assez touchés à la radio, précis à mal. Non. La douleur n'est pas toujours permanente et l'arthrose, servies en imagerie, surtout dans l'arthrose de la hanche. On peut être gêné pour marcher alors que, sur le cliché, les dégâts semblent peu importants. Et on peut avoir des signes d'arthrose sur sa radio et pas de douleur.

Comment faire ?

En position assise au sol, jambes tendues, pieds légèrement écartés et orteils relevés vers le plafond, effectuez lentement une flexion du tronc en avant, les doigts tendus, pour essayer de toucher ou de dépasser ses orteils. Puis maintenez la position de flexion maximale pendant 5 secondes.

Comment interpréter le test ?

Si les doigts dépassent les orteils :

Si les orteils ne touchent pas, mais sont assez proches (6 mm de côté des orteils), il faut travailler sa souplesse : si les doigts sont à plus de 3 cm des orteils, la souplesse est trop faible, la travailleur doit être une priorité. À noter : si l'on arrive à toucher ses orteils quelques centimètres de côté sur un plan, ce n'est pas bon !

ARTHROSE : TOUT CE QUI EST VRAI

- La douleur est le premier signe. Au début, elle apparaît plutôt en fin de journée, lorsqu'on rentre chez soi. L'engourdissement. Puis par passes pendant lesquelles elle est plus vive et s'accompagne d'un gonflement de l'articulation.

- La chaleur soulage les douleurs. Une bouteille ou un cataplasme chauffant appliqués sur la zone douloureuse suffisent au début au répit d'un mouvement au sport ou au travail. La douleur apparaît de manière progressive. Un conseil antalgique : faites ramoller au bain-marie 4 cuillères à soupe de beurre de karité et ajoutez 5 gouttes huile essentielle de menthe poivrée et 15 gouttes d'huile essentielle de pin sylvestre. Laissez refroidir et sucrez dans un petit pot de crème. Massez le coude douloureux régulièrement pendant la nuit.

6/6 - L'arthrose du coude

Elle aussi est assez rare. Elle est généralement due à la répétition d'un mouvement au sport ou au travail. La douleur apparaît de manière progressive. Un conseil antalgique : faites ramoller au bain-marie 4 cuillères à soupe de beurre de karité et ajoutez 5 gouttes huile essentielle de menthe poivrée et 15 gouttes d'huile essentielle de pin sylvestre. Laissez refroidir et sucrez dans un petit pot de crème. Massez le coude douloureux régulièrement pendant la nuit.

6/6 - L'arthrose de la cheville

Elle touche les vertèbres du cou, le plus souvent au niveau du bas du cou (le fameux coup du lapin). Cela entraîne un raidissement et une gêne pour tourner la tête, ainsi qu'une douleur chronique. Une recette antalgique : versez 20 cl d'huile

d'olive et 30 gouttes d'huile essentielle de gaúthérie couchée dans un flacon. Mélanguez et massez délicatement votre cou avec cette huile 3 fois par jour.

6/6 - L'arthrose des cervicales

Elle touche les vertèbres du cou, le plus souvent au niveau du bas du cou (le fameux coup du lapin). Cela entraîne un raidissement et une gêne pour tourner la tête, ainsi qu'une douleur chronique. Une recette antalgique : versez 20 cl d'huile

d'olive et 30 gouttes d'huile essentielle de romarin.

6/6 - L'arthrose des doigts

Elle peut toucher tous les doigts mais

UNION AFRICAINE

L'UA alerte sur la recrudescence des conflits et des changements anticonstitutionnels en Afrique

L'Union africaine (UA) a mis en garde lundi contre les effets combinés de l'escalade des conflits et de la recrudescence des changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique, "des phénomènes qui menacent les fondements démocratiques et la sécurité" dans le continent.

"L'Afrique assiste malheureusement à une escalade des conflits dans des régions comme la Corne de l'Afrique, le Sahel et l'est de la République démocratique du Congo", a déploré Al-hajji Sarjoh Bah, responsable de la gestion des conflits au sein du Département des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité de la Commission de l'UA, au cours d'une réunion sur le thème de la paix et de la sécurité à Addis-Abeba.

De tels événements "créent des yides qui sont exploités par les groupes terroristes et les extrémistes violents, tandis que des



acteurs extérieurs déstabilisent nos sociétés et entravent nos progrès vers une paix durable", a souligné M. Bah, notant que l'UA avait fourni une aide essentielle aux Etats membres touchés par les conflits afin d'atténuer l'im-

pact de la violence et de l'instabilité.

Il a appelé à des efforts concertés pour consolider les initiatives continentales en matière de paix et de sécurité, pour mieux répondre aux conflits et aux situations d'urgence sur le continent.

Le responsable a également souligné la nécessité urgente de s'attaquer aux retombées négatives des tensions géopolitiques actuelles, qui ont encore exacerbé les défis auxquels l'Afrique est confrontée en matière de paix et de sécurité.

Egypte

Un nouveau gouvernement attendu dans les prochains jours

Le président égyptien Abdel-Fattah al-Sissi a demandé au Premier ministre Mostafa al-Madbouly de former un nouveau gouvernement, après que celui-ci a présenté lundi la démission du gouvernement actuel, a annoncé la présidence égyptienne dans un communiqué.

Al-Madbouly s'est vu confier la tâche de former un nouveau gouvernement composé de personnes "hautement qualifiées, compétentes et expérimentées

pour s'atteler à la réalisation de multiples objectifs", selon le communiqué.

Al-Sissi souhaite que ce nouveau gouvernement "donne la priorité au maintien de la sécurité nationale égyptienne dans le contexte des défis régionaux et internationaux, développe les secteurs de la santé et de l'éducation, poursuive les efforts en direction d'un renforcement de l'engagement politique, et consolide les précédentes réussites en matière

de sécurité, de stabilité et de lutte antiterroriste".

Il a aussi demandé au nouveau gouvernement de "persister sur la voie de la réforme économique en s'efforçant d'attirer et d'augmenter les investissements, d'encourager la croissance du secteur privé et de limiter la hausse des prix et l'inflation". Le communiqué a précisé, par ailleurs, que le gouvernement actuel restera en fonction jusqu'à la formation du prochain gouvernement.

AFRIQUE DU SUD

L'ANC perd sa majorité absolue au Parlement (commission)

L'ANC au pouvoir en Afrique du Sud depuis trente ans a perdu sa majorité absolue au Parlement pour la première fois de son histoire, ne recueillant que 159 sièges sur 400, selon les résultats consolidés annoncés dimanche par la commission électorale.

L'Alliance démocratique (DA), premier parti d'opposition, a obtenu 87 députés, contre 49 parlementaires pour le nouveau parti populaire mené par l'ex-président Jacob Zuma (MK), qui devient la troisième force politique du pays.

Le président Cyril Ramaphosa, ainsi que les dirigeants d'autres partis, étaient présents à cette proclamation organisée par la commission électorale près de Johannesburg, mais l'ex-président Jacob Zuma ne s'est pas montré. Le président Ramaphosa a salué cette "victoire pour (la) démocratie" avec ces élections législatives qu'il a qualifiées de "libres, équitables, crédibles et pacifiques".

Pendant la campagne, "partis et candidats ont par-

fois divergé, souvent avec force. Ils ont exprimé une grande variété de points de vue, souvent opposés les uns aux autres. Il s'agit là d'une caractéristique bienvenue et nécessaire d'une démocratie robuste", a-t-il salué.

Mais alors que l'ANC a déclaré dimanche son intention de discuter avec d'autres partis politiques dans l'objectif de former un gouvernement de coalition, le président Ramaphosa a rappelé que les Sud-Africains "attendent des partis pour lesquels ils ont voté qu'ils trouvent un terrain d'entente, qu'ils surmontent leurs différences, qu'ils agissent et travaillent ensemble" pour le bien commun.

"Chaque parti sort de cette élection avec un mandat basé sur les engagements qu'il a pris envers l'électorat", a-t-il souligné. Mais ils "partagent tous un mandat général, celui de travailler en partenariat les uns avec les autres et avec la société en général,

afin de construire un pays inclusif, uni et prospère".

L'ANC s'engage à former un gouvernement reflétant la volonté du peuple

Le Congrès national africain (ANC), parti historiquement au pouvoir en Afrique du Sud, mais qui a perdu sa majorité au Parlement cette semaine, s'est engagé dimanche à former un gouvernement de coalition à même de refléter la volonté du peuple.

"Les électeurs ont montré qu'ils attendaient des dirigeants de ce pays qu'ils travaillent en-

semble dans l'intérêt de tous", a déclaré Fikile Mbalula, secrétaire général du parti. "Les résultats envoient un message clair à l'ANC. Nous voulons assurer au peuple sud-africain que nous avons entendu leurs préoccupations, leurs frustrations et leur mécontentement", a-t-il ajouté.

Pour rappel, après le dépouillement de 99,91% des bulletins

de vote des législatives tenues mercredi, l'ANC du président Cyril Ramaphosa a obtenu seulement 40,2% des voix exprimées. Il reste toutefois le parti le plus important au Parlement. Selon la loi en vigueur, c'est la nouvelle Assemblée qui sera chargée d'élire le prochain président.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'investiture du nouveau gouvernement se tiendra entre les 10 et 11 juin (officiel)

L'investiture du nouveau gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) se tiendra entre les 10 et 11 juin, plus de cinq mois après que le président Félix Tshisekedi a été investi pour un second mandat, a déclaré lundi soir Vital Kamerhe, président de l'Assemblée nationale.

L'investiture du nouveau gouvernement, conduit par la Première ministre Judith Tuluka Suminwa, nommée en avril dernier, "interviendra entre le 10 et le 11 juin" devant l'Assemblée nationale, a indiqué M. Kamerhe. Selon la Constitution de la RDC, le nouveau gouvernement pourra prendre ses fonctions après que l'Assemblée nationale aura approuvé le programme national de Mme Tuluka à la majorité absolue. Ce nouveau gouvernement, dévoilé fin mai dernier, est composé de 55 membres, dont la Première ministre, six vice-Premiers ministres et dix ministres d'Etat, par rapport aux 57 membres du remaniement de mars 2023. Parmi les 54 membres, il y a 30 nouvelles figures, 15 ministres du précédent gouvernement reconduits à leurs postes et neuf autres reconduits, mais mutés à d'autres fonctions.

"C'est une coalition de différents partis, il y a eu des discussions, (...) des compromis", a indiqué Erik Nyindu, directeur de la communication de la présidence, expliquant pourquoi la publication du gouvernement avait pris du temps, avant l'annonce. Lors des élections générales tenues en décembre 2023, Félix Tshisekedi avait été réélu pour un second mandat, avec la coalition Union sacrée, composée de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) du président et de ses partis alliés, ayant remporté la majorité à l'Assemblée nationale qui compte 500 sièges.

Nouveaux affrontements entre les FARDC et le M23

Les combats se poursuivent au Nord-Kivu, dans l'est de la RD Congo, en proie à une rébellion depuis plus de deux ans du groupe armé M23, ont rapporté lundi des médias. Des combats ont une nouvelle fois été signalés dimanche aux environs de Kanyabayonga, principalement au sud de la localité, sur les axes qui mènent vers Rutshuru, dans le territoire de Rutshuru, et vers Nyanzale et Mweso dans le territoire du Masisi. Depuis près d'une semaine, l'armée congolaise et ses alliés se battent contre les rebelles du M23, pour le contrôlé de cette cité stratégique du territoire de Lubero. Elle est en effet considérée comme un verrou contrôlant les accès à Butembo et Béni, situées plus au nord. Selon plusieurs sources, Kanyabayonga s'est vidée, dès jeudi, d'une partie de ses habitants alors que la commune accueillait déjà un grand nombre de déplacés. Environ 50 000 ménages sont arrivés ces dernières semaines. Ils ont dû reprendre la route vers d'autres localités. Samedi, la Monusco (mission de paix de l'ONU) a renforcé sa présence dans la zone. La mission onusienne a annoncé des opérations avec les Forces armées congolaises pour sécuriser les personnes déplacées et leur fournir des soins médicaux. Et des patrouilles conjointes se poursuivent dans les environs de la cité. Selon les derniers chiffres des Nations unies, près de 1,5 million de personnes ont été obligées de fuir leur habitation depuis le début de ce conflit entre l'armée congolaise et les rebelles du M23.

Un responsable onusien appelle à davantage d'efforts pour s'attaquer aux causes des conflits

Le Coordonnateur humanitaire des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC), Bruno Lemarquis, a appelé les partenaires de la RDC à œuvrer pour s'attaquer aux causes des conflits et protéger les civils dans la province du Sud-Kivu dans l'est du pays, notamment à la lumière du retrait de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation (MONUSCO) de cette région.

"L'important est de toujours travailler plus en profondeur pour s'attaquer aux causes des conflits depuis leurs racines, qui apparaissent fréquemment dans cette province, notamment les conflits fonciers, l'exploitation des ressources naturelles et les flux financiers illégitimes", a déclaré Lemarquis, cité lundi par l'Agence de Presse Congolaise. Le responsable onusien a exprimé l'espoir que le désengagement de la mission MONUSCO de cette province ne laisserait pas un vide qui pourrait potentiellement nuire à la protection des civils et au reste des acquis réalisés par la province. Il a ajouté: "De nombreux déplacés étaient sous la protection quasi exclusive de la MONUSCO, il faudra donc éviter l'absence d'une telle protection, ainsi que la très difficile livraison de l'aide humanitaire dans cette province, compte tenu de la présence de problèmes majeurs liés aux infrastructures de transport sur son territoire". Il convient de noter que le Conseil de sécurité de l'ONU a annoncé en décembre dernier sa décision de retirer la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), 25 ans après son déploiement sur le territoire congolais, malgré ses inquiétudes face à l'escalade de la violence dans le pays notamment à l'est.

Un plan de "désengagement" en trois étapes a été convenu entre les Nations unies et la République démocratique du Congo. La première phase comprend le retrait des soldats et des policiers de la mission de l'ONU de la province du Sud-Kivu, qui avait été fixé au 30 avril 2024, et celui des membres civils le 30 juin.

PALESTINE

La situation humanitaire à Ghaza a atteint un niveau catastrophique (président kazakh)

Le président du Kazakhstan, Kassym-Jomart Tokaïev, a déclaré lundi que la situation humanitaire à Ghaza "avait atteint un niveau catastrophique", réitérant le soutien de son pays en faveur de la création d'un Etat palestinien avec El Qods pour capitale.

"Presque toutes les grandes organisations internationales ont qualifié la situation humanitaire en Palestine d'inacceptable. En fait, elle a atteint un niveau catastrophique", a déclaré Tokaïev lors d'une réunion avec les présidents des parlements des Etats membres de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC), tenue dans la ville d'Almaty, selon un communiqué de la présidence kazakhe.

Le président kazakh a réitéré la position du Kazakhstan "en faveur de la création d'un Etat palestinien avec El Qods-Est pour capitale, sur la base de la solution à deux Etats". Enfin, le président kazakh s'est félicité de l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 10 mai reconnaissant le droit à la Palestine de devenir membre à part entière de l'organisation onusienne.

LIBAN

Deux martyrs dans des frappes sionistes

Deux personnes sont tombées en martyrs lundi dans des frappes de drone de l'armée sioniste dans le sud du Liban, a indiqué un média d'Etat. "Un drone ennemi a visé une voiture (...) avec quatre missiles, entraînant la mort d'une personne" en martyr, près du village de Zrariyé, a indiqué l'agence de presse officielle Ani. L'Ani

a également fait état d'un martyr et d'un blessé dans une frappe similaire visant une moto dans la localité de Naqoura, sans plus de détails. Depuis trois jours, l'entité sioniste a intensifié ses bombardements sur les villages du sud du Liban, où au moins six personnes sont tombées en martyrs depuis vendredi.

IRAN

Le chef du Parlement annonce sa candidature à la présidentielle

Le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, s'est déclaré lundi candidat à l'élection présidentielle anticipée du 28 juin, quelques heures avant la clôture des candidatures, selon des médias sur place. Plus d'une cinquantaine de personnes ont enregistré leur candidature pour le scrutin anticipé visant à remplacer le président Ebrahim Raissi, décédé dans un accident d'hélicoptère le 19 mai. Le processus se terminera à 18H00 (heure locale). Agé de 62 ans, Mohammad Bagher Ghalibaf a récemment été reconduit à la prési-

dence du Parlement après les législatives de mars.

"Si je ne me présente pas aux élections, le travail que nous avons commencé ces dernières années pour résoudre les problèmes économiques du peuple, ne sera pas achevé", a-t-il déclaré après avoir déposé sa candidature au ministère de l'Intérieur. Cet ancien commandant du Corps des Gardiens de la révolution a déjà tenté sa chance à trois reprises à la présidentielle. Il a terminé quatrième du scrutin de 2005, puis deuxième en 2013 avant de retirer sa candidature juste avant le jour du scrutin en 2017 pour soutenir Ebrahim Raissi, vaincu par Hassan Rohani. Mohammad Bagher Ghalibaf a été maire de Téhéran entre 2005 et 2017. Les candidatures à la présidentielle devront être validées d'ici au 11 juin par le Conseil des gardiens de la Constitution, un organe non élu chargé de superviser le processus électoral. La campagne débutera le lendemain. Parmi les candidats figurent l'ancien président Mahmoud Ahmadinejad, l'ex-président du Parlement Ali Larjani, et le négociateur du dossier nucléaire Saïd Jalili.

PORTUGAL

Le gouvernement annonce un durcissement de la politique migratoire

Le gouvernement portugais de droite modérée, arrivé au pouvoir en mars, a annoncé lundi un durcissement de la politique migratoire du pays ibérique, devenue une des plus ouvertes d'Europe sous le précédent exécutif socialiste.

"Nous voulons mettre fin à certains mécanismes donnant lieu à un abus excessif de notre disponibilité à accueillir" les immigrés, a déclaré le Premier ministre Luis Montenegro en présentant une série de mesures devant ouvrir la voie à "un nouveau cycle de gestion des flux migratoires".

Le nouveau gouvernement a notamment décidé d'abroger une disposition en vigueur depuis 2018 et qui permettait aux immigrés de demander à être régularisés en démontrant qu'ils travaillaient depuis au moins un an en cotisation pour la sécurité sociale, tout en étant entrés illégalement sur le territoire portugais.

Montenegro a reconnu que le Portugal avait besoin de migrants pour faire face à son "déclin démographique", mais il a également estimé qu'il fallait "éviter

l'extrême qui consiste à ne pas contrôler les entrées dans le pays". L'année dernière, quelque 180.000 immigrants ont été régularisés, selon des données encore provisoires citées par le gouvernement. Crée à l'automne dernier après la dissolution de l'ex-police des frontières, l'agence gouvernementale pour les migrations est confrontée depuis à un manque d'effectifs et à une hausse des demandes qui ont fait grimper le nombre de dossiers non traités.

Ces demandes de papiers sans réponse dépassent les 400.000, d'après le gouvernement, mais pourraient atteindre les 500.000 selon la presse locale. "L'agence qui existe aujourd'hui, l'Aima, ne fonctionne pas bien et nous allons devoir la restructurer", a annoncé lundi le Premier ministre.

Le parti d'extrême droite Chega, qui a réalisé une nouvelle percée aux élections de mars avec 18% des voix, avait réclamé la suspension de l'émission de nouveaux titres de séjour tant que l'agence Aima n'aura pas traité toutes les demandes déjà formulées.

PAKISTAN

L'ex-Premier ministre Imran Khan acquitté des charges de divulgation de documents classifiés

L'ex-Premier ministre du Pakistan Imran Khan a été acquitté lundi en appel de l'accusation de trahison pour divulgation de documents classifiés, même s'il reste incarcéré dans le cadre d'autres affaires, ont rapporté des médias.

La décision a été prise par la Haute Cour d'Islamabad, selon ces médias. Salman Saifdar, un avocat du parti de M. Khan - le Pakistan Tehreek-e-Insaf (PTI) - a souligné que c'est la première affaire d'importance faisant partie de la persécution politique contre Imran Khan et Shah Mahmood Qureshi (son ancien ministre des Affaires étrangères et

numéro deux du PTI) à être réduite à néant.

En première instance, Imran Khan, 71 ans, avait été condamné ainsi que M. Qureshi le 30 janvier à 10 ans de prison pour divulgation de documents classifiés.

Au coeur de l'affaire figurait un câble diplomatique envoyé en 2022 par l'ambassadeur du Pakistan aux Etats-Unis, qu'Imran Khan a présenté comme la preuve d'un complot américain organisé contre lui et soutenu par les militaires pakistanais. Les Etats-Unis et l'armée pakistanaise ont démenti cette affirmation.

La semaine suivante il avait été condamné à deux autres peines pour corruption (14 ans) et mariage illégal (sept ans).

Ces condamnations survenaient peu avant les élections législatives du 8 février auxquelles il n'avait pas pu se présenter car il était emprisonné depuis août et inéligible.

L'exécution de la peine pour sa condamnation pour corruption, qui concernait de nombreux cadeaux reçus entre 2018 et 2022, lorsqu'il était au pouvoir, a été suspendue début avril par un tribunal d'Islamabad mais la condamnation elle-même reste en vigueur.

MEXIQUE

Le président Lopez Obrador salue l'élection "historique" de Claudia Sheinbaum

Le président du Mexique, Andrés Manuel Lopez Obrador, a célébré lundi la victoire "historique" de la candidate du parti au pouvoir, Claudia Sheinbaum, première femme à accéder à la présidence du pays, confirmant par ailleurs son retrait prochain de la vie politique.

"C'est vraiment un événement historique (...) Et que ce soit clair, que ce soit bien entendu et entendu loin, quand mon mandat prendra fin, je me retirerai et je ne participerai à aucune activité publique ou politique", a déclaré le président de gauche lors de son habituelle conférence de presse matinale. La candidate de la gauche au pouvoir et ex-maire de Mexico Claudia Sheinbaum a largement remporté l'élection présidentielle au Mexique, d'après une première enquête sortie des urnes relayée par des grands médias.

Mme Sheinbaum, 61 ans, l'emporte avec 57,8% des voix contre 29,4% pour l'ex-sénatrice de centre droit Xochitl Galvez, d'après l'enquête de l'institut Enkoll. Le candidat centriste Jorge Alvarez Maynez arrive loin derrière (11,4%), d'après cette même enquête.

D'autres sondages de Televisa et d'El Financiero annoncent également la victoire de la candidate du Mouvement pour la régénération nationale (Morena), mais sans donner de pourcentage. Ces enquêtes ont été autorisées par l'Institut national électoral (INE). Au total 9,3 millions d'électeurs étaient inscrits sur les listes électorales. Les Mexicains votaient également pour le Congrès et le Sénat, les gouverneurs dans neuf des 32 Etats, des députés locaux et des maires.

La gauche au pouvoir garde le Congrès et Mexico

Outre son triomphe à la présidentielle avec Claudia Sheinbaum, la gauche au pouvoir au Mexique obtient la majorité qualifiée au Congrès et garde la capitale Mexico, son fief depuis 1997, après les élections de dimanche.

"Nous avons gagné la majorité qualifiée à la chambre des députés et très probablement aussi au Sénat", a déclaré Claudia Sheinbaum dans son premier message après les résultats partiels de l'Institut national électoral (INE) qui la donne largement en tête de la présidentielle. Le Mouvement pour la régénération nationale (Morena) du président sortant Andres Manuel Lopez Obrador et ses alliés disposerait de 346 à 380 sièges sur 500 au Congrès, d'après les projections de l'INE. Au Sénat, Morena et ses alliés contrôleraient 76 à 88 sièges sur 128.

La majorité qualifiée des deux-tiers permet au parti majoritaire et ses alliés de modifier la Constitution. Morena conserve par ailleurs son fief Mexico, mégapole de neuf millions d'habitants, dirigée par Claudia Sheinbaum entre 2018 et 2023, et par le président sortant Andres Manuel Lopez Obrador dans les années 2000.

La candidate de Morena, Carla Brugada, obtient entre 49% et 52% des voix, d'après les premiers résultats de l'INE. Brugada, 60 ans, devance le candidat de l'opposition de droite Santiago Taboada, qui récolte entre 27 et 40% des voix, et le centriste Salomon Chertorivski (6 à 9% des voix).

HAÏTI

Le pays mise sur un nouveau Premier ministre pour surmonter l'impasse actuelle

Le Premier ministre désigné, Garry Conille a été officiellement investi lundi en Haïti dans l'espoir de sortir le pays d'une crise politique, sécuritaire, et humanitaire complexe. Déjà Premier ministre d'Haïti pendant six mois entre 2011 et 2012, Garry Conille a été désigné la semaine dernière par le Conseil présidentiel de transition. Cette instance collégiale avait été mise en place à la suite de la démission en mars du Premier ministre Ariel Henry face à une flambée de la violence des gangs dans le pays.

"Mettons-nous au travail et je vous assure que nous délivrerons ce que nous avons promis" a-t-il déclaré lors de la cérémonie à la Villa d'Accueil, un bâtiment officiel du gouvernement dans la capitale Port-au-Prince. "Cet acte l'habilité à initier le processus de formation du gouvernement en accord et en concertation avec le Conseil présidentiel", a déclaré de son côté Edgard Leblanc Fils, président de ce conseil. "Nous comptons sur le docteur Conille pour mettre en place les politiques qui conviennent avec le Conseil présidentiel, de manière à adresser particulièrement le problème de l'insécurité et également redresser l'économie du pays, réformer les institutions et arriver à des élections crédibles, démocratiques, libres à la fin de 2025", a-t-il ajouté. Fin février, des gangs ont lancé des attaques coordonnées contre des sites stratégiques à Port-au-Prince, disant vouloir renverser Ariel Henry. La capitale Port-au-Prince est à 80% aux mains des bandes criminelles accusées de nombreuses exactions, en particulier meurtres, viols, pillages et enlèvements contre rançon. L'arrivée d'une mission de sécurité soutenue par l'ONU et menée par le Kenya est encore entourée d'incertitudes. En attendant, la population est également confrontée à une grave crise humanitaire, avec des pénuries de nourriture, de médicaments et d'autres produits de base. Le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU a cependant salué lundi d'"importants progrès" dans l'acheminement de l'aide humanitaire dans le pays avec la reprise des vols vers l'aéroport international de Port-au-Prince et le rétablissement de l'accès à un bidonville de la capitale.

HCA**Célébration de la Journée nationale du livre et des bibliothèques**

Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) a choisi la wilaya d'Illizi pour célébrer la Journée nationale du livre et des bibliothèques qui coïncide avec la date du 7 juin de chaque année, et où son Secrétaire général, Si Al-Hachemi Assad, effectuera une visite de travail de deux jours, les 6 et 7 juin prochains.

La Délégation du Haut Commissariat à l'Amazighité entamera sa visite par l'inauguration le premier jour d'une exposition de livres et de contenus multimédia amazighs, initiée par le HCA et d'une autre exposition animée par le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit autour du livre d'histoire, lesquelles seront suivies de la projection du film documentaire "Ag Bekda .. Soleil d'azjer", produit par le ministère des moudjahidines.

Lors de la deuxième journée de la visite de travail, le Secrétaire général du HCA présidera à l'organisation de plusieurs activités prévues à l'occasion, et animera une conférence autour des efforts de l'Etat dans la promotion du lectorat et du livre en tamazight en Algérie, suivie d'une rencontre avec les animateurs de la société civile de la Wilaya d'Illizi.

Pour clôturer cette visite de travail, un hommage particulier sera rendu aux enseignants de tamazight de la wilaya

d'Illizi, lors d'une cérémonie animée par les troupes artistiques de l'Association de l'amitié pour l'échange et la promotion de la jeunesse de la wilaya d'Illizi.

Consacrée "Journée nationale du livre et des bibliothèques", conformément au décret présidentiel numéro 21-250 du 3 juin 2021, la date du 7 juin est célébrée chaque année sur l'ensemble du territoire national, avec l'organisation de manifestations et d'activités autour du livre comme une source de la connaissance et du savoir qui rappelle également le rôle prépondérant de la bibliothèque dans la société.

Le 7 juin marque la date où la Bibliothèque centrale universitaire d'Alger qui contenait des dizaines de milliers de livres et manuscrits précieux et rares en diverses langues, a été incendiée le 7 juin 1962 par l'organisation de l'Armée secrète française, avec la complicité des autorités coloniales.

KHENCHELA**Découverte de vestiges archéologiques et de sépultures à Ksar Baghaï (chercheur)**

La première phase de fouilles scientifiques entreprises à Ksar Baghaï dans la wilaya de Khencelia, a été ponctuée par la découverte de vestiges archéologiques et de sépultures datant des périodes byzantine et islamique, a indiqué, lundi, un chercheur du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), Kamel Meddad.

M. Meddad, responsable du projet de fouilles scientifiques à Ksar Baghaï, a déclaré à l'APS que la phase d'exploitation de ce site a été limitée entre la période byzantine, du 7e au 8e siècle après J.-C. et la période islamique " tardive du 15e siècle".

La certitude quant au fait que cette phase ait mis au jour des vestiges remontant à la période byzantine est confortée par les techniques de construction des murs, le revêtement du sol, les artefacts en poterie et les

pièces de monnaie antique trouvés dans la région.

La dernière phase d'exploitation du site de Ksar Baghaï a également permis la découverte de sépultures contenant des ossements humains enterrés selon le rite islamique, tournés vers la Qibla, selon le même responsable qui a souligné que les fouilles se poursuivent toujours, sachant que le projet de fouilles scientifiques organisées s'étend sur plusieurs années, et donne lieu à la programmation d'une "campagne" chaque année durant l'automne, les conditions climatiques offrant en cette saison des conditions appropriées à l'équipe de chercheurs qui peut ainsi faire une lecture correcte de l'histoire de la région, en particulier, et de l'Algérie, en général.

Selon la même source, une équipe de 7 chercheurs du CNRS, ainsi que

plusieurs enseignants universitaires d'archéologie et des étudiants de la wilaya de Khencelia et de ses environs, ont supervisé, en coordination avec la direction locale de la culture et des arts, le Musée public national et l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), la première phase des fouilles scientifiques de Ksar Baghaï qui a débuté le 15 mai pour prendre fin lundi dernier, soit une durée de 20 jours.

Le site archéologique de Ksar Baghaï, situé à 9 km de Khencelia, connu également sous le nom de "palais de la Kahina", avait été classé bien culturel national protégé en novembre 1999.

De nombreux vestiges sont encore enfouis sous terre, nécessitant la programmation d'autres fouilles scientifiques pour les mettre au jour.

GHARDAIA**Une "avancée appréciable" des travaux de restauration du patrimoine bâti**

Les travaux de restauration et de la sauvegarde du patrimoine bâti menaçant ruine dans les ksour de Ghardaïa connaissent une "avancée appréciable", a-t-on appris, lundi, de la direction de la culture et des arts de la wilaya.

Ces travaux de restauration des habitations ancestrales d'une grande valeur historique, culturelle et urbanistique en décrépitude causée par les aléas et vicissitudes du temps, et des intempéries touchent les cinq Ksour de la pentapole (El Ateuf, Ben Izguen, Melika Boumoura et Ghardaïa) ainsi que les Ksour de Metlili, Berriane et Guerrara, a précisé à l'APS le chef de service du patrimoine à la direction de la culture et des arts, Abdelhamid Amiz.

Cette opération de restauration des habitations menaçant ruine a été entamée après une étude et un diagnostic de l'ensemble du bâti des ksour réalisée sur le terrain avec le concours de l'office de protection de la vallée du M'Zab (OPVM), des communes, des bureaux d'étude et architectes qualifiés dans la restauration des monuments historique ainsi que des membres de la société civile, a-t-il fait savoir.

"Le souci des acteurs de la culture à Ghardaïa est de mettre en valeur le style architectural singulier et atypique légué par nos aïeux dans la région du M'Zab classée depuis 1982 patrimoine universel par l'UNESCO ainsi que la richesse artistique et culturelle exceptionnelle de cette contrée", a soutenu M. Amiz.

Pas moins de 5483 habitations menacées reparties sur les huit Ksour : Ghardaïa (1209 unités), Melika (600), El Ateuf (353), Boumoura (734) Ben Izguen (566) Metlili (461) Guerrara (700) et Berriane (863) ont été répertoriées pour subir une restauration, selon le directeur de l'habitat, Ali Djarbal.

Et d'ajouter que ce programme de restauration et de réhabilitation auquel une somme d'un milliard de dinars a

été consacrée, s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant la préservation du historique et culturel oasién omniprésent dans la vallée du M'Zab classée patrimoine universel ainsi que la promotion touristique de la région et le traitement du bâti menaçant ruine dans les ksour de Metlili, Berriane et Guerrara.

Ces actions de réhabilitation et de sauvegarde décidées en étroite collaboration des acteurs de la société civile viennent en premier à valoriser le patrimoine matériel architectural de la région de Ghardaïa dans toute sa diversité et la rendre plus attractive pour la mise en place d'un développement touristique durable, a souligné le directeur de l'OPVM, Kamel Ramdane.

Et de rappeler que cette opération de réhabilitation du patrimoine bâti des ksour de Ghardaïa traduit l'intérêt particulier que les pouvoirs publics ne cessent d'accorder à la valorisation et à la préservation du patrimoine architectural culturel et historique de la région de Ghardaïa.

Ces actions de valorisation et de réhabilitation du cadre bâti des maisons des ksour de Ghardaïa, auront un impact direct sur la qualité de vie des habitants de ces sites et constituent également un défi de durabilité dans la production architecturale des habitations de la région et contribuent ainsi à la valorisation du patrimoine national, a-t-on signalé.

Ce précieux patrimoine architectural de Ghardaïa qui suscite l'intérêt et la curiosité de plusieurs visiteurs, rappelle-t-on, a subi plusieurs actions en matière de réhabilitation et de revalorisation pour la mise en valeur de cet héritage historique témoignant du génie de l'homme des oasis dans la construction en pierre et la chaux ainsi que la gestion des ressources hydrauliques et la préservation d'un équilibre entre ce patrimoine construit ancestral et celui naturel les palmeraies.

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS
168 associations culturelles bénéficient de soutien public au titre de l'année 2024**

Cent soixante-huit (168) associations culturelles et artistiques, porteuses de projets et de programmes culturels et artistiques à travers le pays, ont bénéficié de soutien financier et accompagnement au titre de l'année 2024, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Ces aides s'inscrivent dans le cadre de la politique du ministère de la Culture et des Arts relative à l'accompagnement et au soutien de la société civile, notamment "les associations actives dans le domaine culturel et artistique et porteuses de projets et programmes culturels et artistiques", explique le communiqué.

Un budget d'un montant total de 70.000.000 DA a été alloué aux 168 associations (retenues) pour concrétiser leurs projets, selon le ministère de la Culture et des Arts.

Ces subventions ont été accordées après étude des dossiers et projets par la Commission ministérielle chargée d'étude des projets et programmes proposés par les associations culturelles, activant dans divers domaines artistiques, notamment le théâtre, le cinéma, la musique, le patrimoine et les arts plastiques, rappelle-t-on.

**FESTIVAL DU THÉÂTRE AMATEUR DE MOSTAGANEM
Près de 80 jeunes initiés aux techniques théâtrales**

Près de 80 jeunes bénéficient, depuis lundi, d'une session de formation dans diverses techniques théâtrales, organisée dans le cadre de la 55ème édition du Festival culturel national du théâtre amateur de Mostaganem , qui se tient dans la capitale de la "Dahra" du 2 au 7 juin, a-t-on appris du Commissariat de cette manifestation culturelle.

Le Commissaire du Festival, Mohamed Tekirat, a précisé à l'APS que ces ateliers de formation ciblent près de 80 jeunes de différentes troupes de théâtre amateur des wilayas du Sud du pays.

L'initiative, qui durera 5 jours, vise à identifier les aptitudes et le potentiel des jeunes désireux de s'imprégner et de maîtriser les différentes formes théâtrales et à aiguiser les talents en herbe, "afin de leur inculquer les connaissances de base, sur et derrière la scène ", a ajouté la même source.

Les jeunes bénéficiaires de cette session de formation ont été répartis à travers 5 ateliers portant notamment sur le jeu d'acteur et la préparation du comédien, l'écriture dramaturgique, la mise en scène, la scénographie et l'esthétique, encadrés par 7 techniciens du 4ème Art, a fait savoir M. Tekirat.

A noter que, parallèlement à cette initiative, les représentations inscrites au titre de la catégorie "A" débuteront ce lundi au niveau du Théâtre régional "Djilali Benabdellahim", qui abritera la pièce "Philophobia" de l'association "soixanteaine de la culture et des arts" de la wilaya d'Oran, du dramaturge Yahia Benhamou.

La Maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" abritera, de son côté, les pièces de la catégorie "B", dont "El Fabrica" de l'association culturelle de la wilaya de Chlef "Hiam Errak'h" et "El Bahara" de l'association "Ittifak El Koublob" de la wilaya de M'sila et "Chkoun houa El Hakem" de la wilaya de Relizane. Il y a lieu de rappeler que le coup d'envoi de la 55 ème édition du Festival culturel national de théâtre amateur a été donné, dans la soirée de dimanche.

Au cours de cette édition, un hommage particulier est rendu au dramaturge, cinéaste et fondateur de la troupe théâtrale "El Moudja", Djilali Boudjemaa, considéré comme l'un des pionniers du 4ème Art algérien et une figure distinguée du mouvement culturel et artistique national et international.

APS

CHINE

Décollage du vaisseau spatial chinois avec le premier lot d'échantillons depuis la face cachée de la Lune

Le module d'ascension de la sonde chinoise Chang'e-6 a décollé de la surface de la Lune mardi matin, transportant des échantillons collectés de la face cachée de la Lune, exploit sans précédent dans l'histoire de l'exploration lunaire de l'homme.

Le module d'ascension est entré sur une orbite prédefinie autour de la Lune, à indiqué l'Administration nationale de l'espace de Chine (ANEC). La sonde Chang'e-6, composée d'un orbiteur, d'un atterisseur, d'un module d'ascension et d'une capsule de retour, comme son prédecesseur Chang'e-5, a été lancée le 3 mai. La combinaison de l'atterrisseur et du module d'ascension s'est posée sur la Terre, sur la base des données de détection

pôle Sud-Aitken le 2 juin. Le vaisseau a accompli sa mission d'échantillonage intelligent et rapide, et les échantillons ont été rangés dans un conteneur à l'intérieur du module d'ascension de la sonde comme prévu.

Au cours de l'échantillonage et d'emballage, les chercheurs ont effectué un échantillonage simulé dans un laboratoire sur la Terre, sur la base des données de détection

renvoyées par le satellite relais Queqiao-2, fournissant un soutien important à la prise de décision et aux opérations dans chaque étape. "La mission a résisté à l'épreuve de la température élevée sur la face cachée de la Lune", a déclaré l'ANEC.

Dans le cadre de la mission, deux méthodes d'échantillonage ont été adoptées, à savoir l'utilisation d'une foreuse pour collecter des échantillons sous la surface et d'un

bras robotisé pour collecter celles sur la surface. Différents échantillons ont été ainsi rassemblés sur différents sites de façon automatique. Les charges utiles installées sur l'atterrisseur, notamment la caméra d'atterrissement, la caméra panoramique, le détecteur du régolithe lunaire et un spectromètre minéralogique lunaire, ont bien fonctionné et ont permis de mener à bien l'exploration scientifique comme prévu, a déclaré l'ANEC.

SUÈDE

Microsoft va investir près de 3 milliards d'euros dans l'IA en deux ans

Microsoft va investir 33,7 milliards de couronnes, soit près de 3 milliards d'euros, en deux ans dans l'intelligence artificielle en Suède, soit son plus gros investissement dans le pays, a annoncé la société américaine lundi.

Le groupe va former 250.000 personnes d'ici 2027 pour "accroître les connaissances et compétences" dans l'intelligence artificielle et va également augmenter les capacités des ses trois centres de données, a-t-il précisé dans un communiqué. Microsoft "annonce le plus important investissement

de son histoire en Suède", a dit son président, Brad Smith, lors d'une conférence de presse. "Cet investissement doit permettre la Suède de rester à la pointe de la compétitivité mondiale", a-t-il ajouté.

Le groupe américain a annoncé au cours des derniers mois des programmes d'investissements d'ampleur similaire dans d'autres grands pays dans l'IA, par exemple en France où il a promis d'investir 4 milliards d'euros et au Japon (3 milliards). "L'IA est un catalyseur pour de nombreuses choses",

a commenté le Premier ministre suédois, Ulf Kristersson lors de la conférence de presse.

"Elle contribuera également à accélérer le développement d'autres domaines. Cet énorme investissement en Suède pourrait ouvrir la voie à d'autres investissements", a-t-il ajouté. Dans la formation, Microsoft met en place un conseil d'experts en IA qui rassemble des leaders du monde universitaire, des entreprises et du secteur public afin de déterminer et d'orienter son programme.

Le gouvernement suédois veut permettre à la police d'utiliser la reconnaissance faciale

Le gouvernement suédois a annoncé lundi qu'il voulait permettre à la police d'utiliser la reconnaissance faciale en temps réel à partir des caméras dans les espaces publics pour identifier les suspects de certains crimes.

Cette annonce s'inscrit dans le prolongement de la législation récemment adoptée par les 27 pays membres de l'Union européenne (UE) pour réguler les systèmes d'intelligence artificielle (IA).

Ce règlement européen interdit l'utilisation de l'identification biométrique à distance en temps réel dans les espaces publics"

mais avec des exceptions pour les suspects de certaines infractions ou en cas de menace terroriste.

Le gouvernement suédois avait demandé en décembre une enquête sur l'extension du recours aux caméras de surveillance, en particulier pour l'utilisation de la reconnaissance faciale.

La Suède a souhaité cette enquête, d'une durée inhabituellement courte de six mois, car le pays a besoin d'avancer "considérablement" dans l'utilisation des caméras dans la lutte contre la criminalité, a justifié le ministre de la Justice, Gunnar Strommer, lors

d'une conférence de presse. Ses conclusions ont été présentées ce lundi.

"La reconnaissance faciale en temps réel dans les lieux publics devrait être autorisée pour combattre le crime dans la mesure où le règlement de l'UE sur l'IA le permet", a dit Kazimir Aberg, qui a dirigé l'enquête, aux journalistes.

Le texte européen permet son recours pour la prévention d'une menace terroriste ou la recherche cible de victimes.

Il est également possible pour localiser des suspects dans des affaires de terrorisme, viol, atteintes graves aux personnes, trafic

d'êtres humains... Aberg estime que cette technologie ne doit être permise que pour les crimes punissables d'au moins quatre ans de prison, et après autorisation d'une autorité judiciaire.

Cette technologie ne doit être utilisée que pour des actes d'enquête spécifique, et non de façon préventive, a ajouté le responsable de l'enquête. Le ministre suédois a salué cette proposition, qu'il a jugée complète, et indiqué que le gouvernement allait préciser les détails de son plan, sans cependant donner de calendrier.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Laghouat

Daira d'oued Morra

Commune d'oued Morra

Identification fiscale : 098503219117229

Annonce d'un appel d'offres ouvert avec une exigence de capacités minimale:03/2024

Le président de l'APC D' OUED MORRA annonce un appels d'offre ouverte avec une exigence de capacités minimales pour mener à bien les projets suivant entretien des réseaux d'eau pour les chemin ruraux (el malher. El zerig. El nebich). Et réalisation d'un ouvrage busé en cours de ain osman nord

1- Lot01: entretien des réseaux d'eau pour les chemin ruraux (el malher. El zerig. El nebich).

2- Lot02: réalisation d'un ouvrage busé en cours de ain osman nord.

Les institutions intéressées, spécialisées et qualifiées dans le domaine doivent retirer les cahier des charges d'appel d'offres du bureau des marchés en échange d'un paiement d'une somme de 5.000,00 DA

Les offres comprennent l'dossier: Dossier de candidature. Un offre technique et un offre financière Attaché avec les documents requis énumérés ci-dessous: Les offres sont placées dans 03 enveloppes, chacune séparément, et les enveloppes à l'intérieur d'une enveloppe anonyme portant la mention: D'un appel d'offres ouvert , avec le nom du projet écrit.

Les offres sont déposées au bureau du marché public de la commune D' OUED MORRA, avec les documents suivants joints.

A / Dossier de candidature: Le dossier doit contenir les documents suivants:

- Un permis de candidature. Un permis d'excursion, La loi fondamentale pour les entreprises. Documents liés aux mandats qui permettent aux personnes d'engager l'institution, Un permis du manutentionnaire (en cas de recours à la manutention).

* Capacités professionnelles : Un certificat de qualification en travaux publics troisième degré ou supérieur activité principale ou secondaire, Une copie du registre du commerce

* Capacités techniques: une copie des ressources humaines + un bordereau de déclaration des salaires des travailleurs pour l'année 2023, les moyens matériel.

* Capacités financières: une copie des instruments financiers justifiés par les produits financiers et les références bancaires pour les 3 ans. Une copie du certificat de dépôt du compte social d'entreprise en vigueur. Une copie de l'attestation de performance des cotisations des différents fonds (CNAS, CASNOS, CACOBATPH) en vigueur. Une copie du certificat de status fiscal qui est liquide ou un calendrier de paiement respectueux en vigueur. Une copie de la carte d'impôts NIF + (NIS). Une copie du numéro de banque (RIB), une copie de C20. Note technique explicative.

B / L'offre technique: L'offre doit contenir les documents suivants:

-Déclaration d'abonnement. Schéma des termes d'exécution, quittance de paiement des droits de rétraction du cahier des charges. Le cahier des charges signé par l'entrepreneur avec la phrase manuscrite lire et acceptée.

A / L'offre financière: contient les éléments suivants:

-La lettre d'engagement remplie et signée par le contractant. Devis quantitative et estimé. Tableau de prix unitaire.

-La date exacte de dépôt des offres est fixée à 10 jours. Objectif à compter de la première publication de cette annonce dans la presse nationale

-Date et heure de dépôt des offres: Les offres sont déposées le dernier jour ouvrable de la période de préparation des offres, à 14h 00mn. et Les offres sont ouvertes en séance publique à la fréquentation pour tous ceux qui le souhaitent au siège de la commune d'oued Morra , à 14h 30mn .

-Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant une période de 100 jours à compter de la date de premier jour de l'annonce la presse nationale.

Cette annonce est considérée comme une convocation pour les participants à cet appel d'offres à assister à la séance au siège de la commune d'oued Morra wilaya de Laghouat.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA

DAIRA MESSAAD

COMMUNE DE DELDOUL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC DES EXIGENCES MINIMALES EN MATIÈRE DE CAPACITÉ N° : _006_ /2024

- En application de l'article 40 du décret présidentiel n° 15-247 du 16.09.2015, portant réglementation des marchés publics et des autorisations du service public

- En application de l'article 46 du loi 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles relatives aux marchés publics

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de DELDOUL lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec des exigences minimales en matière de capacité pour l'opération :

Etude et suivi et AMÉNAGEMENT d'un stade communal avec gazon artificiel et Réalisation salle de bain , vestiaires et tribunes (LOT AMÉNAGEMENT)

Les entreprises ayant les conditions d'admissibilité suivantes: BATIMENT principal ou secondaire 04ème au plus ayant Réalisation une projet similaire stade communal classé B durant les trois (03) dernières années Justifié par un attestation de bonne exécution Rapport de réception temporaire ou final , le moyen d'un chiffre d'affaire Au moins ou égal à 50,000,000,00DA durant les trois (03) dernières années (2021-2022-2023), justifié par le bilan cacheté et daté .

Conformément à l'article 54 et 55 du la loi 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles relatives aux marchés publics, intéressés peuvent tirer le cahier des charges par l'intermédiaire de l'intéressé personnellement ou de son représentant légal au moyen d'une procuration par le notaire auprès du Bureau des marchés du siège de la commune de deldoul à compter de la date d'émission de la première annonce de cette demande pour les propositions dans les journaux et le bulletin officiel des marchés du marchand public.

Le paiement des droits de participation précisés d'un montant de : 5.000,00 DA non remboursable

Dossier de candidature content :

1. Déclaration de candidature

2. Une déclaration d'intégrité

3. Les statuts pour les sociétés

4. Les documents relatifs aux autorisations permettant aux personnes d'engager l'entreprise.

5. Attestation de qualification BATIMENT principal ou secondaire 04 ème au plus+

6. Moyens humains et matériels

7. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux(les sociétés)

8. Une copie du registre du commerce

9. Pièces fiscales et parafiscales

10. Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF)

11. Références professionnelles

12. Bilans finançiers

13. Engagement envers un système de travail 3*8

L'offre technique est constituée des documents suivants :

1. Déclaration de souscription

2. Un cahier des charges contenant en fin de page la phrase « Lire et approuvé » écrite à la main

3. Mémoire technique justificative

4. Plan de réalisation

L'offre financière est constituée des documents suivants :

1. Lettre d'engagement

2. Bordereau des prix unitaires

3. Devis quantitatives et estimées

4. Quittance d'achat du cahier des charges

NB : Les offres doivent être déposées au niveau de la commune de deldoul (bureau de consultation et de marchés) dans une enveloppe principale fermée portant uniquement la mention suivante :

COMMUNE DE DELDOUL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES MINIMALES DE CAPACITE

IL NE SERA OUVERT QUE PAR LE COMITÉ D'OUVERTURE+ ET D'EVALUATION DES OFFRES

.....NON DE L'OPÉRATION.....

• Cette enveloppe contient trois (03) autres enveloppes fermées, la première enveloppe (L'offre d'Exécuter), la deuxième enveloppe (L'offre technique) et la troisième enveloppe (l'offre financière) qui comprend les documents précités

• La date de dépôt des offres est fixée au "08"Jours à partir de la date de première partition du présent avis dans les journaux nationaux, à 12H00

• Les candidats ou les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à 14H00 au siège de la commune de deldoul ,

• La durée de validité de l'offre est déterminée comme suit : Le délai de préparation des offres plus 90 jours, (100) jours.

FUTSAL - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DES SOURDS La phase finale vendredi et samedi à Boumerdès

La phase finale du Championnat d'Algérie des sourds de Futsal (messieurs) aura lieu vendredi et samedi prochains à Boumerdès, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.

Cette compétition de deux jours, organisée par la Fédération sportive algérienne des sourds, en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports locale, verra la participation de sept clubs masculins qualifiés des phases régionales.

Il s'agit de Bourouba d'Alger, Bordj Bou Arreridj, Mila, Hassi El Gara d'El Meniaa, Ouled Khaled de Saïda, Oran et Bejaia, a-t-on précisé.

Les sept équipes seront réparties en deux groupes de quatre et trois au niveau des salles omnisports des Issers et Si Mustapha.

À l'issue de la phase de poules, les deux premiers se qualifieront en demi-finales et finale, prévue samedi, suivies d'une cérémonie de remise du trophée.

ATHLÉTISME - MONDIAUX 2024 (U20)

L'Algérien Hafsi rate de peu la qualification au rendez-vous de Lima

Le jeune demi-fondiste algérien Seif-Eddine Hafsi a raté de sept centièmes de seconde une qualification aux prochains championnats du monde des moins de 20 ans (U20), prévus du 26 au 31 août 2024 à Lima (Pérou), après s'être contenté d'un chrono de 1:50,57", lors d'un meeting international d'athlétisme, disputé dimanche à Poitiers (France), alors que les minima de qualification pour ces Mondiaux étaient de 1:50,50".

Hafsi s'était brillamment imposé dans cette course, devant Yoann Guégan (2e en 1:51,33") et Eliot Dubuc (3e en 1:51,56"), mais malheureusement pour lui, ce bon rendement a été insuffisant pour lui offrir un billet aux Mondiaux.

Pour rappel, l'Algérie a déjà réussi à qualifier quelques athlètes pour cette compétition mondiale, il s'agit notamment d'Anes Djaihi et Abdellali Ben Saâd sur le 3000 mètres-steeple, ainsi que Gacemi Zahr-Eddine et Walid Touati sur le 110 mètres/haies.

ATHLÉTISME "World Athletics" annonce le lancement d'une nouvelle compétition en 2026

La Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) a annoncé lundi la création d'une nouvelle compétition de fin de saison disputée pendant trois jours, dont la première édition aura lieu à Budapest en 2026.

Baptisé "Ultimate Championship", cette première aura lieu du 11 au 13 septembre 2026. Elle est appelée à devenir biennale et à l'objectif d'attirer les grandes vedettes de l'athlétisme, a précisé l'instance mondiale dans un communiqué.

La dotation globale pour cette compétition sera de dix millions de dollars (9,2 millions d'euros), la plus importante de l'histoire de l'athlétisme, dont 150.000 dollars par médaille d'or. Jusqu'à 16 athlètes par discipline devraient participer à ces "Ultimate" avec un total d'environ 400 concurrents.

"Avec la participation des meilleurs et des courses réduites aux demi-finales et aux finales, nous allons créer une pression immédiate vers la performance pour des athlètes qui veulent obtenir le titre de champion ultime", a affirmé le président de World Athletics, Sebastian Coe.

La date de cette compétition a été choisie pour "s'assurer que pour la première fois l'athlétisme atteindra une audience maximale chaque année", a-t-il ajouté. Budapest avait déjà accueilli les Championnats d'Europe 2023, avec un stade presque comble lors des sessions nocturnes.

APS

HANDBALL - L'ES ARZEW Un intérêt particulier sera donné à la formation après la rétrogradation au 2^e palier (responsable)

L'ES Arzew de handball (messieurs), qui voyait grand à travers ses participations, lors des dernières années, aux championnats arabes des clubs et différents tournois internationaux qu'il organisait lui-même, a été stoppé dans son élan cette saison en échouant à préserver sa place parmi l'élite.

Une relégation qui intervient une année après s'être désisté de jouer le tournoi du titre de l'Excellence pour des raisons financières, soit les mêmes raisons qui ont conduit cette formation de la wilaya d'Oran à rétrograder en deuxième palier, à l'issue d'un exercice très compliqué, a indiqué à l'APS, son président Amine Benmoussa.

"Nous venons de vivre une saison très compliquée, à cause, notamment, de nos interminables problèmes financiers, qui ont été la cause principale derrière l'hémorragie qui a touché notre effectif, au cours de l'intersaison, puisqu'ils étaient nombreux les joueurs qui ont choisi d'aller monnayer leurs talents ailleurs", a regretté le premier responsable de l'ESA.

"Face à cette situation, et vu que nous n'avons pas les moyens nécessaires pour remplacer les joueurs partants, nous avons opté pour les jeunes du cru, sauf que le manque d'expérience de ces derniers leur a joué un mauvais tour", a-t-il poursuivi.

Le club de la ville pétrochimique était pourtant sur une courbe ascendante, depuis quelques années. Il s'était même porté candidat pour l'organisation du Championnat arabe des



clubs, il y a de cela deux années, avant que le projet ne tombe à l'eau.

"Nous avons frappé à toutes les portes pour s'offrir des sponsors afin de poursuivre notre ascension, mais en vain. En l'absence de moyens financiers conséquents, nous ne pouvions pas éviter ce mauvais sort", a encore déploré Benmoussa, qui axe désormais ses efforts sur le volet de la formation "dans l'optique de revenir plus fort dans un avenir proche".

Considérée comme l'une des meilleures écoles de la petite balle en Algérie, la direction de l'ESA accorde un intérêt particulier aux jeunes catégories, une politique qui commence déjà à donner ses fruits comme l'attestent les résultats des

équipes des moins de 13 et 15 ans.

La seconde citée est d'ailleurs qualifiée aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie. Elle est désormais la seule équipe de l'Ouest du pays à atteindre ce stade avancé de la compétition, avant d'affronter son homologue d'Al-Athmania (Mila) dans ce tour. Une performance de taille qui s'ajoute à la première place réalisée dans le championnat régional de sa catégorie.

Le même parcours en championnat de l'Espérance au deuxième palier, la wilaya d'Oran, réputée pour être un vivier de talents du jeu à sept en Algérie, sera représentée, la saison prochaine, au Championnat d'Excellence, par deux équipes : le MC Oued Tlelat, qui joue actuellement les Play-offs, et le MC Oran, qui vient de retrouver la cour des grands une année après sa relégation.

EQUITATION

Concours national de saut d'obstacles une et deux étoiles du 6 au 8 juin à Blida

Un concours national de saut d'obstacles, une et deux étoiles, aura lieu du 6 au 8 juin au centre hippique de la Mitidja de Blida, a-t-on appris auprès du club organisateur.

Dix-sept (17) épreuves sont au menu de ces joutes sportives de trois jours, organisées par le club Hippique de la Mitidja de Blida, en collaboration avec la Fédération équestre algérienne (FEA), en présence de plus de 170 cavaliers et cavalières d'une vingtaine de clubs du pays dans les catégories cadets, juniors et seniors de 1er et 2e degrés, précisent les organisateurs.

L'événement s'annonce comme un rendez-vous incontournable pour les passionnés de saut d'obstacles à travers le pays et prévoit le déroulement de 17 épreuves en cadets, juniors et séniors, offrant ainsi une diversité d'opportunités pour les participants de démontrer leurs compétences.

Parmi les temps forts de ce concours, les Grands Prix de la Se-



moulerie industrielle de la Mitidja (SIM) "une et deux étoiles" pour les seniors sur des obstacles de 1,30 mètre et 1,35 mètre promettent des moments intéressants. Les cavaliers cadets et juniors auront également leurs moments de gloire sur des obstacles de 1,20 mètre et 1,25 mètre.

Cette compétition nationale permet aux cavaliers et cavalières de se mesurer les uns aux autres dans un esprit de sportivité et de compétition afin de se préparer aux concours internationaux, prévu du 26 au 29 juin à Oran.

Les participants s'affronteront dans les catégories cadets, juniors et seniors, accumulant au fil des épreuves des points pour la "Ranking List" qui permet au directeur technique national de suivre et d'évaluer les performances des cavaliers tout au long de la saison.

COUPE DU MONDE 2026 (QUALIFICATIONS - ZONE AFRIQUE)

Algérie : L'équipe nationale au complet pour la 3^e séance d'entraînement

La sélection nationale de football, avec un effectif au complet, a effectué, lundi après-midi, sa troisième séance d'entraînement au Centre technique à Sidi Moussa (Alger), en prévision de son match face à la Guinée, jeudi (20h00) au stade Nelson Mandela de Baraki, pour le compte de la 3^e journée des éliminatoires du groupe G de la Coupe du Monde de la FIFA 2026.

La séance qui a vu la présence pour la première fois depuis l'entame du regroupement de l'ensemble des joueurs convoqués par le coach national, Vladimir Petkovic, avec l'arrivée des défenseurs Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/Tunisie) et Kévin Guitoun (FC Metz/France), ce dernier arrivé légèrement en retard au CTN s'est contenté d'un entraînement individualisé.

Le staff technique a de nouveau consacré cette séance au travail technico-tactique.

La 4^e séance programmée mardi débutera juste après la zone mixte prévue avec certains joueurs. Avec

l'arrivée de ces deux derniers joueurs, l'effectif des "Verts" est désormais au grand complet, à trois jours du match face au "Syli national", qui se trouve quant à lui en stage à l'étranger, avant de rallier Alger demain mercredi.

Le match contre la Guinée, et celui prévu face à l'Ouganda, le lundi prochain à Kampala, sera les deux premiers matchs officiels pour Petkovic, qui a signé ses grands débuts sur le banc du "Club Algérie" en mars dernier, à l'occasion du tournoi FIFA-Séries 2024, avec deux matchs au menu : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Lors des deux premières

journées des qualifications du Mondial-2026, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait bien démarré, en alignant deux victoires : à domicile contre la Somalie (3-1), puis en déplacement contre le Mozambique (2-0).

Un sans-faute qui place les Verts en tête du groupe avec 6 points, à trois longueurs d'avance du Botswana, de la Guinée, de l'Ouganda, et du Mozambique, qui comptent 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0 point.

Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées se qualifie directement pour la phase finale du Mondial-2026.

Tougaï et Guitoun rejoignent Sidi Moussa (FAF)

Les défenseurs Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/ Tunisie) et Kévin Guitoun (FC Metz/France), ont rejoint ce lundi le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue des deux prochains matchs de l'équipe nationale de football : le jeudi 6 juin face à la Guinée au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), et le lundi 10 juin en déplacement face à l'Ouganda à Kampala (17h00), comptant respectivement pour les 3^e et 4^e journées (Gr.G) des qualifications du Mondial-2026, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué.

Avec l'arrivée de ces

deux derniers joueurs, l'effectif des "Verts" est désormais au grand complet, à trois jours du match face au "Syli national", qui se trouve quant à lui en stage à l'étranger, avant de rallier Alger demain mardi.

Les coéquipiers de Yacine Brahimi ont effectué dimanche leur deuxième séance d'entraînement. Le sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic a axé son travail sur l'aspect technico-tactique.

Dans le cadre de formation pour l'obtention de la Licence CAF Pro qui a débuté dimanche, les 25 entraîneurs stagiaires concernés par cette formation ont assisté à l'intégralité de cette séance

d'entraînement de l'équipe nationale et ont longuement échangé avec le coach national, souligne l'instance fédérale.

Parmi les joueurs convoqués pour ces deux matchs, figure le défenseur central du CR Belouizdad, Chouaïb Kedad, qui honore sa première convocation chez les Verts.

Il s'agit des deux premiers matchs officiels pour Petkovic, qui a signé ses grands débuts sur le banc du "Club Algérie" en mars dernier, à l'occasion du tournoi FIFA-Séries 2024, avec deux matchs au menu : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3).

Lors des deux pre-

mières journées des qualifications du Mondial-2026, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait bien démarré, en alignant deux victoires : à domicile contre la Somalie (3-1), puis en déplacement contre le Mozambique (2-0).

Un sans-faute qui place les Verts en tête du groupe avec 6 points, à trois longueurs d'avance du Botswana, de la Guinée, de l'Ouganda, et du Mozambique, qui comptent 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées se qualifie directement pour la phase finale du Mondial-2026.

Guinée: Conté (UTA Arad) en renfort pour l'Algérie et le Mozambique (Fédération)

Le sélectionneur de l'équipe guinéenne de football, Kaba Diawara, a appelé en renfort le défenseur d'UTA Arad (Div.1 roumaine) Ibrahima Sory Conté (28 ans), en remplacement de Rayane Doucouré (Red Star/France), forfait pour blessure, en vue des deux prochains matchs du "Syli national" : en déplacement face à l'Algérie (le jeudi 6 juin) et à domicile devant le Mozambique (le lundi 10 juin), comptant respectivement pour les 3^e et 4^e journées (Gr.G) des qualifications du Mondial-2026, a annoncé la Fédération guinéenne (Fegufoot) lundi dans un communiqué.

"Ibrahima Sory Conté rejoindra le

groupe ce lundi soir", précise la même source.

Doucouré qui devait signer ses grands débuts avec la Guinée, souffre d'une petite fissure au vertèbre lombaire, selon le staff médical de l'équipe guinéenne.

La Guinée a entamé lundi un stage préparatoire à l'étranger en vue des rendez-vous face à l'Algérie et le Mozambique. Le groupe des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur guinéen a été au complet samedi.

En revanche, l'attaquant Ousmane Camara (FC Astana/Kazakhstan), qui a senti un petit point au niveau des abdominaux, reste incertain pour ces

deux prochaines confrontations. Lors des deux premières journées des qualifications du Mondial-2026, la Guinée s'est imposée à domicile face à l'Ouganda (2-1), avant de s'incliner au Botswana (1-0).

L'Algérie occupe la tête du classement avec 6 points, à trois longueurs d'avance du Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point.

Seul le premier à l'issue des dix journées des qualifications se qualifie pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada, et au Mexique.

CAN-2024 FÉMININE (PRÉPARATION)

Les Vertes clôturent leur stage à Blida en dominant le CF Akbou (6-0)

La sélection algérienne féminine de football s'est imposée en amical face à la formation dames du CF Akbou 6-0 (mi-temps: 1-0), en match disputé lundi après-midi au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en clôture d'un stage effectué en vue la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024.

Il s'agit du deuxième succès pour les Algé-

riennes durant ce stage, après celui réalisé vendredi face au CS Constantine (8-0), sur la même pelouse.

Le sélectionneur national Farid Benstiti a fait appel pour ce stage à 27 joueuses, dont 4 évoluant dans le championnat local.

En avril dernier, les Algériennes avaient effectué un stage en Tunisie, ponctué par deux matchs ami-

caux contre les Tunisiennes, avec un bilan d'une défaite (2-1) et un nul (2-2).

Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5 juillet d'Algier.

Les Vertes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN.

Au dernier classement de la FIFA dévoilé le 16 mars 2024, l'équipe nationale féminine occupe la 84^e place mondiale, tandis que la Tunisie est logée à 78^e position.

APS

3^e-4^e journées : le programme des matchs

Programme des matchs de la 3^e et 4^e journées des qualifications de la coupe du Monde 2026 de football, Zone Afrique, prévues du 5 au 11 juin 2024.

Neuf équipes africaines sont assurées de participer à la Coupe du Monde. Une autre sélection participera au tournoi de barrage, puisque la compétition mondiale accueillera 48 équipes pour la première fois de son histoire.

Les premiers de chaque groupe seront automatiquement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026. Les quatre meilleures deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la FIFA.

Le programme des matchs de la 3^e et 4^e journées (heure algérienne) :

3^e journée :

Mercredi, 5 juin 2024:

Sierra Leone - Djibouti (Groupe A) 17h00
Togo - Sud-Soudan (Groupe B) 17h00
République centrafricaine - Tchad (Groupe I) 17h00
Namibie - Libéria (Groupe H) 17h00
Tunisie - Guinée équatoriale (Groupe H) 17h00

Jeudi, 6 juin 2024:

Malawi - Sao Tomé-et-Principe (Groupe H) 14h00
Guinée-Bissau - Ethiopie (Groupe A) 17h00
Mauritanie - Soudan (Groupe B) 17h00
Libye - Maurice (Groupe D) 17h00
Congo - Niger (Groupe E) 17h00
Egypte - Burkina Faso (Groupe A) 20h00
Sénégal - RD Congo (Groupe B) 20h00
Bénin - Rwanda (Groupe C) 20h00
Algérie - Guinée (Groupe G) 20h00
Mali - Ghana (Groupe I) 20h00

Vendredi, 7 juin 2024:

Zimbabwe - Lesotho (Groupe C) 14h00
Mozambique - Somalie (Groupe G) 14h00
Kenya - Burundi (Groupe F) 14h00
Ouganda - Botswana (Groupe G) 17h00
Madagascar - Comores (Groupe I) 17h00
Angola - Eswatini (Groupe D) 17h00
Nigeria - Afrique du Sud (Groupe C) 20h00
Maroc - Zambie (Groupe E) 20h00
Côte d'Ivoire - Gabon (Groupe F) 20h00

Samedi, 8 juin 2024:

Cameroun - Cap-Vert (Groupe D) 14h00
Gambie - Seychelles (Groupe F) 17h00

4^e journée :

Dimanche, 9 juin 2024:

Sao Tomé et Principe - Libéria (Groupe H) 14h00
Djibouti - Ethiopie (Groupe A) 17h00
RD Congo - Togo (Groupe B) 17h00
Mauritanie - Sénégal (Groupe B) 17h00
Namibie - Tunisie (Groupe H) 17h00
Lundi, 10 juin 2024:

Somalie - Botswana (Groupe G) 14h00
Guinée équatoriale - Malawi (Groupe H) 14h00
Madagascar - Mali (Groupe I) 14h00
Guinée Bissau - Egypte (Groupe A) 17h00
Bénin - Nigeria (Groupe C) 17h00
Ouganda - Algérie (Groupe G) 17h00
Guinée - Mozambique (Groupe G) 20h00
Ghana - République centrafricaine (Groupe I) 20h00

Burkina Faso - Sierra Leone (Groupe A) 20h00

Mardi, 11 juin 2024:

Soudan du Sud - Soudan (Groupe B) 14h00
Maurice - Eswatini (Groupe D) 14h00
Zambie - Tanzanie (Groupe E) 14h00
Kenya - Côte d'Ivoire (Groupe F) 14h00
Lesotho - Rwanda (Groupe C) 17h00
Cap-Vert - Libye (Groupe D) 17h00
Afrique du Sud - Zimbabwe (Groupe C) 17h00
Congo - Maroc (Groupe E) 17h00
Tchad - Comores (Groupe I) 17h00
Angola - Cameroun (Groupe D) 20h00
Gabon - Gambie (Groupe F) 20h00
Seychelles - Burundi (Groupe F) 20h00.

DTN-FORMATION 25 candidats au 6^e module de la licence CAF-PRO à Sidi Moussa

25 candidats prennent part à la formation du 6^e module de la Licence CAF-PRO de football au Centre Technique National (CTN) de Sidi Moussa (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Les concurrents suivront un programme qui inclut l'analyse de l'entraînement de la sélection nationale en regroupement au CTN par les 25 candidats, suivie d'une conférence-débat avec le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, et son staff.

La cérémonie d'ouverture de la formation a été menée par le directeur technique national de la fédération, Ameur Mansoul, et le directeur du développement à la CAF, Neves Raul Chipenda.

L'entraînement de la sélection nationale a eu lieu sous l'œil attentif des candidats à la Licence CAF-PRO, qui ont pris des notes détaillées, avant que tout le monde se réuni à l'amphithéâtre Omar Kezza pour la conférence-débat.

Parmi les stagiaires se trouvaient des figures emblématiques du football algérien, à l'image de Rabah Saadane, l'ancien sélectionneur national, ainsi que Abdelhak Benchikha, Azzeddine Aït Djoudi, Kheireddine Madoui, Rachid Bouarata, entre autres.

L'après-midi a été consacré à une séance pratique, où les candidats ont présenté leurs travaux sous la supervision de Raul Chipenda.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS 2024-2025 Le tour préliminaire débutera le 16 août (CAF)

Le tour préliminaire des compétitions africaines interclubs de football 2024-2025 à savoir la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération, débutera le 16 août prochain, alors que les phases de groupes sont prévues entre octobre et décembre, a annoncé la Confédération africaine (CAF) lundi dans un communiqué publié sur son site officiel.

"La saison 2024-2025 des interclubs de la CAF débutera par le tour préliminaire prévu du 16 au 18 août 2024. Les phases de groupe sont prévues entre octobre et décembre 2024. Les phases à élimination directe et la finale des deux compétitions se dérouleront entre mars et mai 2025", précise l'instance continentale.

Le MC Alger, sacré champion pour la 8^e fois de son histoire, représentera l'Algérie en Ligue des champions, en attendant de connaître le deuxième représentant, qui finira 2^e au classement final du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Pour la Coupe de la Confédération, l'Algérie sera représentée par le troisième du championnat et par le détenteur de la Coupe d'Algérie. La finale opposera le MC Alger au CR Belouizdad. Si le "Doyen" parviendra à remporter le trophée, ce sera le Chabab qui jouera la Coupe de la Confédération.

La CAF a confirmé que les 12 associations membres les mieux classées selon l'indice CAF pourront inscrire deux clubs en Ligue des Champions et en Coupe de la Confédération. Les 12 fédérations nationales les mieux classées sont l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, la Libye, le Maroc, le Nigeria, la RD Congo, le Soudan, la Tunisie et la Tanzanie", précise le communiqué.

Le deuxième tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Confédération reste annulé, explique la CAF, qui souligne "que les équipes éliminées au second tour de la Ligue des Champions ne seront plus reversées en Coupe de la Confédération. Les clubs qui se qualifient pour le deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération passeront directement à la phase de groupes de la compétition."

Voici par ailleurs les 4 fenêtres d'enregistrement des joueurs :

1 juillet - 20 juillet 2024 : inscription des joueurs qui participent au premier tour préliminaire

21 juillet - 31 août 2024 : inscription des joueurs qui participent au deuxième tour préliminaire

1 - 30 septembre 2024 : inscription des joueurs qui participent aux phases de groupe

1 - 31 janvier 2025 : inscription de sept (7) joueurs supplémentaires, dont quatre (4) sur le banc de touche.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - MC ALGER Les champions d'Algérie honorés par la Sonatrach

Une fête honorifique a été organisée dimanche à Alger par l'actionnaire majoritaire du MC Alger, la Sonatrach, pour célébrer le titre de champion d'Algérie brillamment remporté par l'équipe (seniors/messieurs) de football, à quatre journées de la fin de la saison 2023-2024.



Cette fête a été marquée par la présence du P-dg de l'entreprise nationale des hydrocarbures, Raïch Hachichi, ayant tenu à féliciter personnellement les joueurs, leurs entraîneurs et les membres de leur staff médical pour cette consécration.

Outre la célébration de ce huitième titre de champion d'Algérie

au palmarès de vieux club algérois, l'hommage de Hachichi s'est étendu à d'autres clubs et d'autres athlètes parrainés par la Sonatrach, qui ont obtenu de bons résultats au cours de la saison écoulée, y compris en handisport.

"La Sonatrach est une entreprise citoyenne et son soutien ne se limite pas uniquement au Moulou-

dia. Il s'étend à d'autres clubs algériens et d'autres athlètes dans les sports individuels, y compris en handisport" a-t-il assuré dans son allocution.

A travers cette fête honorifique, la Sonatrach espère encourager les clubs et les athlètes placés sous sa tutelle, en les incitant à avoir d'autres bons résultats à l'avenir.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 24E JOURNÉE) Le CSC et l'USMA se neutralisent (1-1)

Le CS Constantine et l'USM Alger ont fait match nul 1-1 (mi-temps : 0-0), lundi au stade Chahid-Hamaoui de Constantine, pour le compte de la mise à jour de la 24e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Après une première mi-temps relativement équilibrée, le CSC a ouvert le score sur une tête de Miloud Rebiai (56e). L'USMA a réussi à égaliser dans le temps additionnel grâce au rentrant le Malien Sékou Konaté (90e+2).

A l'issue de ce résultat, le CSC rejoint le CR Belouizdad à la 2^e place avec 49 points chacun, alors que l'USM Alger s'empare de la 4^e position avec 43 points.

Il s'agit du dernier match de mise à jour de la compétition. La 28e journée du championnat se jouera dans son intégralité vendredi, et sera marquée par des duels à distance pour le maintien entre le MC El-Bayadh, le MC Oran, et l'ES Ben Aknoun. La course pour la 2^e place, qualificative à la prochaine édition de la Ligue des champions, amorcera un virage important entre le CRB et le CSC.

Pour rappel, le MC Alger, qui caracole en tête avec 61 points, s'est adjugé le 8^e titre de champion de son histoire, après sa victoire le vendredi 17 mai dernier

LIGUE 1 Trois matchs décisifs au menu du MC El-Bayadh dans la bataille du maintien

Le MC El-Bayadh aura dur à faire pour se maintenir en Ligue 1 de football, vu que son programme, lors des trois dernières journées du Championnat, comprend trois matchs décisifs face à des adversaires qui visent le même objectif.

Le club du Sud-Ouest du pays, qui en est à sa deuxième saison parmi l'élite, occupe la 13^e place au classement avec 32 points, devançant de trois unités le 15^e et premier potentiel relégable, l'ES Ben Aknoun. Le sort du 16^e et dernier au classement, l'US Souf étant scellé depuis plusieurs journées en ne récoltant que sept petits points pour son premier exercice dans la cour des grands. Le MCEB amorce, vendredi prochain, le dernier virage de la compétition en accueillant l'US

Biskra, 12^e au classement avec 33 points. Un match à six points, d'où les grosses ambitions que nourrissent les Bleu et Blanc sur ce rendez-vous, d'autant plus que la partie aura lieu chez eux.

Les protégés de l'entraîneur Abdellah Belaïd, qui a fait, il y a quelques semaines, son retour sur le banc du "Mouloudia", après son départ du club peu avant la fin de la phase aller, sont censés profiter de la conjoncture difficile de l'adversaire, dont les joueurs ont boudé les précédentes séances d'entraînement pour réclamer la régularisation de leur situation financière, pour conforter leurs chances dans la course au maintien.

La victoire dans cette rencontre devient impérative pour la forma-

tion locale, avant de rendre visite, lors de la journée suivante (29e et avant dernière) au MC Oran, actuellement co-14^e avec 32 unités. Le MCEB terminera l'épreuve par la réception de l'actuel avant-dernier, l'ES Ben Aknoun.

"Notre sort est entre nos mains. Nous sommes dans l'obligation de glaner le maximum de points au cours de ces trois matches. L'aspect psychologique sera déterminant, raison pour laquelle nous y axons notre préparation", a indiqué le coach Belaïd. Par ailleurs, le MCEB a tenu, lundi soir, son assemblée générale ordinaire au cours de laquelle les bilans moral et financier ont été adoptés, a annoncé la direction de ce club via un communiqué de presse.

ATLETICO : KOKE EN DÉSACCORD AVEC SA DIRECTION

En fin de contrat en juin prochain, Koke (32 ans, 30 matches toutes compétitions cette saison) n'a toujours pas prolongé avec l'Atletico Madrid. Selon Relevo, le milieu de terrain espagnol n'a pas répondu favorablement à la dernière position de ses dirigeants, qui lui ont promis une extension pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en juin 2026, mais avec une baisse de son salaire annuel pour passer de 7 à 4 millions d'euros. Enfant du club, Koke n'a toutefois pas caché son souhait de poursuivre son aventure avec les Colchoneros.

JUVENTUS

ACCORD AVEC ALLEGRI POUR UNE RÉSILIATION

Il n'y aura pas de longue bataille judiciaire entre la Juventus Turin et Massimiliano Allegri. Le club italien a annoncé avoir trouvé un accord avec son ancien entraîneur, démis de ses fonctions le 15 mai dernier, pour mettre fin à son contrat. "Le club remercie Massimiliano Allegri pour les résultats sportifs obtenus sous sa direction et lui souhaite le meilleur pour son avenir professionnel", déclare la Juve dans un communiqué, sans donner les modalités financières de cet accord.

La Vieille Dame avait annoncé le départ de son coach avant la fin de la saison suite aux coups de sang de ce dernier lors la finale de la Coupe d'Italie remportée face à l'Atalanta (1-0). Des comportements "incompatibles avec les valeurs de la Juventus et avec le comportement que doivent adopter ceux qui la représentent", avait indiqué le club turinois, qui va nommer Thiago Motta pour remplacer Allegri.

ARABIE SAOUDITE DE BRUYNE OUVRE LA PORTE

Kevin De Bruyne (32 ans, 18 matches et 4 buts en Premier League cette saison) jouera-t-il bientôt en Arabie Saoudite ? Le milieu de terrain belge de Manchester City n'exclut pas ce scénario après la fin de son contrat en juin 2025 chez les Citizens.

"Pour Michèle (sa compagne, ndlr), une aventure exotique ne pose pas de problème. Ce sont aussi des discussions que nous avons de plus en plus en famille, a confié le Belge à la chaîne VTM. Je n'ai plus qu'une année de contrat, je dois donc réfléchir à ce qui pourrait arriver. Mon fils ainé a maintenant huit ans et ne connaît rien d'autre que l'Angleterre. Il me demande combien de temps je vais jouer à City. Quand le moment sera venu, nous devrons gérer la situation d'une certaine manière. L'Arabie saoudite ? A mon âge, il faut être ouvert à tout. On parle de sommes incroyables pour ce qui pourrait être la fin de ma carrière. Il faut parfois y penser. Si je joue là-bas pendant deux ans, je pourrai gagner une somme incroyable. Pour gagner autant, j'ai dû jouer 15 ans de football. Et peut-être que je n'atteindrai même pas ce montant."

De Bruyne, lui, est transparent : ce n'est pas le fameux "projet sportif" qui l'attire en Saudi Pro League.



SANTOS NEYMAR DÉMENT UN RETOUR CET ÉTÉ

Ecarté des terrains depuis sept mois à cause d'une rupture des ligaments croisés et du ménisque du genou gauche, Neymar (32 ans) compte reprendre la prochaine saison avec Al-Hilal. En marge d'une vente aux enchères en faveur de son institut, l'international brésilien a démenti la rumeur d'un retour à Santos, le club de ses débuts.

"Ce qui se dit est totalement faux, il n'y a rien de prévu. J'ai encore un an de contrat avec Al-Hilal, et j'espère pouvoir faire une grande saison. C'est sûr que Santos est mon équipe de cœur, et j'aimerais revenir un jour, mais je n'ai pas de plan prévu en tête", a expliqué l'ancien joueur du Barça.

PORTO DÉPART CONFIRMÉ POUR CONCEIÇÃO

Après l'annonce de Sérgio Conceição, le FC Porto a officielisé le départ de son entraîneur. Malgré une récente prolongation jusqu'en juin 2028 par l'ex-président Pinto Da Costa, l'ancien coach du FC Nantes a décidé de partir suite à la nomination d'André Villas-Boas à la tête du club. "En ce qui concerne l'accord de prolongation du contrat de travail pour quatre années supplémentaires, qui devait entrer en vigueur le 1er juillet 2024, l'entraîneur a annoncé publiquement aujourd'hui qu'il y mettait fin unilatéralement, en vertu de l'option qui lui a été accordée conformément aux clauses respectives. La relation de travail entre les parties prendra donc fin le 30 juin 2024. Cette résiliation n'implique le paiement d'aucune somme par le FC Porto", a indiqué le FCP dans un communiqué. Sauf retourne de situation, le technicien de 49 ans devrait rejoindre l'Olympique de Marseille dans les prochains jours.

LA GALAXY REUS EN APPROCHE ?

En fin de contrat avec le Borussia Dortmund, Marco Reus (35 ans, 42 matches et 9 buts toutes compétitions cette saison) va rejoindre la MLS dans les prochaines semaines. Alors qu'un transfert dans la nouvelle franchise du St. Louis City Soccer Club a récemment été évoqué, l'attaquant allemand pourrait finalement prendre la direction du Los Angeles Galaxy, annonce Fabrizio Romano.

Le club californien, qui voit son rival du Los Angeles FC récupérer des joueurs de renom à l'image d'Hugo Lloris et Olivier Giroud, espère mettre la main sur l'ex-capitaine des Marsupilais. "C'est la meilleure proposition sur la table", affirme même le journaliste italien, qui évoque des discussions en cours entre les deux parties.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

SOMMET AFRIQUE - CORÉE

Attaf reçu par le président de la République de Corée...

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu lundi à Séoul, par le président de la République de Corée, Yoon Suk-yeol, auquel il a transmis les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vœux de succès pour les travaux du Sommet Afrique-Corée, prévus mardi et mercredi, indique un communiqué du ministère.

"Dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue en Corée, et à l'occasion d'une réception organisée par les autorités coréennes, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu par le président de la République de Corée, Yoon Suk-yeol, auquel il a transmis les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vœux de succès pour les travaux du Sommet Afrique-Corée", lit-on dans le communiqué. Le ministre a également eu des entretiens bilatéraux avec ses



homologues africains, en l'occurrence, le ministre nigérien des Affaires étrangères, Yusuf Tuggar, le ministre namibien

des Affaires étrangères, Peya Mushelenga, ainsi qu'avec le chargé de la gestion du ministre libyen des Affaires étran-

gères, Tahar Al-Baour, a ajouté le communiqué. Ces entretiens ont porté sur "l'état des relations bilatérales liant l'Algérie à ces pays frères, et les perspectives de leur promotion à la hauteur des aspirations et ambitions des deux parties".

"M. Attaf a également évoqué avec ses homologues la coordination et la concertation sur les développements régionaux et continentaux, en sus des préparatifs pour les prochaines échéances dans le cadre de l'Union africaine (UA)", conclut le communiqué.

.... et par le président érythréen

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a été reçu, mardi à Séoul (Corée du Sud) en marge de sa participation aux travaux du Sommet Afrique-Corée, par le président érythréen, M. Isaias Afwerki, qui l'a chargé de transmettre ses salutations et toute sa considération au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

"En marge de sa participation aux travaux du Sommet Afrique-Corée, dans sa première journée, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a été reçu par le président de l'Erythrée, M. Isaias Afwerki", lit-on dans le communiqué. Le président éry-

théen a chargé M. Attaf de "transmettre ses salutations et toute sa considération au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que sa volonté d'œuvrer, de concert avec lui, au renforcement des relations de coopération entre les deux pays, et à la consolidation de la coordination bilatérale sur les questions d'intérêt commun sur les plans régional et continental", précise la même source. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue "les perspectives des relations bilatérales et les développements de la situation sécuritaire et politique au niveau continental, en sus du rôle des mécanismes de l'action africaine commune face à la crise aigüe que traversent les relations internationales en cette conjoncture", selon la

même source. M. Attaf a également tenu une réunion avec le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé de la République du Congo, M. Denis Christel Sassou Nguesso. Lors de cette réunion, les deux parties "se sont félicitées de la qualité des relations algéro-congolaises et ont réaffirmé la volonté des dirigeants des deux pays de les hisser à de hauts niveaux", précise le communiqué.

"Le ministre a, par ailleurs, rencontré, en marge de cet événement, plusieurs de ses homologues africains dans le cadre de la concertation et la coordination sur les sujets inscrits à l'ordre du jour du sommet, ainsi que sur les prochaines échéances continentales", conclut le communiqué.

PARLEMENT**Le Conseil de la nation prend part à Abidjan à la 81^{ème} session du Comité exécutif de l'UPA**

Chargeé par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, une délégation du Conseil de la nation, prendra part, dans le cadre d'une délégation parlementaire conjointe entre les deux chambres du Parlement, à la 81^{ème} session du Comité exécutif de l'Union

parlementaire africaine (UPA) prévue les 4 et 5 juin en cours à Abidjan (Côte d'Ivoire), a indiqué un communiqué du Conseil.

L'ordre du jour de cette réunion organisé par l'UPA en collaboration avec l'Assemblée nationale ivoirienne prévoit l'examen de

questions organisationnelles, dont la mise en œuvre des décisions et recommandations issues de la précédente conférence ouverte, la révision des comptes financiers de l'année 2023, et l'examen des propositions d'amendement des textes régissant l'UPA", a

précisé le communiqué.

La délégation du Conseil de la nation, ajoute la même source, est composée du vice-président du conseil, Mohamed Redha Oussehla, en tant que chef de délégation, ainsi que des deux membres Mokhtaria Chentouf et Mohamed Badi.

CASNOS**Les professionnels libéraux invités à régulariser leur situation avant le 30 juin**

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a invité, mardi, les professionnels libéraux à régulariser leur situation avant le 30 juin 2024 afin d'éviter les pénalités de retard, indique un communiqué de la CASNOS.

La régularisation de la situation garantit aux professionnels libéraux "une couverture sociale et différentes prestations, à l'instar de l'assurance maladie, la carte Chifa et la retraite, ainsi

que d'autres services fournis par la Caisse aux assurés sociaux et aux ayants droit", précise la même source. La CASNOS précise que "toutes ses agences sont ouvertes, sans interruption, tous les jours de la semaine, de samedi à jeudi". "Il est également possible de procéder à l'opération de régularisation via le service e-paiement de la plateforme numérique : DAMAN-COM.CASNOS.DZ", conclut le communiqué.

IRAN**80 personnes ont déposé leur candidature à la présidentielle du 28 juin**

Le ministre iranien de l'Intérieur, Ahmad Wahidi, annoncé qu'un total de 80 candidatures à la présidentielle du 28 juin avaient été reçues à l'issue de la période de candidature de cinq jours qui s'est achevée lundi soir.

Ahmed Wahidi, a indiqué dans un communiqué de presse qu'"un total de 80 candidatures avaient été reçues. Ces

candidats doivent attendre le 11 juin pour que le Conseil des gardiens, composé de 12 membres et dominé par les conservateurs, se prononce sur leur candidature".

Parmi les candidats au scrutin présidentiel figurent l'ancien président Mahmoud Ahmadinejad, le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher

Ghalibaf, l'ancien président du Parlement, Ali Larijani, et l'ancien négociateur du dossier nucléaire Saïd Jalili.

Les élections devaient initialement avoir lieu en 2025, mais leur date a été avancée après la mort du président Ibrahim Raïssi, le 19 mai, dans un accident d'hélicoptère survenu dans une zone montagneuse du nord de l'Iran.

ANP**Le Général d'Armée Chanegriha: l'ANP restera sur ses gardes face à tous ceux qui soutiennent le fléau de trafic de stupéfiants vers l'Algérie**

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, mardi à Constantine, que l'ANP restera sur ses gardes face à tous ceux qui soutiennent le fléau de trafic de stupéfiants de tout genre, qui s'inscrit dans le cadre des vils desseins qui se tramont contre l'Algérie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le prolongement de ses visites aux différentes Régions militaires, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a entamé ce mardi 4 juin 2024, une visite de travail et d'inspection en 5e Région militaire à Constantine", précise la même source.

Après la cérémonie d'accueil donnée par le Général-Major Noureddine Hamblé, Commandant de la 5e RM, le Général d'Armée "a observé un moment de recueillement à la mémoire du Chahid et héros Zighoud Youcef, dont le siège de Commandement de la Région porte le nom. Pour la circonstance, il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récitée la Fatihha du Saint Coran à sa mémoire et à celle de nos valeureux Chouhada", note le communiqué.

La suite, accompagné du Commandant de la 5e RM, le Général d'Armée a inauguré un Centre de consultations spécialisées relevant des services de santé militaire à Mansoura, où des exposés détaillés lui ont été présentés par les responsables chargés de la réalisation et de l'administration de ce Centre, avant d'inspecter ses différents services et commodités et de recevoir des explications exhaustives sur les prestations qui offre aux personnels militaires et leurs ayants-droits. S'en est suivie une rencontre d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région, où le Général d'Armée a prononcé une allocution qui a été suivie par visioconférence par l'ensemble des unités de la Région, dans laquelle il a "mis en garde contre la tendance haussière du phénomène de trafic de stupéfiants de tout genre vers notre pays".

"Parmi les menaces les plus sérieuses auxquelles notre pays se trouve confronté aujourd'hui figurent les tentatives sournoises de son inondation par les drogues et les stupéfiants de tout genre, et ce, dans l'objectif de porter atteinte à la santé physique et psychologique des forces vives de la nation, la jeunesse en l'occurrence, en la démoralisant et en la poussant à la toxicomanie et la criminalité", a-t-il affirmé.

"Dans ce cadre, je voudrais attirer l'attention sur la tendance haussière alarmante que ne cesse de prendre, ces derniers temps, le phénomène de trafic de psychotropes, en tout genre, vers notre pays, en ce sens que les statistiques, émanant des différents services de sécurité, font état de la saisie d'énormes quantités de ces poisons, que les criminels et les ennemis du pays tentent d'écouler en territoire national". Le Général d'Armée a souligné que "l'ANP restera sur ses gardes face à tous ceux qui soutiennent ce fléau pernicieux, en exhortant les personnels à redoubler d'efforts pour le combattre par tous les moyens possibles".

"Au sein de l'Armée nationale populaire, nous accordons une importance particulière à la lutte contre ce phénomène pernicieux et nous n'aurons aucune tolérance envers ses barrières.

Dans ce sens, nous continuerons à combattre vigoureusement tous ceux qui encouragent, soutiennent ou financent ce fléau néfaste, à travers le renforcement de nos dispositifs militaires et sécuritaires tout au long de nos frontières", a-t-il souligné.

"En titre, il vous appartient au niveau du territoire de la 5e Région militaire de redoubler d'efforts, pour combattre les réseaux de narcotrafic et éliminer ces criminels, traitres de la nation, en mettant en œuvre des procédés opératoires adaptés aux modes d'action de ces criminels, et en mobilisant tous les moyens possibles, afin de préserver notre pays des méfaits de ce fléau, qui s'inscrit dans le cadre des vils desseins qui se tramont contre notre pays", a-t-il ajouté.

À terme de cette rencontre, le Général d'Armée a donné un ensemble d'orientations et d'instructions aux personnels de la Région portant notamment sur "la poursuite des efforts, visant à réunir toutes les conditions sécuritaires durant la prochaine saison estivale au profit des citoyens".

Par ailleurs, il a tenu à "valoriser les résultats qu'ils ont enregistrés dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et toutes les formes de crime organisé", conclut le communiqué du MDN.